



CONTRAT-CADRE DE LICENCE ET DE SERVICES / MASTER LICENSE AND SERVICES AGREEMENT
Page de garde / Cover Sheet

CONTRAT-CADRE DE LICENCE ET DE SERVICES Page de garde	MASTER LICENSE AND SERVICES AGREEMENT Cover Sheet
<p>CLIENT : Nom légal complet : _____ Adresse : _____ _____</p> <p>RCS _____ N°: _____ Attn: _____ Téléphone : _____ Fax : _____ Email : _____</p>	<p>CUSTOMER: Full Legal Name: _____ Address: _____ _____</p> <p>RCS _____ N°: _____ Attn: _____ Telephone: _____ Fax: _____ Email: _____</p>
<p>COMMAND ALKON FRANCE SAS 10 avenue de l'Entreprise CAMPUS ST CHRISTOPHE, Batiment Edison 4 95 800 CERGY, France RCS PONTOISE N° 418 070 553 +33 0-1-39-19-31-37 E-mail : legal@commandalkon.com</p>	<p>COMMAND ALKON FRANCE SAS 10 avenue de l'Entreprise CAMPUS ST CHRISTOPHE, Batiment Edison 2 95 800 CERGY, FRANCE RCS PONTOISE N° 418 070 553 +33 0-1-39-19-31-37 E-mail: legal@commandalkon.com</p>
<p>COMMAND ALKON FRANCE SAS (« Command Alkon ») et le client susmentionné (le « Client ») acceptent par les présentes le présent CONTRAT-CADRE DE LICENCE ET DE SERVICES qui entre en vigueur à compter de la dernière des dates mentionnées ci-après (la « Date d'entrée en vigueur »), en vertu duquel Command Alkon et/ou l'un de ses Affiliés fourniront, loueront ou octroieront sous licence au Client (ou ses Affiliés) certains produits logiciels ou matériels (les « Produits ») et/ou fourniront au Client (ou son Affilié) certains services (les « Services »), tels que détaillés ci-après ainsi qu'aux termes de bons de commande ou formulaires de supplément conclus en vertu du présent CCLS (chaque bon de commande ou formulaire de supplément étant indifféremment dénommé ci-après « Bon de Commande »). Le Client et Command Alkon sont chacun dénommés une « Partie », et conjointement les « Parties ». Les termes commençant par une lettre majuscule auront la signification stipulée aux termes des présentes, ou s'ils ne sont pas définis aux termes des présentes, dans les Conditions Générales (telles que définies ci-après).</p>	<p>COMMAND ALKON FRANCE SASa (« Command Alkon ») and the customer referenced above (« Customer ») hereby agree to this MASTER LICENSE AND SERVICES AGREEMENT, effective as of the last date executed below (the « Effective Date »), pursuant to which Command Alkon and/or one of its Affiliates will supply, lease or license to Customer (or its Affiliates) certain software products or hardware products (the « Products ») and/or provide to Customer (or its Affiliates) certain services (the « Services »), as further described below and in an applicable order or supplement form entered into pursuant to this MLSA (each such order or supplement form, an « Order »). Customer and Command Alkon each are referred to as a « Party, » and together the « Parties ». Capitalized terms have the meanings specified herein, or if not defined herein in the Master Terms and Conditions (as defined below).</p>



<p>1. CCLS. Le Contrat-Cadre de Licence et de Services inclut la présente Page de garde, les Conditions Générales, et toutes les annexes et modifications de ces dernières. Ce CCLS est un contrat-cadre en vertu duquel Command Alkon (et, le cas échéant, ses Affiliés) fournit des Produits et Services au Client (et le cas échéant, à ses Affiliés). Les Conditions Générales de Command Alkon en vigueur à la Date d'entrée en vigueur sont annexées aux présentes et/ou disponibles sur le site Internet de Command Alkon à l'adresse https://customermlsa.com/2021/FR.pdf (telles que modifiées de temps à autres conformément aux conditions ci-après, les « Conditions Générales »). Après la Date d'entrée en vigueur, les Conditions Générales pourront être amendées ou modifiées à tout moment par Command Alkon comme indiqué dans lesdites Conditions Générales.</p>	<p>1. MLSA. The Master License and Services Agreement comprises this Cover Sheet, the Terms and Conditions, and all schedules and amendments to the foregoing (collectively, this "MLSA"). This MLSA is a framework agreement under which Command Alkon (and where applicable, its Affiliates) provides Products and Services to Customer (and where applicable, its Affiliates). Command Alkon's Terms and Conditions in force as of the Effective Date are appended hereto and/or available on Command Alkon's site at https://customermlsa.com/2021/FR.pdf (as modified from time to time pursuant to the terms thereof, the "Terms and Conditions"). After the Effective Date, the Terms and Conditions may be amended or modified from time to time by Command Alkon as set forth in the Terms and Conditions.</p>
<p>2. Bon de Commande. Pour chaque déploiement de Produits ou Services pendant la Durée du CCLS, le Client (ou son Affilié) et Command Alkon (et/ou son Affilié) signeront un Bon de Commande stipulant les conditions tarifaires et autres conditions concernant ce déploiement spécifique. Chaque Bon de Commande constitue un accord distinct soumis aux modalités du présent CCLS, y compris les Conditions Générales. Si un Affilié de Command Alkon conclut un Bon de Commande avec le Client (ou son Affilié), soumis au présent CCLS, le terme « Command Alkon » tel qu'il est utilisé dans les présentes sera réputé être (et être uniquement) ledit Affilié de Command Alkon aux fins de ce Bon de Commande et de toutes les obligations et responsabilités qui en découlent. Les Conditions Générales s'appliquent à tous les Bons de commande dans la mesure où ils sont signés ou renouvelés après la Date d'entrée en vigueur et s'appliquent également à, et constituent un amendement à, tout Bon de Commande actif, ouvert ou en cours qui a été signé ou renouvelé avant la Date d'Entrée en Vigueur. Les termes « Bon de Commande » et « Supplément » peuvent être utilisés de manière interchangeable dans les présentes, et la référence à un « Supplément » est réputée être une référence à un Bon de Commande et vice versa.</p>	<p>2. Orders. For each deployment of Products or Services during the MLSA Term, Customer (or its Affiliate) and Command Alkon (and/or its Affiliate) will execute an Order which will set out the pricing and other terms relating to that particular deployment. Each Order constitutes a separate agreement that incorporates and is subject to the terms of this MLSA, including the Terms and Conditions. In the event an Affiliate of Command Alkon enters into an Order with Customer (or its Affiliate), subject to this MLSA, the term "Command Alkon" as used herein shall be deemed to be (and only be) such Command Alkon Affiliate for purposes of such Order and all obligations and liabilities arising thereunder. The Terms and Conditions shall apply to (and shall govern) any Orders to the extent they are executed or renewed after the Effective Date and shall also apply to (and shall govern), and shall constitute an amendment to, any active, open or ongoing Order that was executed or renewed prior to the Effective Date. The terms "Order" and "Supplement" may be used interchangeably herein, and reference to a "Supplement" is deemed a reference to an Order and vice versa.</p>
<p>3. Affiliés. Le Client convient qu'un Bon de Commande faisant référence au présent CCLS et signé par un représentant du Client ou un de ses Affiliés engage le Client et que le Client doit s'assurer que son Affilié (le cas échéant) se conforme aux dispositions des présentes. « Affilié » désigne une entité sous le contrôle de, contrôlée par ou sous le contrôle commun d'une Partie au sens de l'article L233-3 du Code de commerce.</p>	<p>3. Affiliates. Customer agrees that an Order that references this MLSA and is signed by a representative of Customer or its Affiliate is binding on Customer, and Customer shall cause such Affiliate (if any) to comply with the terms hereof. "Affiliate" means an entity that is under the control of, controlled by or under common control with a Party, within the meaning of article L233-3 of the Commercial Code.</p>
<p>4. Le présent CONTRAT-CADRE DE LICENCE ET DE SERVICES entrera en vigueur d'un commun accord entre les Parties, à compter de la dernière des dates de signature ci-après :</p>	<p>4. This MASTER LICENSE AND SERVICES AGREEMENT is agreed to by authorized representatives of the Parties as of the last date executed below:</p>



CLIENT / CUSTOMER	COMMAND ALKON
_____	_____
Signature autorisée / Authorized Signature	Signature autorisée / Authorized Signature
Nom / Name: _____	Nom /Name: _____
Titre / Title: _____	Titre / Title: _____
Date : _____	Date : _____

<p>Les présentes CONDITIONS GENERALES (les « Conditions Générales ») régissent la fourniture par Command Alkon de certains Produits et/ou Services au Client (et, le cas échéant, ses Affiliés). Les présentes Conditions Générales constituent une annexe au présent CCLS. Les termes commençant par une majuscule auront la signification stipulée dans les présentes, ou s'ils ne sont pas définis dans les présentes, telle que stipulée dans la Page de garde de ce CCLS.</p>	<p>These TERMS AND CONDITIONS (these “Terms and Conditions”) govern the provision by Command Alkon of certain Products and/or Services to Customer (and where applicable, its Affiliates). These Terms and Conditions constitute a schedule to and are incorporated into this MLSA. Capitalized terms have the meanings specified herein, or if not defined herein, then as specified in the Cover Sheet to this MLSA.</p>
<p>1. ORGANISATION DU CCLS.</p> <p>(a) <u>Bons de commande.</u></p> <p>(i) Concernant chaque déploiement spécifique de Produits ou de Services, le Client (ou le cas échéant, son Affilié) est tenu de signer un Bon de Commande qui stipulera les modalités applicables à ce déploiement de Produits ou de Services.</p>	<p>1. ORGANIZATION OF MLSA.</p> <p>(a) <u>Orders.</u></p> <p>(i) With respect to each particular deployment of Products or Services, Customer (or if applicable, its Affiliate) is required to execute an Order which will set forth the terms applicable to such deployment of Products or Services.</p>
<p>(ii) A compter de sa signature, chaque Bon de Commande constitue un accord distinct entre les Parties à ce Bon de commande. Chaque Bon de Commande inclut les, et est soumis aux, conditions de ce CCLS. Chaque Bon de Commande précisera la durée et les tarifs applicables aux Produits ou Services faisant l'objet du Bon de Commande, et pourra également préciser des modalités, conditions et limitations supplémentaires relatives à l'utilisation ou l'accès par le Client à ces Produits ou Services. Les devis et propositions de Command Alkon ne constituent pas une offre écrite finale, et l'acceptation par le Client d'une proposition de Command Alkon ou de tout Bon de Commande y afférent est assujettie à l'approbation finale de Command Alkon.</p>	<p>(ii) Upon execution, each Order constitutes a separate agreement between the Parties thereto. Each Order incorporates and is subject to the terms of this MLSA. Each Order will specify the term and fees applicable to the Products or Services that are the subject of the Order and may also specify additional terms, conditions, and limitations relating to Customer's use of or access to such Products or Services. Command Alkon's quotations and proposals do not constitute a final written offer, and Customer's acceptance of a Command Alkon proposal or any related Order are subject to Command Alkon's final acceptance thereof.</p>
<p>(iii) Un Bon de Commande ne modifie pas et ne prévaut pas sur le présent CCLS, et en cas de conflit entre le présent CCLS et tout Bon de Commande, les conditions du présent CCLS prévaudront, sauf si les Parties sont expressément convenues dans un Bon de Commande signé des deux Parties qu'une stipulation du Bon de Commande, y compris, sans limitation, toute Condition Contraire (telle que définie ci-dessous) remplace une disposition particulière du présent CCLS. Dans ce cas, la disposition en question du Bon de Commande prévaudra en ce qui concerne les Produits ou les Services qui font l'objet de ce Bon de Commande particulier. Command Alkon ne sera pas liée par, et rejette, toute stipulation énoncée dans un Bon de Commande (ou dans tout autre document ou formulaire, y compris, mais sans s'y limiter, les dispositions imprimées sur les bons de commande ou formulaires du Client) qui serait en désaccord, en conflit, contraire ou additionnelle aux (x) conditions du devis ou de la proposition de Command Alkon relatifs à ce Bon de Commande et/ou (y) au présent CCLS (les « Conditions Contraires ») (et ces Conditions Contraires n'auront aucune force et aucun effet), à moins qu'un Bon de Commande signé par un représentant habilité de Command Alkon ne stipule expressément qu'une Condition Contraire particulière est convenue et acceptée aux fins de ce Bon de Commande seulement.</p>	<p>(iii) An Order does not amend or supersede this MLSA, and in the event of any conflict between this MLSA and any Order, the terms of this MLSA will govern, except that if the Parties have expressly stated in a mutually executed Order that a provision of the Order (including, without limitation, any Contrary Term (as defined below) supersedes a particular provision of this MLSA, then such applicable provision of the Order shall govern with respect to the Products or Services that are the subject of that particular Order. Command Alkon shall not be bound by, and rejects, any provisions set forth in any Order (or in any other document or form, including but not limited to provisions printed on any of Customer's purchase orders or forms) that are at variance with, in conflict with, contrary to or in addition to (x) the terms of Command Alkon's quotation or proposal in respect of such Order and/or (y) this MLSA (“Contrary Terms”) (and any such Contrary Terms shall have no force and effect), unless an Order executed by an authorized representative of Command Alkon expressly states that a specific Contrary Term is agreed and accepted for purposes of such Order only.</p>
<p>(iv) Si un Bon de Commande spécifique est résilié (ou si une partie de ce Bon de Commande relative à un certain Produit ou Service est résiliée), alors, conformément au présent CCLS, le Client n'aura plus le droit d'accéder ou d'utiliser, et Command Alkon pourra cesser de fournir, les Produits ou Services applicables qui font l'objet du Bon de Commande résilié (ou d'une partie de celui-ci).</p>	<p>(iv) If a particular Order is terminated (or if the portion of such Order relating to a certain Product or Service is terminated), then in accordance with this MLSA, Customer will no longer have the right to access or use, and Command Alkon may cease to provide, the applicable Products or Services that are the subject of the terminated Order (or portion thereof).</p>

<p>(b) <u>Bons de commande du Client</u>. Si les Parties en sont convenues dans le Bon de Commande, le Client pourra également émettre un Bon de Commande pour les Produits ou Services spécifiques faisant l'objet de ce Bon de Commande (un « Bon de Commande du Client »), étant précisé qu'un Bon de Commande du Client ne lie pas Command Alkon, à moins que les modalités de tarification et autres qu'il contient correspondent à celles de ce CCLS et du Bon de Commande concerné, et que ledit Bon de Commande du Client soit accepté par écrit par Command Alkon. Ledit Bon de Commande du Client sera uniquement émis à des fins de tenue de dossier du Client et aucun Bon de Commande du Client ne se substituera, ou n'aura pour effet d'ajouter, de supprimer, de modifier ou de remplacer des modalités de tout Bon de Commande ou de ce CCLS ; et, en cas de conflit, les modalités de ce CCLS et/ou du Bon de Commande applicable prévaudront.</p>	<p>(b) <u>Customer Purchase Orders</u>. If the Parties have so agreed in the Order, a Customer may issue a purchase order for the particular Products or Services that are the subject of such Order (a "Customer Purchase Order"), provided that a Customer Purchase Order shall not be binding unless the pricing and other terms set forth therein are consistent with the terms of this MLSA and the applicable Order, and such Customer Purchase Order is accepted in writing by Command Alkon. Such Customer Purchase Order shall be for Customer's record-keeping purposes only, and in no event will any Customer purchase order substitute for or have the effect of adding, deleting, amending, superseding any terms of any Order or this MLSA, and in the event of any conflict, the terms of this MLSA and/or the applicable Order will govern.</p>
<p>(c) Dans certaines circonstances, Command Alkon peut notifier au Client que pour recevoir un service particulier fourni par un tiers, le Client doit conclure un contrat directement avec ce tiers (chacun, un « Fournisseur de Services Complémentaires » et ce service, un « Service Complémentaire »). Sauf si Command Alkon et le Client en conviennent expressément par écrit, la fourniture d'un Service Complémentaire est assujettie aux conditions du contrat conclu avec le Fournisseur de Services Complémentaires, et Command Alkon n'est pas responsable de la fourniture du Service Complémentaire.</p>	<p>(c) In certain circumstances, Command Alkon may notify Customer that in order to receive a particular service provided by a third party, Customer is required to enter into a contract directly with such third party (each, an "Add-On Provider", and such service, an "Add-On"). Except as Command Alkon and Customer may otherwise expressly agree in writing, the provision of such Add-On shall be subject to the terms of such agreement with the Add-On Provider, and Command Alkon will not be responsible for the provision of such Add-On.</p>
<p>2. DURÉE.</p> <p>(a) <u>Durée du CCLS</u>. Le CCLS entre en vigueur à compter de la dernière des dates de signature par les Parties (la « Date d'entrée en vigueur ») et, sauf résiliation anticipée dans les conditions définies ci-dessous, continuera jusqu'à douze (12) mois après la date à laquelle tous les Bon de Commande auront expiré ou auront été résiliés (la « Durée du CCLS »).</p>	<p>2. TERM.</p> <p>(a) <u>MLSA Term</u>. The term of this MLSA shall be for the period commencing on execution of this MLSA by both Parties (the "Effective Date") and, unless terminated earlier as permitted hereunder, continuing until twelve (12) months after the date on which all Orders have expired or terminated (the "MLSA Term").</p>
<p>(b) <u>Durée du Bon de Commande</u>. La durée initiale et les durées de renouvellement de chaque Service (la « Durée des Services ») seront celles spécifiées dans le Bon de Commande applicable. La durée initiale et les durées de renouvellement pour chaque licence d'un Logiciel sous licence (tel que défini à l'Article 7(a) ci-dessous) sera telle que spécifiée à l'Article 7(a)(iii) ci-dessous (la « Durée de la licence »). Command Alkon fournira les Services ou les Produits applicables pendant la Durée des Services ou la Durée de la Licence respectivement, conformément au Bon de Commande et au présent CCLS.</p>	<p>(b) <u>Order Term</u>. The initial term and renewal terms for each Service (each a "Services Term") shall be as specified in the applicable Order. The initial term and renewal terms for each license of any Licensed Software (as defined in <u>Section 7(a)</u> below) shall be as specified in <u>Section 7(a)(iii)</u> below (a "License Term"). Command Alkon will provide the applicable Services or Products during such Services Term or License Term, respectively, in accordance with such Order and this MLSA.</p>



<p>3. FRAIS ET PAIEMENTS.</p> <p>(a) Le Client paiera l'ensemble des tarifs et montants se rapportant aux Produits ou Services stipulés dans le Bon de Commande concerné ; <u>étant précisé</u> que si les conditions de paiement ne sont pas spécifiées dans le Bon de Commande applicable, tous les montants sont dus et payables nets à trente (30) jours à compter de la date de la facture. Command Alkon peut refuser d'exécuter toute obligation, alors même qu'elle est exigible (ce qui peut inclure, sans s'y limiter, la suspension d'un ou de tous les Services fournis en vertu des présentes ou le retrait de l'accès du Client à un ou à tous les Produits ou Services fournis en vertu des présentes) à tout moment après que le Client ait omis d'effectuer un paiement requis aux termes des présentes, conformément à la politique ou aux pratiques générales de Command Alkon alors en vigueur à cet égard.</p>	<p>3. FEES AND PAYMENTS.</p> <p>(a) Customer shall pay all fees and amounts due in connection with the applicable Products or Services as specified in the applicable Order; <u>provided</u> that if payment terms are not specified in the applicable Order, then all amounts are due and payable net thirty (30) days from the date of invoice. Command Alkon may refuse to perform any obligation, even though it is due (which may include suspending any or all Services provided hereunder or removing Customer's access to any or all Products or Services provided hereunder) at any time following Customer's failure to make payment as required herein pursuant to Command Alkon's then-effective policy or general practices pertaining thereto.</p>
<p>(b) En ce qui concerne l'installation, la formation, le support, le développement de logiciels personnalisés ou d'autres services professionnels fournis en vertu d'un Bon de Commande (chacun, un « Service Professionnel »), Command Alkon doit comptabiliser le coût réel de ce Service professionnel, ce coût réel étant composé (1) d'une somme égale (x) au nombre total d'heures travaillées par le Personnel concerné (défini ci-dessous) dans le cadre de ce Service Professionnel, multiplié par (y) le taux horaire spécifié dans le Bon de Commande ou autrement convenu entre les Parties par écrit pour chaque membre de ce Personnel, (2) du coût réel des matériaux utilisés par Command Alkon dans le cadre de la fourniture de ce Service Professionnel et (3) des frais de déplacement et des dépenses, qui peuvent être facturés selon un taux journalier convenu. Sauf stipulation contraire dans un Bon de Commande, l'ensemble des frais de déplacement, des dépenses journalières et dépenses liées à la préparation sur site dans chaque cas, en rapport avec le Service Professionnel en question seront à la charge exclusive du Client et seront facturés au coût réel. Command Alkon présentera les justificatifs correspondants sur demande écrite du Client.</p>	<p>(b) With respect to any installation, training, support, custom software development or other professional services provided pursuant to an Order (each, a "Professional Service"), Command Alkon shall record the actual cost chargeable for such Professional Service, which actual cost shall be comprised of (1) a sum equal to (x) the total number of hours worked by the applicable Personnel (defined below) with respect to such Professional Service multiplied by (y) the hourly rate as may be specified in such Order or otherwise agreed to by the Parties with respect to each such Personnel, (2) the out-of-pocket cost of any materials used by Command Alkon in providing such Professional Service and (3) travel and out-of-pocket expenditures, which may be a predetermined per diem or daily rate. Except as otherwise specified in an applicable Order, any and all travel expenses, per-day expenses and expenses related to site preparation, in each case related to such Professional Service, will be borne solely by Customer and will be invoiced at actual expense. Command Alkon will present such corresponding receipts upon Customer's written request for same.</p>
<p>(c) Command Alkon peut à tout moment, modifier les prix, les taux ou les frais énoncés dans tout Bon de Commande, toute modification prenant effet à tout moment à compter du, ou après, le premier anniversaire de la date d'entrée en vigueur de ce Bon de Commande. Command Alkon fournira au Client un préavis d'au moins 30 jours d'un tel changement, lequel préavis peut être notifié par voie électronique, y compris par l'émission d'une facture électronique. Si le Client refuse cette modification, il pourra résilier le Bon de Commande uniquement pendant la période de 30 jours de préavis susvisée. La poursuite de l'utilisation des Produits ou Services par le Client ou l'absence de contestation de la modification durant la période de préavis de 30 jours sera considérée comme une acceptation de cette modification.</p>	<p>(c) Command Alkon may at, any time, change any prices, rates or fees set forth in any Order, with any such change taking effect at any time on or after the first anniversary of such Order's effective date. Command Alkon will provide at least 30 days' prior notice to Customer of such change, which notice may be provided electronically, including by issuance of an electronic invoice. If Customer does not agree to the change, it may terminate the Order only during the aforementioned 30 days' notice period. Customer's continued use of Products or Services or failure to contest the change during the 30-day notice period shall be deemed to be acceptance of such change.</p>
<p>(d) L'ensemble des prix, tarifs et frais n'incluent pas, et le Client est seul redevable de, toutes les taxes et contributions applicables, y compris toutes taxes sur les ventes, taxes d'utilisation, taxes foncières, taxes d'accise, taxes sur la valeur ajoutée, les retenues à la source étrangères, les taxes sur les produits et les services, les taxes sur le chiffre d'affaires et tous les intérêts, suppléments d'impôt ou pénalités applicables à ces taxes et contributions, ainsi que les droits ou tarifs douaniers (nationaux, locaux ou autres) prélevés sur les Produits ou Services fournis en vertu des présentes, à l'exception des taxes visant</p>	<p>(d) All prices, rates and fees are exclusive of, and Customer is solely responsible for paying, all applicable taxes and duties, including any sales taxes, use tax, property tax, excise tax, value added tax, foreign withholding taxes, good and services taxes, gross receipt taxes and any interest, additions to tax or penalties applicable thereto, as well as any duties or tariffs (whether national, local or otherwise) levied on Products supplied or Services provided hereunder, except for taxes, based solely on Command Alkon's net income (other than foreign withholding taxes). Customer shall reimburse Command Alkon in full for all</p>

<p>exclusivement le bénéfice net de Command Alkon (autres que les retenues à la source étrangères). Le Client remboursera à Command Alkon l'intégralité des montants payés par Command Alkon pour le compte du Client dans les quinze (15) jours à compter de la réception par le Client d'une facture émise par Command Alkon à cet effet.</p>	<p>amounts Command Alkon pays on Customer's behalf within fifteen (15) days of Customer's receipt of an invoice from Command Alkon therefor.</p>
<p>(e) Les redevances récurrentes dues pour les Services (y compris les Services SaaS) et les Logiciels sous licence seront facturés tel que stipulé dans le Bon de Commande concerné, ou, à défaut de mention relative à la périodicité, seront facturées annuellement d'avance. Toutes autres sommes dues, y compris pour les Produits, seront facturées à mesure qu'elles sont engagées. Command Alkon se réserve le droit de modifier les conditions de paiement à tout moment si l'historique des paiements du Client le justifie. Le Client sera réputé accepter les Produits énumérés dans une facture lors du paiement de cette facture. Si le Client conteste partiellement le montant d'une facture, il devra payer l'ensemble des montants non contestés et Command Alkon sera autorisée à les conserver.</p>	<p>(e) Recurring fees for Services (including SaaS Services) and Licensed Software shall be invoiced as specified in the applicable Order, and if not so specified, then shall be invoiced annually in advance. Any other fees, including for Products, will be invoiced as they are incurred. Command Alkon reserves the right to change payment terms at any time when Customer's previous payment record so warrants. Customer shall be deemed to accept those Services set forth in an invoice upon any payment of such invoice. Customer shall be deemed to accept those Products set forth in an invoice upon any payment of such invoice. If Customer partially disputes the amount charged in any Invoice, Customer shall pay, and Command Alkon shall be entitled to retain, all undisputed amounts.</p>
<p>(f) Si Command Alkon a suspendu l'exécution des Services ou la fourniture ou l'accès aux Produits ou Logiciel sous Licence en vertu de l'Article 3(a) des présentes Conditions générales, Command Alkon peut maintenir cette suspension à sa seule et entière discrétion, jusqu'au paiement intégral (y compris les pénalités de retard) des sommes dues à Command Alkon au titre du défaut de paiement ayant entraîné cette suspension. Le Client accepte de payer des pénalités de retard égales à un virgule cinq pour cent (1,5 %) des sommes dues et exigibles (ou le montant maximum autorisé par la loi, s'il est inférieur) par mois de retard sur l'ensemble des montants exigibles. Les retards de prestation de Service dus à des conditions ou des circonstances échappant au contrôle de Command Alkon n'excuseront pas le non-paiement ou le retard de paiement. En outre, en cas de retard de paiement, Command Alkon sera également autorisée à facturer les indemnités forfaitaires pour les frais de recouvrement définies par les dispositions légales applicables, actuellement à hauteur de 40 EUR. Si les frais de recouvrement réels sont supérieurs à cette somme forfaitaire, Command Alkon sera autorisée à réclamer des indemnités supplémentaires sur présentation des justificatifs adéquats.</p>	<p>(f) If Command Alkon has suspended performance of Services or provision of or access to Products or Licensed Software hereunder pursuant to Section 3(a) of these Terms and Conditions, then Command Alkon may continue such suspension in its sole and absolute discretion unless and until full payment (including late fees thereon) is received by Command Alkon in respect of the failure of payment that was the cause of such suspension. Customer agrees to pay a late fee equal to three times the legal interest rate or one-and-one-half percent (1.5%) if this amount is superior, per month of delay on all amounts due and payable. Service delays due to conditions or circumstances outside of Command Alkon's control shall not excuse non-payment or delayed payment. In addition, in the event of late payment, Command Alkon shall also be entitled to charge the flat-rate compensation for collection costs defined by the applicable legal provisions, currently up to EUR 40. If the actual collection costs are higher than this lump sum, Command Alkon shall be entitled to claim additional compensation upon presentation of the relevant evidence.</p>
<p>(g) Command Alkon se réserve le droit de facturer des frais administratifs ou de gestion raisonnables sur tout paiement effectué par le Client par carte de crédit.</p>	<p>(g) Command Alkon reserves the right to impose a reasonable administrative fee or convenience fee on any payment made by Customer through use of a credit card.</p>
<p>(h) Sauf indication contraire écrite dans un Bon de Commande applicable, les frais dus à Command Alkon pour tous les Services sur site (y compris tous les Services Professionnels ou tous les Services de Support (tels que définis dans l'Article 7(c)(i)) ne comprennent pas les frais de déplacement et de séjour applicables, qui seront payés séparément par le Client.</p>	<p>(h) Unless otherwise specified in writing in an applicable Order, the fees owed to Command Alkon for any on-site Services (including any Professional Services or any Support Services (as defined in Section 7(c)(i)) do not include applicable travel and living expenses, which shall be paid separately by Customer.</p>



<p>4. LIMITATIONS CONCERNANT LES PRODUITS ET SERVICES.</p> <p>(a) Le Client s'engage à ne pas mettre à disposition, vendre, céder, sous-licencier, distribuer, louer, prêter ou transférer des Produits ou Services sous une quelconque forme à un tiers, ni à autoriser un tiers à accéder à ou utiliser des Produits ou Services si cela n'est pas (i) expressément autorisé dans la description standard des produits (« DSP ») le cas échéant, de ce Produit ou Service applicable à la date de remise initiale au Client de ces Produits ou Services ou (ii) sauf disposition contraire expresse dans le présent CCLS ou un Bon de Commande applicable.</p>	<p>4. LIMITATIONS ON PRODUCTS AND SERVICES.</p> <p>(a) Customer shall not make available, sell, assign, sublicense, distribute, rent, lease, lend or otherwise transfer any Products or Services in any form to a third party, or allow a third party to have access to or use of any Products or Services unless (i) expressly permitted in the applicable standard product description ("SPD"), if any, for such Product or Service applicable as of the date originally delivered to Customer hereunder or (ii) as otherwise expressly provided in this Agreement or an applicable Order.</p>
<p>(b) Aucun droit n'est consenti au Client concernant les Produits ou Services, y compris les DPI (tels que définis ci-dessous) de Command Alkon, de quelque façon que ce soit, à l'exception des droits expressément consentis par le présent CCLS ou un Bon de Commande applicable. Tous droits non expressément consentis en vertu de ce CCLS ou d'un Bon de Commande applicable demeurent la propriété de Command Alkon. « DPI » désigne tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle, existant dans toute juridiction ou pays, qu'ils soient enregistrés ou non, qui subsistent ou subsisteront maintenant ou à l'avenir, y compris les droits sur les découvertes et les inventions, les méthodes et les processus, les brevets, les droits d'auteur, les logiciels, les dessins, les dessins industriels, les secrets commerciaux, les informations confidentielles et le savoir-faire, les données et les bases de données, les marques, les noms commerciaux, les droits sur la présentation ou l'habillement commercial. Command Alkon se réserve le droit d'intenter une action en justice pour contrefaçon ou concurrence déloyale en cas de violation de ses DPI.</p>	<p>(b) No rights are granted to Customer with respect to any Product or Service, including any rights to any Intellectual Property (as defined below) of Command Alkon, in any manner whatsoever, except for those rights expressly granted under this MLSA, or pursuant to the terms of an applicable Order. All rights not expressly granted under this MLSA or an applicable Order are reserved to Command Alkon. "Intellectual Property" means all rights in intellectual and industrial property, arising in any jurisdiction, whether registered or unregistered which subsist or will subsist now or in the future, including rights in discoveries and inventions, methods and processes, patents, copyrights, software, designs, industrial designs, trade secrets, confidential information and know-how, data and databases, trademarks, trade names, rights in get-up or trade dress and the right to sue for passing off or unfair competition in case of infringement on its Intellectual Property.</p>
<p>(c) Les Produits et Services pourront inclure des données, images, photographies, animations, vidéo, audio, de la musique, du texte et des documents imprimés associés ou autres contenus (« Contenu »), fournis et octroyés sous licence, par des tiers. Les limitations concernant l'utilisation des Produits et Services en vertu de ce CCLS s'appliqueront également à tout Contenu. Command Alkon pourra informer le Client des modalités ou limitations qui s'appliquent à ce Contenu (y compris les modalités ou conditions qui peuvent être précisées par les concédants de licence de Command Alkon sur les Contenus), toutes modalités ou limitations supplémentaires étant par les présentes réputées incluses dans ce CCLS.</p>	<p>(c) The Products and Services may contain data, images, photographs, animations, video, audio, music, text, and associated printed materials or other content ("Content") supplied by, and licensed from, third parties. Any limitations regarding the use of the Products and Services under this MLSA shall also apply to such Content. Command Alkon may notify Customer of additional terms or limitations which apply to such Content (including such terms or conditions as may be specified by Command Alkon's licensors of such Content), and any such additional terms or limitations are hereby made a part of this MLSA.</p>
<p>(d) L'ensemble des obligations de Command Alkon en lien avec les Produits et Services, y compris toute activité en lien avec une garantie (conjointement dénommées les « Engagements de service »), sont expressément subordonnées à la fourniture par le Client de tous les accès raisonnables (y compris les informations, la connectivité à distance, l'autorisation et l'authentification des utilisateurs, ainsi que les autres exigences telles que les clés, les jetons, les noms d'utilisateurs, les mots de passe, etc.) pouvant être requis par Command Alkon en lien avec l'exécution ou la préparation des Engagements de service (chacun étant dénommé une « Condition d'accès ») et ces obligations seront subordonnées à l'utilisation par le Client de la version à jour et disponible dans le commerce des Produits et Services. Dans la mesure où l'omission totale ou la fourniture incomplète d'une Condition d'accès affecte l'exécution par Command Alkon des obligations liées aux Engagements de service, cette dernière sera dispensée de l'exécution de l'ensemble de ces obligations et le délai d'exécution de celles-ci sera suspendu pendant toute la</p>	<p>(d) All obligations of Command Alkon in connection with the Products and Services, including any activity in connection with any warranty (collectively "Service Commitments"), are expressly contingent upon Customer providing all reasonable access (including information, remote connectivity, user authorization and authentication, and other requirements such as pass-keys, tokens, usernames, passwords, and others) that Command Alkon may request in connection with performing or preparing for any Service Commitments (each an "Access Condition") and shall be contingent on Customer's use of the then-current, commercially available version of the applicable Products and Services. To the extent that the failure to provide or incomplete compliance with an Access Condition affects Command Alkon's compliance with any obligations related to the Service Commitments, all such obligations shall be excused and the period for performance thereof shall be tolled, during all such times as the Access Conditions are not satisfied. Likewise, in the event that Customer requests a specific method of access not commonly used by</p>



<p>durée durant laquelle les Conditions d'accès ne sont pas satisfaites. De même, si le Client exige une méthode d'accès spécifique non utilisée généralement par Command Alkon, le Client fournira toute le support et l'assistance raisonnables, en plus des Conditions d'accès, requis par Command Alkon pour établir, maintenir et utiliser efficacement la méthode d'accès. Command Alkon sera dispensée d'exécuter tous les Engagements de service et ceux-ci seront suspendus, dans la même mesure si l'exécution ou les délais d'exécution de Command Alkon sont affectés négativement par le besoin ou les retards liés à un tel support ou une telle assistance. Sans limiter la portée de ce qui précède, le Client : (i) accepte de veiller à ce qu'un représentant du Client soit disponible pendant la fourniture des Services ; (ii) fournira à Command Alkon des conditions de travail raisonnables ; et (iii) testera tous les Produits dans un environnement ne présentant pas un enjeu stratégique important d'un point de vue commercial ou dans lequel aucune production n'est réalisée avant de mettre en œuvre ou de demander la mise en œuvre de ces Produits dans un environnement commercial ou de production réelle. Pendant toute la Durée du CCLS, le Client maintiendra des conditions d'exploitation sur site correspondant aux conditions d'exploitation habituelles des dispositifs, systèmes et supports, telles que spécifiées par Command Alkon. Concernant les Produits dotés d'un service de diagnostic à distance, le Client fournira et assumera les coûts de connexion Internet, de modems ou d'ensembles de données spécifiés par Command Alkon, le cas échéant. Les réclamations et les responsabilités résultant du manquement du Client à l'une ou à l'ensemble de ses obligations en vertu du présent <u>Article 4(d)</u> seront entièrement supportées par le Client et Command Alkon n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour un tel manquement du Client.</p>	<p>Command Alkon, Customer shall provide all reasonably requested support and assistance, in addition to all Access Conditions, that Command Alkon requests in order to establish, maintain, and efficiently use the method of access, and all Service Commitments shall be excused and tolled to the same extent as Command Alkon's performance or timing is negatively affected by the need for or delay in such support and assistance. Without limiting the foregoing, Customer agrees that it will: (i) ensure that a Customer representative is available during provision of Services; (ii) provide Command Alkon reasonable working conditions, and (iii) test all Products in a non-business crucial or non-production environment before implementing or requesting the implementation of such Products into a business crucial or production environment. Throughout the MLSA Term, Customer shall maintain site conditions within the common environmental range of all systems devices and media as specified by Command Alkon. For Products having remote diagnostic service, Customer shall provide and bear the costs of Command Alkon-specified Internet connection or modems or data sets, when required. Claims and liabilities resulting from failure of Customer to fulfill any or all of its obligations under this <u>Section 4(d)</u> shall be fully borne by Customer and Command Alkon shall bear no liability whatsoever for such failure of Customer.</p>
<p>(e) Command Alkon décline toute responsabilité concernant la connexion, la combinaison ou l'interopérabilité des Produits et de Services avec les produits et services des tiers, et Command Alkon ne pourra être tenue responsable des dommages ou des pertes découlant de ces actions ou circonstances. En outre, le Client reconnaît et convient qu'il est seul responsable pour l'obtention les droits et autorisations requises permettant de connecter, combiner, exploiter et utiliser les Produits et Services avec les produits et services de tiers non fournis par Command Alkon.</p>	<p>(e) Command Alkon does not accept responsibility for the connection, combination or interoperability of any Products and Services with third party products and services, and Command Alkon shall have no liability for any damage or loss that may arise in connection with such acts or circumstances. Further, Customer agrees and acknowledges that Customer is solely responsible for obtaining any and all rights and authorizations required to connect, combine, operate and use any Products and Services with the products and services of third parties not supplied by Command Alkon.</p>
<p>(f) Le Client reconnaît et convient que Command Alkon peut inclure dans un Produit ou un Service une logique de programmation, un code ou d'autres dispositifs conçus pour permettre à Command Alkon de fournir un Service ou restreindre la reproduction ou l'utilisation du Produit ou du Service pour les utilisations expressément autorisées en vertu du présent CCLS ou de toute Bon de Commande applicable (« Dispositif de Protection »). Nonobstant toute disposition contraire, le Client ne peut pas, et ne doit en aucun cas, tenter d'obtenir le code source du Dispositif de Protection, et aucune licence ou aucun droit accordé dans le cadre du présent CCLS ou d'un Bon de Commande n'autorise le Client (ou tout tiers agissant en son nom) à modifier, désactiver ou tenter de contourner ce Dispositif de Protection. Le Client ne doit prendre aucune mesure visant à contourner une restriction de reproduction ou d'utilisation ou une autre mesure de protection du Produit ou du Service mis en œuvre par Command Alkon. En cas de mauvais fonctionnement du Dispositif de Protection, Command Alkon, à titre de seule responsabilité et de seul recours du Client, fournira des Services pour corriger le</p>	<p>(f) Customer acknowledges and agrees that Command Alkon may include within a Product or Service logic, code or other devices designed to enable Command Alkon to provide service or restrict reproduction or usage of the Product or Service for the express uses permitted under this MLSA or any applicable Order ("Protection Device"). Notwithstanding anything to the contrary, Customer may not, and in no event shall attempt to, obtain the source code of the Protection Device, nor shall any license or right granted in this MLSA or any Order entitle Customer (or any third party acting on its behalf) to modify, disable or attempt to circumvent such Protection Device. Customer shall not take any action designed to circumvent a reproduction or use restriction or other Product or Service protection scheme implemented by Command Alkon. In the event of any malfunction of the Protection Device, Command Alkon will, as its sole liability, and Customer's sole remedy, provide Services to correct such Protection Device so that Customer may use the affected Product or Service as licensed under this MLSA or the applicable Order.</p>

<p>Dispositif de Protection afin que le Client puisse utiliser le Produit ou le Service affecté conformément à la licence accordée en vertu du présent CCLS ou du Bon de Commande applicable.</p>	
<p>(g) Le Client reconnaît et accepte que, s'il y a lieu (cette applicabilité devant être déterminée par Command Alkon à sa seule discrétion raisonnable) (i) Command Alkon précisera la manière dont chaque administrateur de compte (« Administrateur de compte ») et utilisateur autorisé (« Utilisateur autorisé ») du Client recevra les justificatifs d'accès aux Produits et Services, (ii) chaque Administrateur de Compte et chaque Utilisateur Autorisé devra être à tout moment un employé du Client afin de conserver et d'utiliser ces Données d'accès, et (iii) sous réserve des conditions de tout Bon de Commande applicable, Command Alkon aura le droit de limiter le nombre ou le type d'Administrateurs de Compte ou d'Utilisateurs Autorisés. Chaque Bon de Commande applicable spécifiera la manière dont les Administrateurs de compte et les Utilisateurs autorisés recevront des comptes, des identifiants de connexion, des mots de passe et d'autres données d'accès (« Données d'accès ») pour les Services SaaS applicables, et toute limitation applicable au nombre ou au type d'utilisateurs. Le Client reconnaît que les Administrateurs de compte et les Utilisateurs autorisés peuvent être tenus d'accepter les termes d'un Contrat de licence d'utilisateur final, des Conditions d'utilisation ou d'un contrat similaire, et de toute règle de système divulguée ou publiée par Command Alkon (y compris sur le Service SaaS) régissant l'utilisation du Service SaaS ou de tout autre Produit ou Service (collectivement, les « Modalités d'accès ») avant d'accéder à ce Service SaaS, Produit ou Service. Le Client, ses Administrateurs de Compte et ses Utilisateurs Autorisés doivent à tout moment se conformer aux Modalités d'accès. Le Client est à tout moment responsable de la conformité de chaque Administrateur de compte et Utilisateur Autorisé avec les conditions du CCLS, de tout Bon de Commande, de tout Contrat d'Abonnement et de toute Modalité d'accès.</p>	<p>(g) Customer acknowledges and understands that, if applicable (which applicability shall be determined by Command Alkon in its sole reasonable discretion), (i) Command Alkon will specify the manner in which each account administrator (“Account Administrator”) and authorized user (“Authorized User”) of Customer will be provided with the access credentials to Products and Services, (ii) each Account Administrator and each Authorized User must be at all times an employee of Customer in order to retain and use such access credentials, and (iii) subject to the terms of any applicable Order, Command Alkon is entitled to place limitations on the number or type of Account Administrators or Authorized Users. Each applicable Order will specify the manner in which Account Administrators and Authorized Users will be provided with accounts, login IDs, passwords and other access credentials (“Access Credentials”) for the applicable SaaS Services, and any applicable limitations on the number or type of users. Customer acknowledges that Account Administrators and Authorized Users may be required to agree to the terms of an End User License Agreement, Terms of Use, or similar agreement, and any system rules disclosed or published by Command Alkon (including on the SaaS Service) governing use of the SaaS Service or any other Product or Service (collectively, “Access Terms”) prior to accessing such SaaS Service, Product or Service. Customer and its Account Administrators and its Authorized Users shall at all times comply with the Access Terms. Customer shall at all times be responsible for the compliance by each and every Account Administrator and Authorized User with the terms of the MLSA, any Order, any Subscriber Agreement, and any Access Terms.</p>
<p>(h) Le Client reconnaît et accepte que Command Alkon pourra immédiatement suspendre, résilier, retirer ou interrompre la fourniture, et/ou l'accès et l'utilisation par le Client (ou son Administrateur de compte ou Utilisateur autorisé) de tout ou partie d'un Produit ou Service pendant la période où : (i) Command Alkon, détermine que les Services ou les Produits, y compris les Services SaaS et les Logiciels sous licence, sont utilisés par le Client (ou tout Administrateur de compte ou Utilisateur autorisé) en violation matérielle de ce CCLS ou d'un Bon de Commande applicable, ou que le Client ne coopère pas raisonnablement avec Command Alkon dans le cadre d'une enquête raisonnable sur toute violation matérielle présumée de ce qui précède ; (ii) la suspension, la résiliation, le retrait ou l'interruption sont jugés nécessaires par Command Alkon, pour protéger ses intérêts, son réseau et/ou les données qui s'y trouvent, les DPI de Command Alkon (tels que définis ci-dessous à l'Article 14(a)), tout serveur ou système informatique de Command Alkon ou d'un tiers hébergeant un Service, tout Client de Command Alkon, ou tout Produit ou Service ; ou (iii) la suspension, la résiliation, le retrait ou l'interruption sont exigés par la loi, les règlements ou le droit légal d'un tiers. Command Alkon se réserve également le droit de mettre fin à la livraison ou à la fourniture d'un Service ou d'un Produit (y compris le Logiciel sous licence) en respectant un délai de préavis raisonnable si Command Alkon cesse de fournir ce Service ou ce Logiciel sous</p>	<p>(h) Customer acknowledges and agrees that Command Alkon may immediately suspend, terminate, withdraw or discontinue provision of, and/or Customer's (or its Account Administrator's or Authorized User's) access to and use of, all or part of any Product or Service during such time that: (i) Command Alkon determines that the Services or Products, including the SaaS Services and the Licensed Software, are being used by Customer (or any Account Administrator or Authorized User) in material violation of this MLSA or the applicable Order, or Customer fails to reasonably cooperate with Command Alkon in a reasonable investigation of any suspected material violation of the foregoing; (ii) such suspension, termination, withdrawal or discontinuance is deemed necessary by Command Alkon to protect Command Alkon, the Command Alkon network and/or any data thereon, the Command Alkon IP (as defined below in Section 14(a)), any Command Alkon or third party servers or computer systems hosting any Service, any Command Alkon customer, or any Product or Service; or (iii) such suspension, termination, withdrawal or discontinuance is required by law, regulation or legal right of another. Command Alkon also reserves the right to terminate the delivery or provision of a Service or Product (including Licensed Software) while giving a reasonable period of notice if Command Alkon ceases to provide such Service or Licensed Software generally to its customers. Command Alkon shall not be responsible for delays or costs incurred by Customer or any third party as a result of such</p>

<p>licence de manière générale à ses Clients. Command Alkon ne sera pas responsable des retards ou des coûts encourus par le Client ou un tiers en raison d'une telle suspension ou résiliation de la livraison ou de la fourniture de Produits ou de Services.</p>	<p>suspension or termination of the delivery or provision of Products or Services.</p>
<p>5. LIVRAISON, INSTALLATION, DEMENAGEMENT ET ENTRETIEN.</p> <p>(a) <u>Livraison ; Retard ; Risque de Perte.</u></p> <p>(i) La Livraison de tout Équipement (tel que définie ci-dessous) sera EXW (Incoterms 2010) (locaux de Command Alkon) (désigné dans les INCOTERMS du 1^{er} janvier 2011 par « ex works »). Le risque relatif à tout Bon de Commande est transféré au Client au moment de la remise par Command Alkon ou son agent au transporteur de l'équipement lié à cette commande. L'Équipement détenu pour le Client est détenu aux seuls risques et frais du Client.</p>	<p>5. EQUIPMENT DELIVERY, INSTALLATION, REMOVAL AND SERVICING.</p> <p>(a) <u>Delivery; Delay; Risk of Loss.</u></p> <p>(i) Delivery of any Equipment (as defined below) will be EXW (Incoterms 2010) (Command Alkon's premises) (defined in the January 1, 2011 INCOTERMS as "ex works"). Risk of loss in respect of any Order passes to Customer upon delivery by Command Alkon or its agent to the carrier of the Equipment related to such Order. Equipment held for Customer shall be held at Customer's sole risk and expense.</p>
<p>(ii) Le Client sera seul responsable de l'ensemble des coûts et frais liés à l'expédition et à la livraison des Equipements étant précisé que Command Alkon peut, sans que cela n'entraîne une quelconque obligation ou responsabilité, payer d'avance l'assurance de transport et de fret en fonction de la valeur de l'Équipement ainsi que les frais de transport. Si Command Alkon choisit, de payer ces coûts, le Client accepte d'en rembourser l'intégralité à Command Alkon.</p>	<p>(ii) Customer shall be solely responsible for all costs and charges relating to shipping and delivery of Equipment, provided that Command Alkon may, without undertaking any obligations or liabilities, pay in advance for transit insurance and freight insurance based on the Equipment valuation and for transportation charges, and if Command Alkon so elects, to pay such costs, Customer agrees to reimburse Command Alkon for all such costs.</p>
<p>(iii) « Équipement » désigne (A) tout matériel informatique, dispositifs mobiles, dispositifs de communication ou autres équipements liés à un Produit ou Service, ou (B) tout autre Produit physique.</p>	<p>(iii) "Equipment" means (A) any computer hardware, mobile devices, communication devices or other equipment related to a Product or Service, or (B) any other physical Products.</p>
<p>(b) <u>Installation.</u></p> <p>(i) Si, en vertu d'un Bon de Commande, tout Equipement est livré, acheté ou loué par Command Alkon ou concédé sous licence au Client, l'installation de l'Équipement relève de la seule responsabilité du Client, à moins que le Client n'achète également des services d'installation de l'Équipement en vertu du Bon de Commande (les « Services d'Installation de l'Équipement »). L'Équipement pour lequel le Client a acheté des Services d'Installation de l'Équipement sera installé par Command Alkon ou l'installateur désigné par Command Alkon. L'installation sera considérée comme terminée lorsque les procédures d'essai standard de Command Alkon auront été menées à bien. Command Alkon ne sera tenue d'installer l'Équipement que si (A) l'Équipement a été traité de façon appropriée pendant qu'il est en possession du Client, (B) tous les sites d'installation de l'Équipement requis sont préparés de façon appropriée et (C) l'Équipement et le(s) site(s) sont mis à la disposition de Command Alkon dans les trente (30) jours suivant la réception de l'Équipement par le Client.</p>	<p>(b) <u>Installation.</u></p> <p>(i) If pursuant to an Order, any Equipment is delivered, purchased or leased by or licensed to Customer from Command Alkon, then installation of Equipment is the sole responsibility of Customer unless Customer also purchases Equipment installation services pursuant to the Order ("Equipment Installation Services"). Equipment for which Customer has purchased Equipment Installation Services shall be installed by Command Alkon or Command Alkon's designated installer. Installation shall be deemed complete upon successful conclusion of Command Alkon's standard test procedures. Command Alkon shall be under no obligation to install any Equipment unless (A) the Equipment is properly treated while in the possession of Customer, (B) all prerequisite Equipment installation site(s) are properly prepared, and (C) the Equipment and site(s) are made available to Command Alkon within thirty (30) days after Customer's receipt of such Equipment.</p>
<p>(ii) Toutes les installations d'Équipement achetées par le Client doivent être effectuées sur la base des instructions écrites fournies par le Client, et Command Alkon décline toute responsabilité quant à l'exactitude, la suffisance, la pertinence ou la précision de ces instructions ; étant entendu, toutefois, que tout Equipement peut également être modifié par Command Alkon ou ses agents de manière à ce que l'Équipement soit conforme aux normes de sécurité, aux règlements ou aux lois applicables (A) des juridictions dans lesquelles l'équipement est fabriqué ou (B) de la destination de réception de l'équipement.</p>	<p>(ii) All installations of Equipment purchased by Customer shall be made on the basis of written instructions provided by Customer, and Command Alkon accepts no responsibility for the correctness, sufficiency, appropriateness, or accuracy of such instructions; provided, however, that all Equipment may be modified by Command Alkon or its agents in such a way as to cause such Equipment to conform to any applicable safety standards, regulations or laws of (A) the jurisdictions in which such Equipment is manufactured or (C) the final destination of shipment of such Equipment.</p>

<p>(c) <u>Déménagement.</u> Si le Client choisit de retirer tout Équipement de ses camions ou de ses installations, il sera seul responsable de la remise en état de fonctionnement desdits camions ou installations, y compris, mais sans s'y limiter, de toute la plomberie, de la tuyauterie, des tubes, de l'électronique, des câbles, des supports et des autres composants nécessaires pour rendre les camions ou les installations opérationnels pour l'utilisation prévue par le Client sans l'Équipement et Command Alkon n'a aucune obligation de retirer ou de désinstaller l'Équipement de tout camion ou installation du Client. Le Client reconnaît et accepte que les coûts pour un tel retrait (et les coûts pour remettre un camion ou une installation en état de fonctionnement par la suite) peuvent être importants et significatifs.</p>	<p>(c) <u>Removal.</u> If Customer chooses to remove any Equipment from its trucks or facilities, Customer shall be solely responsible for putting said trucks or facilities back into working order, including, but not limited to, all plumbing, piping, tubing, electronics, cables, brackets, and other components required to make trucks or facilities operational for Customer's intended use without the Equipment, and Command Alkon has no obligation, at any time, to remove or uninstall the Equipment from any of Customer's trucks or facilities. Customer acknowledges and accepts that costs for such removal (and costs for putting a truck or facility into working order thereafter) may be material and significant.</p>
<p>(d) <u>Services de Support.</u> Les Services de Support pour l'Équipement, y compris l'assistance téléphonique et la main-d'œuvre sur place ainsi que les pièces, qui ne sont pas expressément couverts par la garantie de l'Équipement aux termes des présentes ou d'un Bon de Commande, seront facturés aux taux horaires en vigueur de Command Alkon et seront assujettis aux modalités du présent CCLS et de tout Bon de Commande applicable.</p>	<p>(d) <u>Support Services.</u> Support Services for Equipment, including telephone and on-site labor, or parts, not specifically covered by an Equipment warranty hereunder or the terms of an Order will be charged at Command Alkon's then current hourly rates, and will be subject to the terms of this MLSA and any applicable Order.</p>
<p>6. SERVICES PROFESSIONNELS.</p> <p>(a) <u>Fourniture de Services Professionnels.</u></p> <p>(i) Si, en vertu d'un Bon de Commande, le Client requiert les Services Professionnels de Command Alkon, ce Bon de Commande doit spécifier la durée des Services Professionnels à fournir (la « Durée des Services Professionnels »), une description des Services Professionnels à fournir et, le cas échéant et seulement dans la mesure expressément spécifiée dans le Bon de Commande : l'étendue de ces Services Professionnels, toutes les conditions et limitations applicables, les termes de tous les tests ou approbations applicables, toutes les normes pour la fourniture des Services Professionnels, un calendrier indiquant les délais pour toutes les étapes du travail à fournir dans le cadre du Bon de Commande, toutes les obligations de Command Alkon de fournir des rapports périodiques, tous les livrables à fournir au Client (un « Livrable »), et la tarification applicable.</p>	<p>6. PROFESSIONAL SERVICES.</p> <p>(a) <u>Provision of Professional Services.</u></p> <p>(i) If, pursuant to an Order, Customer requires the Professional Services of Command Alkon, then the Order shall specify the term of the Professional Services to be provided (the "Professional Services Term"), a description of the Professional Services to be provided, and, as applicable and only to the extent expressly specified in the Order: the scope of such Professional Services, any applicable conditions and limitations, the terms for any applicable testing or approvals, any standards for the provision of Professional Services, a time line showing the time frames for all stages of the work to be provided under the Order, any obligations of Command Alkon to provide periodic reporting, any deliverables to be provided to Customer (a "Deliverable"), and applicable pricing.</p>
<p>(ii) Le cas échéant, chaque Bon de Commande peut désigner les employés spécifiques de Command Alkon ou tout mandataire de Command Alkon ou personnel de service autorisé (le « Personnel ») agréés par les Parties pour la Fourniture des Services Professionnels au titre de ce Bon de Commande. Le cas échéant, chaque Bon de Commande peut désigner un ou plusieurs membres du Personnel dont la principale responsabilité sera de superviser la fourniture par Command Alkon des Services Professionnels à exécuter dans le cadre de ce Bon de Commande (un « Chef de Projet de Command Alkon ») et d'assurer la liaison entre Command Alkon et le Client. Chaque Bon de Commande doit indiquer le temps que doit consacrer le personnel de Command Alkon qui fournit les Services professionnels en vertu de ce Bon de Commande. Si Command Alkon l'estime nécessaire, le Client nommera une ou plusieurs personnes ayant une responsabilité de gestion globale (le(s) « Gestionnaire(s) de Projet du Client ») pour assurer la liaison avec le Personnel désigné de Command Alkon.</p>	<p>(ii) As applicable, each Order may designate the particular Command Alkon employees or any Command Alkon agent or authorized service personnel ("Personnel") who have been agreed upon by the Parties to provide the Professional Services thereunder. If applicable, each Order may designate one or more Personnel whose primary responsibility will be to coordinate Command Alkon's efforts in connection with the Professional Services to be performed under such Order (a "Command Alkon Project Manager") and to act as a liaison between Command Alkon and Customer. Each Order shall indicate the time commitment to be made by the Command Alkon Personnel providing Professional Services thereunder. If deemed necessary by Command Alkon, Customer shall appoint one or more individuals with overall managerial responsibility (the "Customer Project Manager(s)") to act as a liaison to the designated Command Alkon Personnel.</p>
<p>(iii) Command Alkon fera en sorte que chacun des membres du Personnel soit suffisamment compétent et qualifié</p>	<p>(iii) Command Alkon shall ensure that each of the Personnel involved in the performance of the Professional</p>

<p>pour l'exécution des Services avec la compétence et le soin nécessaires. Dans l'éventualité où tout Personnel exécutant les Services Professionnels en vertu des présentes s'avérerait non qualifié (tel que déterminé à la discrétion raisonnable de toute Partie) pour toute raison n'entrant pas en conflit avec les lois applicables, y compris les lois sur la discrimination, le Client aura le droit, sans aucune responsabilité ou pénalité de quelque nature que ce soit envers Command Alkon, d'exiger que Command Alkon fournisse un remplaçant qualifié.</p>	<p>Services are sufficiently skilled and qualified to perform the Service with due skill and care. In the event that any Personnel performing the Professional Services hereunder are found to be unqualified (as determined in the reasonable discretion of any Party) for any reason not in conflict with applicable laws, including discrimination laws, Customer may request, without any liability or penalty of any kind owed to or by Command Alkon, that Command Alkon remove said Personnel from performing such Professional Services and provide a qualified replacement.</p>
<p>(b) <u>Contrôle des modifications et personnalisations.</u></p> <p>(i) Toute modification d'un Bon de Commande de Services Professionnels, y compris toute modification relative à un Livrable, doit être mutuellement acceptée par les Parties conformément à la procédure de demande de changement précisée dans le présent <u>Article 6(b)</u>. Si l'une des Parties demande par écrit des modifications importantes à un Bon de Commande (une « Demande de Modification »), Command Alkon doit, dès que possible, fournir au Client un relevé écrit de tous les frais ajustés (en fonction des taux convenus de Command Alkon pour le Bon de Commande applicable), l'impact sur les responsabilités, les extensions ou les réductions des calendriers, et/ou l'impact sur les Services Professionnels, le cas échéant, en ce qui concerne le travail qui devra être effectué par Command Alkon conformément à cette Demande de Modification. Dès l'approbation et la signature de la Demande de Modification par les deux Parties, Command Alkon doit effectuer ce travail (sous réserve de ces estimations de coûts et de délais), et l'exécution de ce travail par Command Alkon sera régie par les modalités du Bon de Commande applicable et du présent CCLS.</p>	<p>(b) <u>Change Control and Customizations.</u></p> <p>(i) Any change to an Order for Professional Services, including any change to any Deliverable thereunder, shall be mutually agreed upon by the Parties in accordance with the Change Request procedure specified in this <u>Section 6(b)</u>. If either Party requests in writing any material changes to such an Order (a "Change Request"), Command Alkon shall, as soon as possible, furnish Customer with a statement in writing of any adjusted charges (based upon Command Alkon's agreed upon rates for the applicable Order), impact on responsibilities, extensions or reductions of time schedules, and/or impact on the Professional Services, if any, with respect to the work that would be required to be performed by Command Alkon in accordance with such Change Request. Upon approval and execution of the Change Request by both Parties, Command Alkon shall perform such work (subject to such cost and time estimates), and the performance of such work by Command Alkon shall be governed by the terms and conditions of the applicable Order and this MLSA.</p>
<p>(ii) Le Client peut solliciter une Personnalisation (définie ci-dessous) des Services Professionnels, à Command Alkon. Si Command Alkon accepte de fournir une Personnalisation, les conditions de son développement seront précisées dans un Bon de commande de Services Professionnels signé par les deux Parties. Sauf disposition contraire dans un Bon de Commande applicable, les Parties conviennent que : (A) une Personnalisation sera développée aux frais exclusifs du Client, (B) cette Personnalisation sera utilisée uniquement par le Client pendant la Durée des Services Professionnels, (C) tous les DPI afférents à une Personnalisation seront détenus exclusivement par Command Alkon, (D) le développement sera effectué selon les autres conditions prévues dans le Bon de Commande applicable, et (E) si les DPI ou d'autres droits relatifs à cette Personnalisation sont dévolus au Client, s'engage à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents nécessaires (en ce compris un contrat de cession de droits d'auteurs) pour que Command Alkon devienne propriétaire de cette Personnalisation. La « Personnalisation ». La « Personnalisation » désigne tout logiciel spécialisé (y compris une mise à jour, une adaptation, une traduction, une mise à niveau ou toute autre modification de tout Logiciel sous licence ou autre Produit) ou tout autre DPI développé par ou pour Command Alkon spécifiquement pour un Client particulier et que Command Alkon ne met pas à la disposition de ses Clients en général. Rien dans les présentes n'empêche Command Alkon de fournir une Personnalisation similaire à un autre Client ou d'inclure une Personnalisation dans une version ultérieure d'un logiciel sous licence ou d'un autre produit ou service développé par ou pour Command Alkon.</p>	<p>(ii) The Customer may request a Customization (defined below) in respect of Professional Services, from Command Alkon. If Command Alkon agrees to provide any Customization, the terms for such development shall be specified in an Order for Professional Service that is executed by both Parties. Except as otherwise provided for in an applicable Order, the Parties agree as follows: (A) a Customization shall be developed at Customer's sole cost, (B) such Customization shall be used solely by Customer during the Professional Services Term, (C) all Intellectual Property in a Customization shall be owned exclusively by Command Alkon, (D) such development shall be on such other terms pursuant to the applicable Order, and (E) to the extent any Intellectual Property or other rights in or to such Customization vest in the Customer, the Customer hereby undertakes to do all acts and execute all documents necessary (including a copyright assignment agreement) to vest ownership of such Customization in Command Alkon. "Customization" means any specialized software (including an update, adaption, translation, upgrade or other modification to or of any Licensed Software or other Product) or other Intellectual Property that is developed by or for Command Alkon specifically for a particular customer and which Command Alkon does not make available generally to its customers. Nothing herein shall preclude Command Alkon from providing similar Customization to another customer or including any Customization in a future release of any Licensed Software or other Product or Service that is developed by or for Command Alkon.</p>

<p>(c) <u>Livraison et acceptation.</u></p> <p>(i) Dès l'achèvement d'un Livrable en vertu d'un Bon de Commande de Services Professionnels, Command Alkon doit, de la manière spécifiée dans ledit Bon de Commande, livrer ledit Livrable au Client pour qu'il l'examine et l'accepte tel que stipulé dans la présente section 6(c) et tel que spécifié, le cas échéant, dans ledit Bon de Commande. Dès réception du Livrable, le Client doit rapidement examiner ce Livrable pour confirmer sa conformité à toutes les exigences du Bon de Commande applicable (« Exigences »). Le Client doit fournir un avis écrit (un « Avis de non-acceptation ») à Command Alkon identifiant toute erreur importante ou tout manquement aux exigences (une « Non-conformité »), et un tel avis doit préciser les détails d'une telle Non-conformité. Le Livrable est réputé accepté par le Client à la première des éventualités suivantes : (A) l'émission par le Client d'une confirmation écrite de l'acceptation ; (B) la mise en œuvre ou l'utilisation commerciale du Livrable par le Client ; ou (C) l'absence d'émission par le Client d'un Avis de non-acceptation dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la livraison du Livrable par Command Alkon.</p>	<p>(c) <u>Delivery and Acceptance.</u></p> <p>(i) Upon completion of any Deliverable pursuant to an Order for Professional Services, Command Alkon shall, in the manner specified in such Order, deliver such Deliverable to Customer for its review and acceptance as set forth in this Section Error! Reference source not found. and as may be otherwise specified in such Order. Upon receipt of the Deliverable, Customer promptly shall review such Deliverable to confirm its conformance to any requirements in the applicable Order ("Requirements"). Customer shall provide written notice (a "Notice of Non-Acceptance") to Command Alkon identifying any material errors or failure to meet Requirements (a "Non-Conformance"), and any such notice must specify the details of any such Non-Conformance. The Deliverable shall be deemed accepted by Customer upon the earlier to occur of: (A) Customer's issuance of a written confirmation of acceptance; (B) Customer's commercial implementation or use of the Deliverable; or (C) the failure of Customer to issue any Notice of Non-Acceptance within fifteen (15) business days of Command Alkon's delivery of the Deliverable.</p>
<p>(ii) À la suite d'un Avis de non-acceptation en bonne et due forme de la part du Client, tel que défini dans le présent Article 6(c), Command Alkon doit corriger rapidement une telle Non-conformité afin que le Livrable soit conforme aux Exigences applicables, ce qui constitue le seul recours du Client pour une telle Non-conformité. Command Alkon n'est pas responsable de toute Non-conformité rapportée si elle est incapable de mettre en œuvre une mesure corrective parce que le Client n'a pas fourni de documentation ou d'information adéquate sur la Non-conformité, ou si Command Alkon est incapable de reproduire raisonnablement toute Non-conformité présumée malgré des efforts commercialement raisonnables pour le faire.</p>	<p>(ii) Following due notice from Customer of non-acceptance as set forth this Section Error! Reference source not found., Command Alkon shall promptly correct any such Non-Conformance so that the Deliverable conforms to the applicable Requirements, which shall be Customer's sole remedy for any such Non-Conformance. Command Alkon shall not be responsible for any purported Non-Conformance if it is unable to implement a remediation because Customer has failed to provide adequate documentation or information about the Non-Conformance, or Command Alkon is unable to reasonably reproduce any purported Non-Conformance despite commercially reasonable efforts to do so.</p>
<p>7. LOGICIEL SOUS LICENCE.</p> <p>(a) <u>License.</u></p> <p>(i) <u>Catégories de logiciels.</u> Le présent Article concerne les applications logicielles concédées sous licence par Command Alkon pour une installation sur site sur le matériel appartenant au Client ou exploité par lui (« Logiciel sous licence »). Pour que le Client reçoive une licence pour un Logiciel sous licence particulier, les Parties signeront un Bon de Commande applicable. Comme spécifié dans le Bon de Commande applicable, le Logiciel sous licence est concédé sous licence selon les termes de la Licence (telle que définie ci-dessous), et en contrepartie soit (i) d'une redevance initiale (« License Payée »), soit (ii) d'une redevance de licence récurrente (« Logiciel par abonnement »). La Licence commencera à la date indiquée dans le Bon de Commande applicable (la « Date de début ») et se poursuivra pendant la Durée de la Licence (comme indiqué ci-dessous dans l'Article 7(a)(iii)), sauf résiliation anticipée selon les modalités prévues par le présent CCLS.</p>	<p>7. LICENSED SOFTWARE.</p> <p>(a) <u>License.</u></p> <p>(i) <u>Software Categories.</u> This Section Error! Reference source not found. relates to software applications licensed by Command Alkon for on-premises installation on hardware owned or operated by Customer ("Licensed Software"). In order for Customer to receive a license for any particular Licensed Software, the Parties will execute an applicable Order. As specified in the applicable Order, Licensed Software is licensed on the terms of the License (as defined below), and in consideration of either (A) an up-front fee ("Paid-Up License"), or (B) a recurring license fee ("Subscription Software"). The License shall commence as specified in the applicable Order (the "Commencement Date") and continue for the License Term (as set forth below in Section 7(a)(iii)), unless terminated earlier as permitted under this MLSA.</p>
<p>(ii) <u>License.</u> Sous réserve des modalités et conditions du présent CCLS et des Bon de Commandes applicables, y compris les Limitations du champ d'application (définies ci-dessous), pendant la Durée de la Licence, Command Alkon accorde par les présentes au Client une licence personnelle, limitée, résiliable, non exclusive, non transférable, sans possibilité de sous-licence, révoquant pour installer, utiliser et exécuter le Logiciel sous</p>	<p>(ii) <u>License.</u> Subject to the terms and conditions of this MLSA and the applicable Order(s), including the Scope Limitations (defined below), during the License Term, Command Alkon hereby grants to Customer a personal, limited, terminable, non-exclusive, non-transferable, non-sublicenseable, revocable license to install, use and execute the Licensed Software specified in the applicable Order, in object code format only, solely for</p>

<p>licence spécifié dans le Bon de Commande applicable, au format code objet uniquement, uniquement pour l'usage interne du Client et pour son propre bénéfice (la « Licence »).</p>	<p>Customer's own internal use and solely for its own benefit (the "License").</p>
<p>(iii) <u>Durée de la Licence</u>. Sauf indication contraire dans le Bon de Commande applicable (et sous réserve de tout droit de résiliation de Command Alkon à l'égard de toute Licence) : (i) toute Licence Payée est concédée sous licence pour une durée perpétuelle (sous réserve des limitations de service mentionnées dans la section 7(d)(i) et de l'utilisation régulière de la Licence) et (ii) tout Logiciel par abonnement est concédé sous licence pendant la durée de la licence spécifiée dans le Bon de Commande applicable (la « Durée de la Licence ») ; étant entendu que si une Licence payante est convertie en Logiciel par abonnement à tout moment pour une raison quelconque, la licence perpétuelle associée à cette Licence deviendra automatiquement, lors de cette conversion, une licence pour la Durée de la licence applicable à ce Logiciel d'abonnement. En cas de résiliation (y compris toute résiliation en vertu de l'Article 12(b)(iv) des présentes Conditions Générales) ou d'expiration d'une Licence, tous les droits du Client concernant le Logiciel sous licence y afférent seront automatiquement résiliés et Command Alkon pourra choisir (A) de désinstaller le Logiciel sous licence du matériel du Client, et/ou (B) d'exiger du Client de désinstaller ou de supprimer le Logiciel sous licence (et de certifier à Command Alkon cette suppression), et de retourner à Command Alkon toutes les copies du Logiciel sous licence en possession ou sous le contrôle du Client.</p>	<p>(iii) <u>License Term</u>. Unless otherwise specified in the applicable Order (and subject to any termination rights of Command Alkon in respect of any License): (i) any Paid-Up License is licensed for a perpetual term (subject to the service limitations established in Section 7(d)(i) and to the regular use of the License) and (ii) any Subscription Software is licensed during the license term specified in the applicable Order (the "License Term"); provided that if any Paid-Up License is converted into Subscription Software at any time for an reason, then the perpetual license associated therewith shall, upon such conversion, automatically become a license that has the applicable License Term for such Subscription Software. Upon termination (including any termination pursuant to Section 12(b)(iv) of these Terms and Conditions) or expiration of any License, all rights of Customer with respect to the Licensed Software relating thereto shall automatically terminate and, at Command Alkon's election, Command Alkon shall have the right to either (A) uninstall such Licensed Software from Customer's hardware, and/or (B) direct Customer to uninstall or delete the Licensed Software (and certify to Command Alkon such deletion), and return to Command Alkon all copies of the Licensed Software in Customer's possession or control.</p>
<p>(iv) <u>Livraison du Logiciel</u>. Command Alkon peut rendre tout ou partie du Logiciel sous licence disponible exclusivement par téléchargement électronique ou par accès Internet à distance sur un serveur détenu ou contrôlé par Command Alkon.</p>	<p>(iv) <u>Delivery of Software</u>. At its sole option, Command Alkon may make all or any Licensed Software available exclusively by electronic download or via remote Internet access to a server owned or controlled by Command Alkon.</p>
<p>(b) <u>Limites de la Licence</u>.</p> <p>(i) Le Bon de Commande de Logiciel sous Licence applicable peut spécifier des limitations d'utilisation applicables au Logiciel sous Licence en question, y compris la limitation de l'installation ou de l'utilisation du Logiciel sous Licence à un nombre spécifique d'ordinateurs ou de serveurs, la limitation de l'utilisation à des utilisateurs spécifiques ou à un nombre spécifique d'utilisateurs, et/ou la limitation de l'utilisation uniquement dans un site spécifique (les « Limitations de l'étendue »).</p>	<p>(b) <u>Limitations on License</u>.</p> <p>(i) The applicable Licensed Software Order may specify use limitations applicable to the subject Licensed Software, including limiting the installation or use of the Licensed Software to a specific number of computers or servers, limiting use to specified users or a specific number of users, and/or limiting use solely in a specific facility (the "Scope Limitations").</p>
<p>(ii) Sauf indication contraire expresse dans un Bon de Commande, le Client n'est pas autorisé à copier le Logiciel sous licence, en totalité ou en partie, sauf pour réaliser une unique copie d'archive à des fins de sauvegarde uniquement (en incluant correctement l'avis de droit d'auteur et tout autre avis de propriété).</p>	<p>(ii) Except as otherwise expressly specified in an Order, Customer may not copy the Licensed Software, in whole or part, except that Customer may make a single archive copy for backup purposes only (with the proper inclusion of the copyright notice and any proprietary notices).</p>
<p>(iii) Le Client n'a pas le droit de créer des œuvres dérivées du Logiciel sous licence et ne doit pas le faire. Si, en violation de ce qui précède, le Client crée des œuvres dérivées non autorisées, ces œuvres dérivées seront la propriété exclusive de Command Alkon, le Client cédant irrévocablement par les présentes tous les droits de propriété qu'il peut acquérir sur ces œuvres dérivées. Aucun droit relatif à un Logiciel sous licence n'est accordé au Client, de quelque façon que ce soit, à l'exception des droits expressément accordés aux termes des présentes et du Bon de Commande applicable, et tous les droits non expressément accordés aux termes des présentes sont réservés à</p>	<p>(iii) Customer is not granted any rights to, and shall not, create any derivative works from the Licensed Software. If in violation of the foregoing Customer creates any such unauthorized derivative works, such derivative works shall be owned exclusively by, and Customer hereby irrevocably assigns any ownership rights it may accrue in such derivative works to, Command Alkon. No rights with respect to any Licensed Software are granted to Customer, in any manner whatsoever, except for those rights expressly granted hereunder and in the applicable Order, and all rights not expressly granted hereunder are reserved to Command Alkon. Any use of a Licensed Software outside of or</p>

<p>Command Alkon. Toute utilisation d'un Logiciel sous licence en dehors ou en violation de la Licence constituera une violation grave du présent CCLS.</p>	<p>otherwise in violation of the License shall constitute a material breach of this MLSA.</p>
<p>(iv) Command Alkon peut, à tout moment, émettre des correctifs, des corrections ou des corrections d'erreurs pour le Logiciel sous licence (chacun, un « Correctif »). Dès réception de Command Alkon, le Client devra installer rapidement toutes les Correctifs. Le cas échéant, les Correctifs peuvent également être installés directement ou à distance par Command Alkon.</p>	<p>(iv) Command Alkon may, at any time, issue patches, fixes, or error corrections for the Licensed Software (each, a “Fix”). Upon receipt from Command Alkon, Customer shall promptly install any and all Fixes. Where applicable, Fixes may also be installed directly or remotely by Command Alkon.</p>
<p>(c) <u>Services de support du Logiciel sous licence.</u></p> <p>(i) <u>Conditions de Support.</u> Le Client peut choisir de recevoir des services de maintenance et de support (« Services de Support ») pour le Logiciel sous licence en contrepartie du paiement d'une redevance, comme spécifié dans le Bon de Commande applicable. Les conditions des Services de Support standard, le cas échéant, applicables au Logiciel sous licence, seront fournies au Client dans le cadre de la signature d'un Bon de Commande ou seront publiées sur un site Web de Command Alkon. Dans la mesure où le Client souhaite des services ou des ressources non standard qui ne sont généralement pas mis à la disposition de tous les Clients en relation avec un élément particulier du Logiciel sous licence, ces Services Professionnels spécialisés seront spécifiés dans un Bon de Commande, et les conditions de ces Services professionnels seront soumises au présent CCLS (y compris l'Article 6 des présentes).</p>	<p>(c) <u>Support services of Licensed Software.</u></p> <p>(i) <u>Terms of Support.</u> Customer may elect to receive maintenance and support services (“Support Services”) for Licensed Software in consideration of payment of a fee, as specified in the applicable Order. The terms of any standard support services, if any, applicable to the Licensed Software, will be provided to Customer in connection with the execution of an Order or will be published on a Command Alkon website. To the extent Customer desires non-standard services or resources not generally made available to all customers in connection with a particular item of Licensed Software, such specialized Professional Services will be specified in an Order, and the terms of such Professional Services shall be subject to this MLSA (including <u>Section 6</u> hereof).</p>
<p>(ii) <u>Mises à jour et mises à niveau.</u> Command Alkon peut publier, de temps à autre, des mises à jour incrémentielles d'une version existante de tout Logiciel sous licence, qui peuvent inclure des fonctionnalités nouvelles ou modifiées, ainsi que des Correctifs (une « Mise à jour »). Command Alkon peut également émettre de temps à autre une nouvelle version majeure et autonome de tout Logiciel sous licence (une « Mise à niveau »). Si le Client achète des Services de Support, le Client recevra chaque Mise à jour de la version du Logiciel sous licence qu'il a obtenue et qui est généralement distribuée par Command Alkon à ses Clients pendant la durée du Bon de commande de Services de Support. En cas de défaut de paiement dû en vertu d'un Bon de Commande, Command Alkon aura le droit de suspendre immédiatement la livraison de toute autre Mise à jour au Client jusqu'à ce que tous les paiements en souffrance et les frais de retard applicables aient été payés. Les Services de Support ne donnent pas au Client le droit de recevoir une Mise à niveau. Le Client peut recevoir une Mise à niveau en signant un Bon de commande et en s'acquittant du prix d'une licence supplémentaire ou d'autres frais pour cette Mise à niveau, au choix de Command Alkon. Le Client peut être tenu d'installer ou de recevoir une Mise à jour ou une Mise à niveau pour disposer de la version commerciale la plus récente de tout Logiciel sous licence afin que Command Alkon puisse fournir des Services de Support à l'égard de ce Logiciel sous licence ou de tout autre Produit. Le fait que le Client ne maintienne pas une version à jour de tout Logiciel sous licence libère Command Alkon de son obligation de fournir des Services de Support, et tout manquement de Command Alkon à son obligation de fourniture de ces Services de Support en résultant ne constituera pas une violation de ce CCLS ou de tout Bon de Commande applicable.</p>	<p>(ii) <u>Updates and Upgrades.</u> Command Alkon may issue, from time to time, incremental updates to an existing version of any Licensed Software, which may include new or modified functionality, as well as Fixes (an “Update”). Command Alkon may also issue from time to time a major, standalone, new version of any Licensed Software (an “Upgrade”). If Customer purchases Support Services, during the term while such Support Services arrangement are in effect, Customer will receive each Update to the version of Licensed Software that Customer has licensed that is generally distributed by Command Alkon to its customers. If Customer fails to make any payment due under an Order, Command Alkon shall have the right to immediately suspend delivery of any further Updates to Customer until all outstanding payments and applicable late fees have been paid. Support Services will not entitle Customer to receive an Upgrade. Customer may receive an Upgrade by executing an Order and paying an additional license or other fee(s) for such Upgrade, as determined by Command Alkon. Customer may be required to install or receive an Update or an Upgrade to place Customer on the then-current, commercially available version of any Licensed Software in order for Command Alkon to provide Support Services in respect of such Licensed Software or any other Product. Failure of Customer to maintain a current version of any Licensed Software will relieve Command Alkon of its obligation to provide Support Services, and any resulting failure by Command Alkon to provide such Support Services shall not constitute a breach of this MLSA or any applicable Order.</p>
<p>(iii) <u>Frais de Services de Support.</u> Au cours de la durée initiale (le cas échéant) de tout Bon de Commande de Logiciel par</p>	<p>(iii) <u>Support Services Charges.</u> During the initial term (if any) of any Order for Subscription Software, charges for</p>

<p>abonnement, les frais des Services de Support standard applicables, le cas échéant, seront ceux indiqués sur le Bon de Commande applicable ou publiés sur un site Web de Command Alkon. Après cette période initiale, Command Alkon pourra, modifier les frais des Services de Support moyennant la notification d'un préavis écrit de trente (30) jours au Client avant la date de renouvellement de la souscription du Logiciel par abonnement concerné. La poursuite de l'utilisation des Services de Support par le Client vaudra acceptation de cette modification.</p>	<p>applicable standard Support Services, if any, will be as stated on the applicable Order or posted on a Command Alkon website. Following such initial term, Command Alkon may modify the charges for support services upon thirty (30) days written notice to Customer prior to the applicable Subscription Software renewal date. Customer's continued use of Support Services shall be deemed to be acceptance of such modification.</p>
<p><u>(iv) Responsabilités de Command Alkon en matière de service.</u> Au cours de la période pendant laquelle les Services de Support sont fournis par Command Alkon en vertu d'un Bon de Commande de logiciel sous licence applicable, Command Alkon s'efforcera de maintenir le Logiciel sous licence en bon état de fonctionnement et de répondre aux appels téléphoniques reçus pendant les horaires d'appel du Client, tel que spécifiés dans le Bon de Commande applicable (y compris un accord de niveau de service, le cas échéant).</p>	<p><u>(iv) Service Responsibilities of Command Alkon.</u> During the period in which Support Services are provided by Command Alkon pursuant to an applicable Licensed Software Order, Command Alkon shall endeavor to maintain the Licensed Software in good operating condition and furnish service for calls received during Customer's call window as specified on the applicable Order (including a service level agreement, if any).</p>
<p><u>(d) Limitations de service.</u></p> <p>(i) Nonobstant toute stipulation contraire aux termes des présentes, à tout moment après le dix-huitième (18) mois de la date de sortie d'une version d'un Logiciel sous licence (y compris toute nouvelle version), Command Alkon peut annoncer le « retrait » de cette version ou du Logiciel sous licence en général. Command Alkon peut également déterminer que certains Logiciels sous licence ne peuvent plus être correctement pris en charge en raison de l'obsolescence de l'environnement logiciel ou matériel (y compris les logiciels ou le matériel fournis par des tiers) nécessaire au fonctionnement des Logiciels sous licence. À la suite de cette décision, toutes les demandes ultérieures de Services de Support (ou de renouvellement des Services de Support) pour les Logiciels sous licence concernés seront sans effet, et Command Alkon ne sera plus tenue de respecter, et sera libérée de toutes les obligations de service pour ces Logiciels sous licence.</p>	<p><u>(d) Service Limitations.</u></p> <p>(i) Notwithstanding anything to the contrary herein, at any time after the eighteen (18) month anniversary of the release date of a version of any Licensed Software (including any new version), Command Alkon may announce "retirement" of that version or of the Licensed Software in general. Command Alkon also may determine that certain Licensed Software may no longer be properly supported due to obsolescence of the software or hardware environment (including software or hardware supplied by third parties) required for operation of the Licensed Software. Following that determination all subsequent requests for Support Services (or renewal of Support Services) for such Licensed Software shall be of no force or effect, and Command Alkon shall no longer be obligated for, and shall be released from, any and all service obligations for such Licensed Software.</p>
<p>(ii) Le Logiciel sous licence n'est éligible aux Services de Support que si le système informatique sur lequel il est installé est en bon état de fonctionnement (tel que déterminé par Command Alkon) et si le Client s'est entièrement conformé aux exigences de Command Alkon en matière d'installation, d'entretien, de configuration requises de l'équipement, et de conditions environnementales du site (tel que détaillés ci-dessous, tel que stipulé dans tout Bon de Commande applicable au Logiciel sous licence, et/ou tel qu'autrement précisé au Client par écrit). Avant la Date d'Entrée en Vigueur de toute Bon de Commande applicable, le Client devra effectuer tous les ajustements à ce qui précède que Command Alkon estime nécessaires et spécifie au Client par écrit.</p>	<p>(ii) Licensed Software is only eligible for Support Services provided that the computer system on which it is installed is in good operating condition (as determined in Command Alkon's sole discretion) and Customer has complied fully with Command Alkon's installation, serviceability, and equipment configuration requirements and site environmental conditions (as further discussed below, as set forth in any applicable Order for Licensed Software, and/or as otherwise provided to Customer in writing). Prior to the Commencement Date of any applicable Order, Customer shall make all adjustments to the foregoing that Command Alkon, in its sole discretion, determines to be necessary and specifies for Customer in writing.</p>
<p>(iii) Command Alkon n'a aucune obligation de fournir les Services de Support qui, de l'avis de Command Alkon, deviennent nécessaires en tout ou en partie en raison d'une installation ou d'une utilisation incorrecte du Logiciel sous licence, ou du défaut de maintien de l'environnement matériel ou logiciel spécifié. Tous les Services de Support pour les Logiciels sous licence, y compris les Services de Support par téléphone et sur site, qui ne sont pas spécifiquement couverts par le présent CCLS ou un Bon de Commande applicable et que Command Alkon accepte de fournir,</p>	<p>(iii) Support Services that, in Command Alkon's opinion, become necessary in whole or in part because of improper installation or use of Licensed Software, or failure to maintain the specified hardware or software environment, are not required to be provided by Command Alkon. Any Support Services for Licensed Software, including both telephone and on-site Support Services, not specifically covered by this MLSA or an applicable Order and which Command Alkon agrees to provide will be charged to Customer at Command Alkon's then-current hourly rates and will be subject to the terms of the MLSA.</p>

<p>seront facturés au Client aux taux horaires en vigueur de Command Alkon et seront soumis aux conditions de ce CCLS.</p>	
<p>(e) <u>Services d'installation du Logiciel sous licence.</u> Si, en vertu d'un Bon de Commande de Logiciel sous licence, le Logiciel sous licence doit être installé par Command Alkon, ce Logiciel sous licence sera installé sur les serveurs ou le matériel du Client conformément au DPS (tel que défini à l'<u>Article 18(c)</u>) ou à la Documentation Utilisateur (telle que définie à l'<u>Article 17(a)</u>) en vigueur (qui sera fourni au Client ou publiée sur le site Web de Command Alkon). Avant toute installation, le Client doit fournir des instructions écrites concernant l'environnement matériel et logiciel du Client. Toutes les installations de Logiciels sous licence sont effectuées sur la base et en fonction de ces instructions, et Command Alkon décline toute responsabilité quant à l'exactitude, la suffisance, la pertinence ou la précision de ces instructions du Client. Le Client doit s'assurer que ses serveurs et son matériel sont correctement préparés pour l'installation du Logiciel sous licence. L'installation sera considérée comme achevée à l'achèvement des procédures de test standard de Command Alkon. Les installations effectuées par des fournisseurs tiers non désignés par Command Alkon doivent être inspectées physiquement et certifiées comme étant prêtes à fonctionner par un représentant de Command Alkon ou son représentant désigné afin que toute garantie de Produit ou de Service prenne effet. Les services de certification d'installation sur place sont disponibles aux tarifs pratiqués par Command Alkon pour les services sur site.</p>	<p>(e) <u>Licensed Software Installation Services.</u> If, pursuant to any Order for Licensed Software, the Licensed Software is to be installed by Command Alkon, such Licensed Software shall be installed on Customer's servers or hardware in accordance with the then-current applicable SPD (as defined in <u>Section 18(c)</u>) or User Documentation (as defined in <u>Section 17(a)</u>) (which shall be provided to Customer or published on Command Alkon website). Prior to any installation, Customer shall provide written instructions with respect to Customer's hardware and software environment, and all installations of Licensed Software are made on the basis of and in reliance on such instructions, and Command Alkon accepts no responsibility for the correctness, sufficiency, appropriateness, or accuracy of such Customer instructions. Customer shall ensure its servers and hardware are properly prepared for installation of the Licensed Software. Installation shall be deemed completed upon successful conclusion of Command Alkon's standard test procedures. Installations by non-designated third party vendors must be physically inspected and certified as ready for operation by a Command Alkon representative or its designee in order for any product or service warranties to become effective. On-site installation certification services are available at Command Alkon's rates for on-site services.</p>
<p>(f) <u>Équipement lié au Logiciel sous licence.</u> Le matériel, les appareils mobiles ou tout autre Equipement lié au Logiciel sous licence qui est fourni au Client en vertu de tout Bon de Commande de Logiciel sous licence sera fourni conformément aux dispositions du présent CCLS et de tout Bon de Commande lié à cet Equipement.</p>	<p>(f) <u>Equipment Related to Licensed Software.</u> Hardware, mobile devices or other Equipment related to the Licensed Software that is provided to Customer pursuant to any Order for Licensed Software shall be provided in accordance with the provisions of this MLSA and any Order related to such Equipment.</p>
<p>8. SERVICES SAAS.</p> <p>(a) Le présent <u>Article 8</u> concerne chaque application ou plateforme logicielle hébergée par Command Alkon et mise à la disposition du Client en tant que logiciel-service (un « Service SaaS »). Afin que le Client puisse acheter un Service SaaS, les Parties signeront un Bon de Commande spécifique. Ce Bon de Commande de Services SaaS identifiera les services à fournir et toutes les conditions supplémentaires liées à ce Service SaaS spécifique. Les Services SaaS seront mis à disposition à la date spécifiée dans le Bon de Commande applicable et pour la durée spécifiée dans le Bon de Commande applicable (la « Durée de la Commande SaaS »).</p>	<p>8. SAAS SERVICES.</p> <p>(a) This <u>Section 8</u> relates to each software application or platform hosted by Command Alkon and made available to Customer as a software-as-a-service (a "SaaS Service(s)"). In order for Customer to purchase a SaaS Service, the Parties will execute an applicable Order. Such SaaS Services Order will identify the services to be provided and any additional terms or conditions related to such specific SaaS Service. The SaaS Services will be made available on the commencement date specified in the applicable Order and for the term specified in the applicable Order (the "SaaS Order Term").</p>
<p>(b) Sauf indication contraire dans un Bon de Commande, un Service SaaS sera hébergé sur un serveur exploité par ou au nom de Command Alkon, et le Client pourra y accéder à distance par le biais d'une connexion Internet, en utilisant un portail, une application ou tout autre moyen spécifié dans le Bon de Commande. Pendant la Durée de la Commande SaaS et sous réserve des conditions du Bon de Commande applicable, Command Alkon donnera au Client l'accès au service SaaS auquel le Client s'est abonné, de la manière dont les services SaaS sont, au moment de l'accès, généralement fournis aux autres Clients (à l'exclusion des fonctions spéciales, des personnalisations et des autres déploiements ou architectures spécifiques au Client qui sont disponibles moyennant des frais ou qui ne sont pas fournis de manière générale à tous les Clients), à condition que le Client</p>	<p>(b) Except as otherwise specified in an Order, a SaaS Service will be hosted on a server operated by or on behalf of Command Alkon, and may be accessed remotely by Customer via an Internet connection, using a portal, application or other means specified in the Order. During the SaaS Order Term and subject to the terms of the applicable Order, Command Alkon will give Customer access to a SaaS Service to which Customer has subscribed, in such manner as the SaaS Services are, at the time of access, generally presented to other customers (excluding special features, customizations, and other customer-specific deployments or architecture that are available for a fee or that are not provided generally across all customers), provided that Customer is otherwise in compliance with this MLSA and the applicable Order.</p>

<p>soit par ailleurs en conformité avec le présent CCLS et le Bon de Commande applicable. Command Alkon se réserve le droit de fournir le Service SaaS à partir de sites, et/ou par le biais de sous-traitants, dans le monde entier.</p>	<p>Command Alkon reserves the right to provide the SaaS Service from locations, and/or through use of subcontractors, worldwide.</p>
<p>(c) Command Alkon conservera à tout moment le contrôle éditorial sur le contenu, l'apparence et les fonctionnalités du Service SaaS, et se réserve le droit, à tout moment, de modifier le Service SaaS, y compris d'ajouter, modifier ou supprimer certaines fonctionnalités ou caractéristiques. Le Client renonce à toute réclamation à l'encontre Command Alkon en vertu des présentes pour toute modification par Command Alkon d'un Service SaaS tel que livré de façon générale à ses Clients.</p>	<p>(c) Command Alkon shall at all times retain editorial control over the content, appearance and functionality of the SaaS Service, and reserves the right at all times to modify the SaaS Service, including to add, modify or remove certain functionality or features. Customer shall have no claim against Command Alkon hereunder to the extent that Command Alkon so modifies a SaaS Service as delivered generally to its customers.</p>
<p>(d) Licence de Service SaaS.</p> <p>(i) Sous réserve des termes et conditions de ce CCLS (y compris le Bon de Commande applicable), et du paiement des frais d'abonnement applicables pendant la Durée de la commande SaaS applicable, Command Alkon accorde par les présentes au Client, et le Client accepte par les présentes, une licence personnelle, résiliable, non exclusive, non transférable, sans possibilité de sous-licence, d'accès et d'utilisation du Service SaaS spécifié dans un Bon de Commande uniquement pour l'usage interne du Client et pour son propre bénéfice (la « Licence SaaS »). Le Client et ses Utilisateurs autorisés ne peuvent pas utiliser le Service SaaS en dehors de l'étendue et de l'utilisation autorisées par la Licence SaaS accordée en vertu des présentes et du Bon de Commande applicable.</p>	<p>(d) SaaS License.</p> <p>(i) Subject to the terms and conditions of this MLSA (including the applicable Order), including payment of the applicable subscription fees during the applicable SaaS Order Term, Command Alkon hereby grants to Customer and Customer hereby accepts, a personal, terminable, non-exclusive, non-transferable, non-sublicenseable, limited license to access and use the SaaS Service specified in an Order solely for Customer's own internal use and solely for its own benefit (the "SaaS License"). Customer and its Authorized Users may not use the SaaS Service outside of the scope and usage permitted under the SaaS License granted hereunder and in the applicable Order.</p>
<p>(ii) Si cela est stipulé dans un Bon de Commande, la Licence SaaS peut inclure le droit pour le Client d'autoriser certains Tiers non affiliés désignés par le Client (« Tiers autorisés ») à accéder au Service SaaS concerné et aux données y afférentes dans la limite expressément prévue par la fonctionnalité du Service SaaS applicable. Ces Tiers autorisés (et, s'ils sont spécifiés dans un Bon de Commande, leurs utilisateurs autorisés) seront autorisés à accéder aux Services SaaS et à les utiliser au nom du Client, sous réserve des stipulations du présent CCLS, et le Client est responsable du respect du présent CCLS par ces Tiers autorisés. Aucun droit n'est accordé au Client concernant le Service SaaS, de quelque façon que ce soit, à l'exception des droits expressément accordés par les présentes, et tous les droits qui ne sont pas expressément accordés par les présentes sont réservés à Command Alkon. Toute utilisation du Service SaaS en violation de la Licence SaaS est une violation grave du présent CCLS.</p>	<p>(ii) If specified in an Order, the SaaS License includes the right for Customer to allow certain designated unaffiliated third parties designated by Customer ("Authorized Third Parties") to access the applicable SaaS Service and the data therein to the extent expressly intended by the functionality of the applicable SaaS Service. Such Authorized Third Parties (and, if specified in an Order, their authorized users) shall be entitled to access and use the SaaS Services on behalf of Customer, subject to the terms of this MLSA, and Customer is responsible for such Authorized Third Parties' compliance with this MLSA. No rights are granted to Customer with respect to the SaaS Service, in any manner whatsoever, except for those rights expressly granted hereunder, and all rights not expressly granted hereunder are reserved to Command Alkon. Any use of the SaaS Service in violation of the SaaS License shall constitute a material breach of this MLSA.</p>
<p>(iii) Le Service SaaS sera fourni en tant que service. Le Client reconnaît que Command Alkon n'a aucune obligation de livraison et ne fournira pas de copies d'un logiciel inclus dans ou lié au Service SaaS au Client. Le Client comprend et reconnaît que le Client et ses Tiers autorisés (ou, si cela est spécifié dans un Bon de Commande, leurs utilisateurs autorisés) peuvent, afin d'accéder à tout Service SaaS sur un ordinateur personnel, une tablette, un téléphone mobile ou un autre dispositif mobile (chacun, un « Dispositif »), être tenus de télécharger une application, une applet, un complément de navigateur ou un autre programme (une « Application ») pour accéder au Service SaaS. Le Client, ses Utilisateurs Autorisés et ses Tiers autorisés ne peuvent pas prêter, louer ou transférer l'Application à un autre utilisateur. Le Client, ses Utilisateurs autorisés et ses Tiers autorisés peuvent être tenus d'accepter des conditions générales</p>	<p>(iii) The SaaS Service will be delivered as a service. Customer acknowledges that Command Alkon has no delivery obligation and will not deliver copies of any software comprised in or related to the SaaS Service to Customer. Customer understands and acknowledges that Customer and its Authorized Third Parties (or, if specified in an Order, their authorized users) may, in order to access any SaaS Service on a personal computer, tablet, mobile phone or other mobile device (each, a "Device"), be required to download an application, applet, browser add-in or other program (an "Application") that is appropriate for the applicable device. Customer, its Authorized Users and its Authorized Third Parties may not loan, rent, lease or otherwise transfer the Application to another user. Customer, its Authorized Users and Authorized Third Parties may be required to accept a mobile application user agreement in connection with the</p>

<p>d'utilisation d'application mobile en rapport avec le téléchargement et l'installation de toute Application, en vertu duquel l'utilisateur final concerné se verra accorder une licence limitée, révoquée, non exclusive, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence et non transférable pour utiliser l'Application et le Service SaaS associé uniquement pour ses besoins commerciaux internes, strictement en conformité avec le présent CCLS, tout Bon de Commande applicable et conditions générales d'utilisation. Command Alkon (et/ou ses concédants et fournisseurs de services) conserve tous titres et droits de propriété sur l'Application et toute copie de celle-ci, quelle que soit la forme ou le support dans lequel ou sur lequel l'original et les autres copies peuvent exister. Chaque Application téléchargée est concédée sous licence en tant que produit unique, et ses composants ne peuvent être séparés ou copiés pour être utilisés sur plus d'un ordinateur ou autre Dispositif.</p>	<p>download and installation of any Application, pursuant to which the applicable end-user will be granted a limited, revocable, non-exclusive, non-sub-licensable, and non-transferable license to use the Application and the associated SaaS Service solely for his, her or its internal business purposes, strictly in accordance with this MLSA, any applicable Order, and such mobile end user agreement. Command Alkon (and/or its licensors and service providers) retains title and ownership of the Application and any copies thereof, regardless of the form or media in which or on which the original and other copies may exist. Each downloaded Application is licensed as a single product, and its component parts may not be separated or copied for use on more than one computer or other Device.</p>
<p>(e)Le Client accèdera au Service SaaS uniquement par l'intermédiaire des méthodes et systèmes désignés ou approuvés par Command Alkon, tels que les sites Internet désignés par Command Alkon, les adresses IP, les applications mobiles, les systèmes d'échange de données d'entreprise (« EDX ») ou les serveurs de Services d'Information Internet (« ISS ») désignés par Command Alkon.</p>	<p>(e)Customer shall access the SaaS Service using only methods and systems stated by Command Alkon to be enabled or otherwise approved for access, such as Command-Alkon-designated Internet websites, IP Addresses, mobile device applications, Enterprise Data Exchanges ("EDX") or Internet Information Services ("ISS") servers.</p>
<p>(f)A compter de la résiliation d'un Bon de Commande de Service SaaS, le droit d'accès et d'utilisation par le Client du Service SaaS concerné sera immédiatement révoqué et le Client devra immédiatement cesser tout accès ou utilisation du Service SaaS correspondant.</p>	<p>(f)Upon termination of any SaaS Service Order, Customer's right to access or use the applicable SaaS Service shall immediately terminate and Customer shall cease all access to or use of the SaaS Service relating thereto.</p>

<p>9. OBLIGATIONS DU CLIENT.</p> <p>(a) Le Client s'engage, comme condition des obligations, garanties et engagements de Command Alkon en vertu du CCLS et des Bons de Commande : (i) à informer immédiatement Command Alkon de tout dysfonctionnement de tout Produit ou de la défaillance de tout Service ; (ii) à maintenir toutes les données de sauvegarde nécessaires pour remplacer les données critiques du Client ou de tiers en cas de perte ou d'endommagement de ces données pour une quelconque raison ; (iii) à autoriser Command Alkon à accéder à distance à tous les systèmes et installations de communication applicables, tel que nécessaire pour la fourniture de Produits et/ou Services ; (iv) sur demande écrite préalable de Command Alkon, à fournir à Command Alkon l'accès à tous les sites installations ou équipements sur lesquels un Produit ou Service est, ou doit être, installé ou fourni, dans la mesure nécessaire pour permettre à Command Alkon de fournir ce Produit ou Service, y compris l'accès physique raisonnable aux sites, installations et équipements du Client. Command Alkon fera des efforts raisonnables pour programmer un tel accès aux sites, installations et équipements pendant les heures d'ouverture normales du Client, de façon à minimiser toute interruption des opérations commerciales du Client. Le Client reconnaît et convient toutefois que Command Alkon pourra avoir besoin d'un accès immédiat, si nécessaire pour répondre à une menace sur la sécurité ou à un autre danger imminent pour le réseau de Command Alkon et/ou les données présentes sur celui-ci, les DPI de Command Alkon, le serveur de Command Alkon ou d'un tiers hébergeant un Service, un autre Client ou tout Produit ou Service. Si pendant une telle période, le Client ne fournit pas l'accès stipulé dans les <u>Articles 4(d)</u> et cet <u>Article 9</u>, Command Alkon ne sera pas tenu de l'exécution ou de la fourniture des Produits et/ou Services applicables.</p>	<p>9. OBLIGATIONS OF CUSTOMER.</p> <p>(a) Customer shall, as a condition of the obligations, warranties and commitments of Command Alkon under this MLSA or any Order: (i) notify Command Alkon immediately of any malfunction of any Product or failure of any Service; (ii) maintain all back-up data necessary to replace critical Customer or third party data in the event of loss or damage to such data from any cause; (iii) allow Command Alkon to access remotely all applicable systems and communication facilities as necessary to provide the Products and Services; (iv) upon prior written request of Command Alkon, provide Command Alkon with access to all sites, facilities or equipment at which any Product or Service is, or is to be, installed or provided as necessary to enable Command Alkon to provide such Product or Service, including reasonable physical access to Customer's sites, facilities and equipment. Command Alkon shall make reasonable efforts to schedule such access to sites, facilities and equipment during Customer's ordinary business hours and in such a manner to minimize any interruption to Customer's business operation, provided that Customer acknowledges and agrees that Command Alkon may need immediate access as necessary to address any security threat or other imminent harm to the Command Alkon network and/or any data thereon, the Command Alkon IP, the Command Alkon or third party server hosting any Service, any other customer, or any Product or Service. If and during such period Customer fails to provide access as set forth in <u>Section 4(d)</u> and this <u>Section 9</u>, Command Alkon will be excused from the performance or provision of the applicable Products and/or Services.</p>
<p>(b) Le Client reconnaît et convient qu'une grande partie ou tous les Produits et Services nécessitent ou peuvent nécessiter l'accès par Command Alkon aux équipements, installations, ordinateurs, réseaux, télécommunications et ressources informatiques du Client ou des prestataires de services du Client.</p>	<p>(b) Customer acknowledges and agrees that many or all of the Products and Services do or may require access by Command Alkon to the equipment, facilities, computers, network, telecommunications, and computing resources of Customer or Customer's service providers.</p>
<p>(c) Command Alkon ou ses mandataires peuvent, moyennant un préavis de quinze (15) jours au Client, visiter et inspecter le lieu d'activité du Client ainsi que ses dossiers, ses biens et ses locaux jusqu'à une (1) fois par année civile afin de vérifier la conformité du Client aux dispositions du présent CCLS. Si une vérification indique un paiement insuffisant de cinq pour cent (5 %) ou plus des montants dus en vertu des présentes ou une autre non-conformité non monétaire, le Client doit rembourser rapidement à Command Alkon le coût raisonnable de la vérification. Tout paiement insuffisant des montants dus en vertu des présentes, tel que déterminé par une vérification des activités, des dossiers, des biens et des locaux du Client, sera immédiatement dû et payable à Command Alkon et sera assujéti aux frais de retard décrits à l'<u>Article 3(f)</u>. Command Alkon conservera les droits accordés dans le présent <u>Article 9(c)</u> pendant une période se terminant six (6) mois après la fin de la Durée du CCLS.</p>	<p>(c) Command Alkon or its agents shall, on fifteen (15) days' notice to Customer, have the right to visit and inspect Customer's place of business and Customer's records, property and premises up to one (1) time per calendar year to verify Customer's compliance with the provisions of this MLSA. If an audit indicates an underpayment of five percent (5%) or more of the amounts due hereunder or other non-monetary noncompliance, Customer shall promptly reimburse Command Alkon for the reasonable cost of the audit. Any underpayment of amounts due hereunder as determined by an audit of Customer's business, records, property and premises shall be immediately due and payable to Command Alkon and subject to the late fee described in <u>Section Error! Reference source not found.</u> Command Alkon will retain the rights granted in this <u>Section Error! Reference source not found.</u> for a period ending six (6) months following the MLSA Term.</p>
<p>(d) Command Alkon peut vérifier l'utilisation des Services SaaS par le Client afin de s'assurer du respect du présent CCLS et des Conditions d'accès. Dans le cadre d'une telle vérification, le Client doit fournir à Command Alkon une assistance raisonnable et un accès à l'information raisonnablement demandée par</p>	<p>(d) Command Alkon shall have the right to audit Customer's use of the SaaS Services to ensure compliance with this MLSA and the Access Terms. In connection with any such audit, Customer shall provide to Command Alkon reasonable assistance and access to information reasonably requested by Command Alkon.</p>



Command Alkon. Command Alkon peut communiquer les résultats d'un tel audit à ses fournisseurs tiers concernés.	Command Alkon may report the results of any such audit to its applicable Third-Party Providers.
(e) Le Client est responsable de, et doit fournir et installer, son propre matériel, ses services de télécommunications et son environnement informatique (y compris un EDX ou un ISS) comme nécessaire ou indiqué par Command Alkon à tout moment pour accéder à tout Produit ou Service, y compris les Services SaaS. Il est prévu que la technologie en général, et le Service SaaS en particulier, évoluent au fil du temps, et le Client reconnaît que les exigences matérielles ou logicielles peuvent également changer de temps à autre. Le Client est responsable de tous les frais de connexion et de ligne, y compris les frais longue distance, les plans de données et les frais d'itinérance. Il est entendu que les systèmes de télécommunications et la connectivité du Client à Internet, et autres contraintes du Client relatives à l'accès à Internet, sont complexes et hors du contrôle et de la responsabilité de Command Alkon, et par conséquent, l'obligation de Command Alkon de rendre le Service SaaS accessible se limite à fournir un système opérationnel accessible par un ordinateur distant du serveur par Internet, et est réputée satisfaite si un tel ordinateur est en mesure d'accéder au Service SaaS avec les mots de passe et/ou autorisations fournis au Client, nonobstant toutes difficultés de connexion éprouvées par le Client.	(e) Customer is responsible for, and shall provide and install, its own hardware, telecommunications, and computing environment (including an EDX or an ISS) as necessary or designated by Command Alkon at any time for accessing any Product or Service, including the SaaS Services. It is anticipated that technology generally, and the SaaS Service specifically, will evolve over time, and Customer understands that the requirements for such hardware or software may also change from time to time. Customer is responsible for all connection and line charges, including long distance, data plans, and roaming charges. It is understood that telecommunications systems and connectivity by Customer to the Internet, and otherwise on Customer's side of the Internet, are complex and outside of Command Alkon's control and responsibility, and therefore Command Alkon's obligation to make the SaaS Service accessible shall be limited to providing an operational system that is accessible via a computer remote from the server via the Internet, and shall be deemed satisfied if such a computer is able to access the SaaS Service with the passwords and/or authorizations provided to Customer, regardless of whether Customer experiences connection difficulties.

<p>10. EXPORT.</p> <p>(a) Le Client reconnaît que les Produits ou Services peuvent faire l'objet de restrictions en matière d'exportation et de sanctions applicables aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Le Client accepte de se conformer à l'ensemble des lois, règlements, traités, et autres décisions d'autorités gouvernementales, dans tous les pays concernés, pouvant s'appliquer aux Produits ou Services, ainsi qu'à toutes les restrictions en matière d'utilisation finale, d'utilisateur final et de destination concernant les restrictions d'exportation et d'importation du pays dans lequel les Produits ou Services sont utilisés ou à destination ou en provenance desquels les Produits sont exportés ou fournis. Indépendamment des déclarations faites par le Client à Command Alkon concernant la destination finale des Produits ou Services, le Client s'engage à ne pas exporter ou initier une expédition à l'exportation, directement ou indirectement, des Produits ou Services ou systèmes incluant ces Produits ou Services sans avoir au préalable respecté toutes les exigences et lois en matière d'exportation, y compris en obtenant toute licence obligatoire auprès du Gouvernement des États-Unis et/ou d'autres organismes de réglementation pertinents, si nécessaire.</p>	<p>10. EXPORT.</p> <p>(a) Customer acknowledges that the Products or Services may be subject to U.S. and/or other export and sanctions restrictions. Customer agrees to comply with all applicable laws, regulations, treaties, and other government authorities, in all relevant jurisdictions, that may apply to the Products or Services, as well as any end-use, end-user, and destination restrictions regarding export and import restrictions of the jurisdiction in which the Products or Services are used or to or from which the Products or Services are exported or provided. Regardless of any disclosure made by Customer to Command Alkon of an ultimate destination of the Products or Services, Customer will not export or commence shipment for export of, either directly or indirectly, any Products or Services or system incorporating such Products or Services without first complying with all export requirements and laws, including by obtaining a license from the United States Government and/or other relevant licensing bodies, if required.</p>
<p>11. PROTECTION DES DONNÉES.</p> <p>(a) Command Alkon et le Client s'engagent à respecter les dispositions des lois applicables en matière de protection des données (y compris la loi américaine sur la protection de la vie privée, le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne et les lois applicables en matière de protection des données d'autres juridictions dans le monde) ("Lois en matière de DP"). Command Alkon (i) traitera les "Données Personnelles" (telles que définies dans Lois en matière de DP) fournies par le Client conformément à l'accord du Client et (ii) prendra les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour empêcher un traitement non autorisé ou illégal de ces Données Personnelles et la perte, la destruction accidentelle ou l'endommagement de ces Données Personnelles. Le Client reconnaît que Command Alkon pourra transférer ces Données Personnelles d'un pays à l'autre, un tel transfert ne dégageant pas Command Alkon de ses obligations en vertu de la présente clause et des Lois en matière de DP. Le Client reconnaît et convient que Command Alkon pourra nommer des sous-traitants pour traiter les Données Personnelles, dès lors que ces sous-traitants acceptent de se conformer aux Lois en matière de DP applicables, et le Client aura la possibilité de s'opposer à la fourniture de ces services par de tels sous-traitants si les Lois en matière de DP applicables l'exigent. Command Alkon tiendra à jour une liste de ces sous-traitants dans la section juridique du site internet de Command Alkon https://commandalkon.com/sub-processor-list/ et fournira une mise à jour sur ce site internet en cas de modification de cette liste.</p>	<p>11. DATA PROTECTION.</p> <p>(a) Both Command Alkon and Customer undertake to comply with the provisions of applicable data protection laws (including U.S. privacy law, the E.U. General Data Protection Regulation, and applicable data protection laws of other jurisdictions worldwide) ("DP Laws"). Command Alkon shall (i) only process "Personal Data" (as defined in the applicable DP Laws) supplied by Customer in accordance with the agreement of Customer and (ii) take appropriate technical and organization measures to prevent unauthorized or unlawful processing of such Personal Data and against accidental loss or destruction of, or damage to, such Personal Data. Customer acknowledges that Command Alkon may transfer any such Personal Data from jurisdiction to jurisdiction, but any such transfer shall not relieve Command Alkon from its obligations under this clause and the applicable DP Laws. Customer acknowledges and agrees that Command Alkon may appoint sub-contractors who may act as any sub-processor(s) of the Personal Data so long as such sub-contractors agree to comply with applicable DP Laws, and that Customer shall have an opportunity to object to such sub-processor(s) if required by applicable DP Laws. Command Alkon will maintain an up-to-date list of such sub-processors on the Legal Section of a Command Alkon website https://commandalkon.com/sub-processor-list/ and will provide an update on such website in the event of a change to such list.</p>
<p>(b) Le Client reconnaît qu'il existe des risques inhérents à la connectivité Internet qui pourraient entraîner une atteinte à la vie privée et aux biens du Client ou à la divulgation d'Informations confidentielles (telles que définies dans l'Article 15) de tout Client (telles que définies dans l'Article 15) de tout Client.</p>	<p>(b) Customer acknowledges that there are risks inherent in Internet connectivity that could result in the loss of Customer's privacy and property or disclosure of Confidential Information (as defined in Section 15) of any Customer.</p>

<p>12. RÉSILIATION.</p> <p>(a) <u>Par l'une ou l'autre Partie</u> :</p> <p>(i) En cas de violation grave par une Partie d'un Bon de Commande, la Partie non défaillante sera en droit de résilier le Bon de Commande applicable par la délivrance d'une notification de résiliation écrite, dès lors que la Partie non défaillante a notifié par écrit à la Partie défaillante la violation grave, et que la Partie défaillante n'a pas remédié à cette violation dans les quinze (15) jours à compter de cette notification de violation.</p>	<p>12. TERMINATION.</p> <p>(a) <u>By Either Party</u>:</p> <p>(i) In the event of a material breach by a Party of any Order, the non-breaching Party has the right to terminate the applicable Order upon written notice of termination, if the non-breaching Party has provided written notice to the breaching Party specifying the material breach, and the breaching Party has failed to cure such breach within fifteen (15) days of such notice of breach.</p>
<p>(ii) Si tous les Bons de commande ont expiré ou ont été résiliés, l'une ou l'autre Partie pourra résilier le présent CCLS par une notification écrite à l'autre Partie à cet effet. Tout Bon de Commande prendra fin au moment de la résiliation ou de l'expiration de tous les Produits et Services fournis en vertu de celui-ci.</p>	<p>(ii) In the event all Orders have expired or been terminated, either Party may terminate this MLSA upon written notice to the other Party. Any Order shall terminate upon the termination or expiration of all Products and Services provided thereunder.</p>
<p>(b) <u>Par Command Alkon</u> :</p> <p>(i) En cas de violation grave par le Client d'une disposition du présent CCLS ou d'un Bon de Commande, Command Alkon sera en droit, à sa discrétion, de résilier le présent CCLS dans son intégralité, y compris tous les Bons de commande alors en vigueur ou, le cas échéant, un ou plusieurs Bons de commande concernés, en notifiant la résiliation par écrit avec effet immédiat, dès lors que Command Alkon a notifié au Client la violation grave (y compris s'agissant de toute omission d'effectuer en temps utile tout paiement dû en vertu des présentes) et que le Client n'a pas remédié à cette violation dans les quinze (15) jours à compter de cette notification de violation.</p>	<p>(b) <u>By Command Alkon</u>:</p> <p>(i) In the event of a material breach by Customer of any provision of this MLSA or any Order, Command Alkon has the right, in its discretion, to terminate this MLSA in its entirety, including all then-outstanding Orders, or where applicable one or more affected Orders, immediately upon written notice of termination, if Command Alkon has provided written notice to Customer specifying the material breach (including any failure to timely make any payment due hereunder) and Customer has failed to cure such breach within fifteen (15) days of such notice of breach.</p>
<p>(ii) Si Command Alkon décide, dans le cadre du cours normal des affaires, d'arrêter de fournir un certain Produit ou Service à ses Clients de façon générale, Command Alkon aura le droit de résilier tout ou partie des Bons de commande alors en vigueur concernant ce Produit ou Service, par une notification de résiliation écrite avec un préavis minimum de trente (30) jours.</p>	<p>(ii) In the event Command Alkon decides in the ordinary course of business to discontinue providing any certain Product or Service to its customers generally, Command Alkon has the right to terminate any or all then-outstanding Orders for such Product or Service, upon at least thirty (30) days written notice of termination.</p>
<p>(iii) Si le Client viole <u>l'Article 4(a)</u>, <u>l'Article 13</u>, <u>l'Article 14(c)</u> ou <u>l'Article 14(e)</u>, ou tente de céder ou de transférer, y compris par effet de la loi, ses droits ou obligations en vertu du présent CCLS, Command Alkon sera en droit de résilier immédiatement le présent CCLS (ou à sa discrétion, tout ou partie des Bons de commande alors en vigueur), par une notification de résiliation écrite.</p>	<p>(iii) In the event Customer breaches <u>Section 4(a)</u>, <u>Section 13</u>, <u>Section 14(d)</u>, or <u>Section Error! Reference source not found.</u>, or attempts to assign or transfer, including by operation of law, any of its rights or obligations under this MLSA, Command Alkon has the right to terminate this MLSA (or in its discretion, any or all then-outstanding Orders), immediately upon written notice of termination.</p>
<p>(iv) En cas de manquement grave du Client au présent CCLS ou tout Bon de Commande, Command Alkon sera en droit de résilier toute Licence par une notification écrite, si Command Alkon a notifié par écrit au Client cette violation grave et que le Client n'a pas remédié à cette violation dans les quinze (15) jours suivant cette notification de violation. <u>Toutefois</u>, si cette violation grave concerne les DPI de Command Alkon ou l'utilisation d'un Logiciel sous licence en dehors ou en violation de la Licence, la résiliation par Command Alkon pourra avoir lieu immédiatement par une notification écrite de Command Alkon au Client.</p>	<p>(iv) In the event of Customer's material breach of this MLSA or any applicable Order, Command Alkon has the right to terminate any License upon written notice of termination, if Command Alkon has provided written notice to Customer specifying the material breach and Customer has failed to cure such breach within fifteen (15) days of such notice of breach. <u>However</u>, if such material breach is in respect of Intellectual Property rights of Command Alkon or use of a Licensed Software outside of or otherwise in violation of the License, then termination by Command Alkon may occur immediately upon written notice by Command Alkon to Customer.</p>
<p>(c) <u>Effet de la résiliation.</u></p> <p>(i) L'expiration ou la résiliation d'un seul Bon de Commande n'entraînera pas l'expiration ou la résiliation du présent CCLS ou d'autres Bons de commande, à moins que tous</p>	<p>(c) <u>Effect of Termination.</u></p> <p>(i) The expiration or termination of a single Order will not result in the expiration or termination of this MLSA or other Orders, unless all then-outstanding Orders have been expired or</p>

<p>les Bons de commande alors en vigueur aient expiré ou aient été résiliés depuis douze (12) mois. Si les Parties signent un nouveau Bon de Commande après l'expiration du présent CCLS faisant référence au présent CCLS, la Durée du CCLS sera réputée être prolongée jusqu'à ce que tous les Bons de commande alors en vigueur aient expiré ou aient été résiliés. La résiliation du présent CCLS entraînera la résiliation automatique de tous les Bons de commande en vigueur.</p>	<p>terminated for twelve (12) months. In the event the Parties execute a new Order after the expiration of this MLSA which references this MLSA, the MLSA Term shall be deemed extended until such time as all then-outstanding Orders have expired or terminated. Termination of this MLSA shall automatically terminate all then-outstanding Orders hereto.</p>
<p>(ii) A compter de l'expiration ou de la résiliation du présent CCLS ou d'un Bon de Commande, les droits du Client d'accéder à, et d'utiliser, les Produits et Services concernés seront révoqués, comme indiqué dans le Bon de Commande applicable, et le Client et ses représentants devront immédiatement cesser de les utiliser. Les <u>Articles 3, Error! Reference source not found., 5(c), 11, 12(c)</u>, et <u>13 à 20</u> de ces Conditions Générales survivront à toute expiration ou résiliation du présent CCLS et/ou de tout Bon de Commande.</p>	<p>(ii) Upon expiration or termination of this MLSA or any Order, Customer's rights to access and use the applicable Products and Services will terminate as set forth in the applicable Order, and Customer and its representatives shall immediately cease all use thereof. <u>Sections 3, Error! Reference source not found., 5(c), 11, 12(c)</u>, and <u>13 through 20</u> of these Terms and Conditions shall survive any expiration or termination of this MLSA and/or any Order.</p>
<p>13. UTILISATION DES DONNÉES.</p> <p>(a) Entre les Parties, le Client est et demeurera le propriétaire unique et exclusif de toutes les données saisies par le Client dans un Logiciel sous licence ou Service SaaS dans la forme transmise par le Client ainsi que des droits de propriété s'y rattachant (les « Données du Client »). Le Client déclare et garantit posséder les droits suffisants en vertu de la loi applicable et des contrats applicables pour transmettre, stocker, copier, utiliser et transférer à Command Alkon toutes les Données du Client, fournies à Command Alkon (y compris les données, envoyées à, par, ou stockées dans le Logiciel sous licence, tout Service SaaS et/ou tout autre Produit ou Service) à l'aide des Données d'accès, ou de quelque autre façon. Le Client reconnaît qu'afin de fournir certains Services (y compris la fourniture de Service SaaS et des Services relatifs au Logiciel sous licence en vertu des présentes), d'exploiter, de développer, de maintenir et d'améliorer ses Produits et Services, et d'exécuter ses obligations et/ou d'exercer ses droits en vertu des présentes, Command Alkon sera tenue d'accéder aux Données du Client, les copier, les héberger, les stocker, les traiter, les agréger, les analyser, créer des dérivés et/ou les transmettre, et le Client accorde par les présentes à Command Alkon le droit perpétuel de faire tout ce qui précède. Le Client reconnaît que les opérations de Command Alkon et son recours à des tiers pour exécuter les Services pourront entraîner le stockage ou le traitement des Données du Client sur des serveurs situés dans quelque pays que ce soit dans le monde.</p>	<p>13. USE OF DATA.</p> <p>(a) As between the Parties, Customer is and will be the sole and exclusive owner of all data input by Customer into any Licensed Software or SaaS Service in the form entered by Customer and any proprietary rights therein ("Customer Data"). Customer represents and warrants that it has sufficient right under applicable law and applicable contracts to transmit, store, copy, use and transfer to Command Alkon, all Customer Data provided to Command Alkon (including data sent to, from, or stored in the Licensed Software, any SaaS Service and/or any other Product or Service) using any Access Credentials or otherwise. Customer acknowledges that in order to provide certain Services (including providing the SaaS Services, and Services relating to the Licensed Software hereunder), to operate, develop, maintain and improve its Products and Services, and to perform its obligations and/or exercise its rights hereunder, Command Alkon will be required to access, copy, host, store, process, aggregate, perform analytics on, make derivatives of and/or transmit the Customer Data, and Customer hereby grants to Command Alkon a perpetual right to do any and all of the foregoing. Customer acknowledges that Command Alkon's operations and its use of third parties to perform the Services may result in Customer Data being stored or processed on servers located in countries around the world.</p>
<p>(b) Le Client reconnaît et accepte que :</p> <p>(i) Command Alkon peut utiliser des outils, des scripts, des logiciels, des cookies, des balises Web et des utilitaires pour surveiller et administrer les Services SaaS et tout services à distance ou en ligne fournis en relation avec le Logiciel sous licence, et pour recueillir des informations sur l'utilisation par le Client et par ses Utilisateurs Autorisés de ces Services et l'utilisation de toute Plateforme (telle que définie ci-dessous) (les « Données d'activité ») ; et</p>	<p>(b) Customer acknowledges and agrees that:</p> <p>(i) Command Alkon may use tools, scripts, software, cookies, web beacons and utilities to monitor and administer the SaaS Services and any remote or online services provided in connection with the Licensed Software, and to collect information about Customer's and its Authorized Users' use of such Services and use of any Platform (as defined below) (the "Activity Data"); and</p>
<p>(ii) Command Alkon peut créer et créera des données et des analyses agrégées, transformées ou dérivées basées sur les Données d'activité et les données contenues dans toute Plateforme ou autrement fournies à Command Alkon, y compris en tout ou en partie à partir des Données du Client (les « Données</p>	<p>(ii) Command Alkon has the right to and will create aggregated, transformed or derivative data and analytics based on Activity Data and data contained in any Platform or otherwise provided to Command Alkon, including in whole or part from Customer Data (the "Platform Data"). Customer agrees that any</p>

<p>de Plateforme »). Le Client accepte que toutes Données d'activité et toute Données de Plateforme dérivées en tout ou en Partie des Données du Client ou de l'activité du Client sera la propriété exclusive de Command Alkon et est réputée être les DPI de Command Alkon en vertu des présentes. Aucune disposition des présentes ne limitera l'utilisation de ces données par Command Alkon à quelque fin que ce soit, à condition que tout élément de Données Personnelles dérivé de toute information sur une personne ou à partir desquels l'identité d'une personne peut raisonnablement être déterminée ne puissent être divulgués à un tiers, à moins qu'ils ne soient masqués, agrégés ou autrement dépersonnalisés de manière à ne pas pouvoir identifier une personne. Aux fins du présent CCLS, le terme « Plateforme » désigne toute application ou plateforme logicielle hébergée par Command Alkon et liée à tout Service SaaS ou Logiciel sous licence.</p>	<p>Activity Data and Platform Data derived in whole or part from Customer Data or Customer activity shall be the exclusive property of Command Alkon and is deemed to be Command Alkon IP hereunder, and nothing herein shall limit Command Alkon's use thereof for any purpose, provided that any Personal Data elements therein derived from any information about an individual or from which the identity of an individual can reasonably be ascertained may not be disclosed to a third party unless they are masked, aggregated or otherwise de-identified so that they do not identify any individual. For purpose of this MLSA, a "Platform" means any software application or platform hosted by Command Alkon that relates to any SaaS Services or Licensed Software.</p>
<p>(c)Aucune partie de tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS) ne peut être copiée, encadrée ou mise en miroir, reproduite, distribuée, republiée, téléchargée, affichée, représentée, diffusée ou transmise sous une quelconque forme ou par quelque moyen que ce soit (y compris des moyens électroniques, mécaniques, de photocopie, d'enregistrement ou d'autres moyens), dans chaque cas par ou au nom de tout Client ou de tout employé ou agent de celui-ci. Le Client convient et accepte que, sans le consentement écrit exprès de Command Alkon, il ne tentera pas (ni n'aidera une tierce personne à tenter) (i) d'obtenir, dans quelque cas que ce soit, le code source de tout Logiciel sous licence ou Service SaaS, (ii) d'adapter, de traduire, de décompiler, de procéder à une ingénierie inversée, de réimprimer, de transcrire, d'extraire, de reproduire, de modifier, d'altérer, de désassembler, ou de créer des œuvres dérivées basées sur, ou copier de toute autre manière tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS) ou la documentation s'y rapportant en totalité ou en partie (iii) de permettre à tout tiers qui n'est pas un utilisateur autorisé (tel que déterminé en vertu du présent CCLS ou de tout Bon de Commande applicable) d'accéder ou d'utiliser tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS). Le Client accepte de mettre en œuvre tout effort raisonnable pour empêcher les tiers non autorisés d'accéder à tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS).</p>	<p>(c)No part of any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service) may be copied, framed, mirrored, reproduced, distributed, republished, downloaded, displayed, posted or transmitted in any form or by any means (including electronic, mechanical, photocopying, recording or other means), in each case by or on behalf of any Customer or any employee or agent thereof. Customer covenants and agrees that, without the express written consent of Command Alkon, it will not attempt (or assist any others to attempt) to (i) obtain, in any matter, the source code of any Licensed Software or SaaS Service, (ii) adapt, translate, decompile, reverse engineer, reprint, transcribe, extract, reproduce, modify, alter, disassemble, create derivative works based on, or otherwise copy any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service) or documentation relating thereto or any part thereof or (iii) allow any third party that is not an authorized user (as determined under this MLSA or any applicable Order) to access or use any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service). Customer agrees to make every reasonable effort to prevent unauthorized third parties from accessing any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service).</p>
<p>(d)L'utilisation par le Client des données, des rapports, des résultats, des recommandations, des conclusions ou des autres résultats fournis par tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS) (conjointement dénommés les « Résultats ») est soumise aux termes du présent CCLS et de tout Bon de Commande relatif à de tels Résultats, et le Client ne pourra utiliser les Résultats pour (i) fournir des produits ou des services à un tiers dont la nature est similaire à tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS) proposé par Command Alkon à ses Clients ou (ii) créer ou chercher à créer une base de données interne ou un logiciel, un service ou un produit ayant pour effet de remplacer, ou de s'ajouter à, tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS) proposé par Command Alkon à ses Clients. Le Client ne pourra pas aider un tiers, directement ou indirectement, à tenter de réaliser ce qui précède.</p>	<p>(d)Customer's use of any data, reports, results, recommendations, conclusions or other outputs provided by any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service) (collectively, "Outputs") are subject to the terms of this MLSA and any Order relating to such Outputs, and Customer may not use any Outputs to (i) provide products or services to a third party of a nature similar to any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service) offered by Command Alkon generally to its customers or (ii) create or seek to create an internal database or software, service or product having the effect of replacing or supplementing any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service) offered by Command Alkon generally to its customers. Customer may not assist any third party directly or indirectly in attempting any of the foregoing.</p>
<p>(e)Le Client ne procédera à aucune action destinée à contourner un mot de passe, un pare-feu, une utilisation ou une</p>	<p>(e)Customer shall not take any action designed to circumvent any password, firewall, use or access restriction or other security</p>

<p>restriction d'accès ou toute autre mesure de sécurité concernant tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS), et le Client autorisera Command Alkon à effectuer des investigations raisonnables sur le respect par le Client de ces stipulations.</p>	<p>measure relating to any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service), and Customer will permit Command Alkon to make reasonable inquiries concerning Customer's compliance hereunder.</p>
<p>(f)Le Client devra contrôler tous les comptes des utilisateurs individuels autorisés, les Données d'accès et tout autre mesure de protection ou de sécurité en tant qu'informations privées et confidentielles, en les traitant en tant qu'Informations confidentielles de Command Alkon en vertu des conditions du CCLS. Le Client est chargé d'assurer une sécurité et un contrôle adéquats des Données d'accès et des comptes, y compris de prendre toutes les mesures raisonnables de protection contre toute utilisation ou tout accès non autorisé à tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS). Le Client est responsable de la conduite des Utilisateurs autorisés et de toute autre personne utilisant les Données d'accès communiquées au Client, en lien avec l'accès à (i) tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS), (ii) le serveur (ou d'autres systèmes fonctionnant en relation avec ce Produit ou Service ou accessibles par leur intermédiaire), ou (iii) tout autre mécanisme mis à la disposition du Client par Command Alkon en lien avec ce Produit ou Service.</p>	<p>(f)Customer shall control all authorized individual user accounts, Access Credentials, and any other protective or security controls as private and confidential information, treating the same as Confidential Information of Command Alkon under the terms of the MLSA. Customer is responsible for ensuring adequate security and control over Access Credentials and accounts, including taking all reasonable measures to protect against any unauthorized use or access of any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service). Customer shall be bound by and responsible for any and all conduct by Authorized Users, and any other person using Access Credentials issued to Customer, in connection with access to (i) any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service), (ii) the server or other systems that operate in connection with such Product or Service or are accessible therethrough, or (iii) any other mechanism made available to Customer by Command Alkon in connection with such Product or Service.</p>
<p>(g)Les droits et la licence d'un Utilisateur autorisé pour l'utilisation de tout Produit ou Service (y compris tout Logiciel sous licence ou Service SaaS) ne peuvent pas être utilisés par plus d'une personne, à moins que cette licence ne soit réattribuée à un autre utilisateur autorisé et que l'Utilisateur autorisé précédent n'ait plus aucun droit d'accès ou d'utilisation de ce Produit ou Service. Si un Utilisateur autorisé cesse d'être employé par le Client ou cesse d'être autorisé par le Client, le Client doit en informer Command Alkon dans les plus brefs délais afin que le compte et les Données d'accès de cet Utilisateur autorisé puissent être révoqués. Si Command Alkon et le Client ont désigné un ou plusieurs représentants du Client comme administrateur, et ont habilité cet administrateur à fournir des Données d'accès aux Utilisateurs autorisés du Client, cet administrateur sera responsable de la surveillance et chargé d'assurer le respect des dispositions du présent CCLS applicables à la conduite de l'Utilisateur autorisé et de l'Administrateur du compte, y compris de neutraliser dans les meilleurs délais les Données d'accès d'un Utilisateur autorisé si l'Utilisateur autorisé cesse de travailler pour le Client ou s'il est établi qu'il viole les modalités des présentes, et le Client doit faire en sorte que l'Administrateur de compte en avise Command Alkon par écrit.</p>	<p>(g)The rights and license of an Authorized User to use any Product or Service (including any Licensed Software or SaaS Service) cannot be used by more than one individual, unless such license is reassigned to another authorized user and the prior authorized user no longer has any right to access or use such Product or Service. If any Authorized User ceases to be employed by Customer or otherwise ceases to be authorized by Customer, then Customer shall promptly notify Command Alkon so that such Authorized User's account and Access Credentials may be terminated. In cases where Command Alkon and Customer have designated one or more Customer representatives as administrator, and have empowered such administrator to issue Access Credentials to Customer's Authorized Users, then such administrator is responsible to monitor and ensure compliance with the provision of this MLSA applicable to Authorized User and Account Administrator conduct, including to promptly terminate an Authorized User's Access Credentials if the Authorized Users leaves the employ of Customer or is determined to be violating the terms hereof, and the Customer shall cause the Administrator to notify Command Alkon of the same in writing.</p>
<p>14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.</p> <p>(a) Le Client accepte que, entre les Parties, Command Alkon (ou l'un quelconque de ses Affiliés) est et demeurera le propriétaire unique et exclusif des informations et des documents suivants, ainsi que de l'ensemble des DPI y afférents :</p>	<p>14. INTELLECTUAL PROPERTY.</p> <p>(a) Customer agrees that, as between the Parties, Command Alkon (or any of its Affiliates) is and will be the sole and exclusive owner of the following information and materials, and all Intellectual Property therein:</p>
<p>(i)les Produits, Services, Plateformes, Logiciels sous licence et Services Saas, y compris tous les logiciels, les données et les bases de données, et tout le contenu inclus ou s'y rapportant ; l'ensemble des documents techniques et destinés à l'utilisateur relatifs à ce qui précède ; et toutes les corrections, mises à jour, améliorations, perfectionnements ou travaux dérivés de ce qui précède (« Améliorations »), y compris toutes les idées, tous les concepts ou toutes les suggestions fournis par</p>	<p>(i)the Products, Services, Platform, Licensed Software, and SaaS Services, including all software, data and databases, and all content contained therein or relating thereto; all user and technical documentation relating to any of the foregoing; and any corrections, updates, improvements, enhancements or derivative works to the foregoing ("Enhancements"), including any ideas, concepts or suggestions provided by Customer to Command</p>

le Client à Command Alkon concernant toute Amélioration potentielle ou proposée de ce qui précède ;	Alkon relating to any potential or proposed Enhancements to any of the foregoing;
(ii) l'ensemble des Données d'activité, des Données de Plateforme et autres données ou contenus inclus dans les Produits ou la Plateforme (autres que les Données du Client) (ci-après, les « Données de Command Alkon ») ;	(ii) all Activity Data, Platform Data and other data or content in any Products or the Platform (other than Customer Data) (collectively, the " Command Alkon Data ");
(iii) les Informations confidentielles de Command Alkon ; ou	(iii) Command Alkon's Confidential Information; or
(iv) tous DPI développés par ou pour Command Alkon (points (i) à (iv) de cet Article 14(a)), ainsi que tous DPI afférents, collectivement, les « DPI de Command Alkon »).	(iv) any Intellectual Property developed by or for Command Alkon (items (i) through (iv) of this Section 14(a)), together with all Intellectual Property therein, collectively, the " Command Alkon IP ").
(b) Le Client reconnaît et accepte que tout Logiciel sous licence et tout accès à la Plateforme fournis au Client sont fournis sous licence, et non vendus, au Client. Le Client n'acquiert aucun droit de propriété sur les DPI de Command Alkon, de quelque façon que ce soit, autre que les droits expressément accordés dans le présent CCLS ou tout Bon de Commande applicable. Tous les droits sur les DPI de Command Alkon qui ne sont pas expressément accordés dans les présentes sont réservés à Command Alkon. Command Alkon accorde par les présentes au Client une licence limitée pour copier toutes les Données de la Plateforme résultant des Données du Client, sous réserve des stipulations des Articles 14(c) et 14(d) ci-dessous.	(b) Customer acknowledges and agrees that any Licensed Software, and any access to the Platform, provided to Customer are provided under license, and not sold, to Customer. Customer does not acquire any ownership interest in any Command Alkon IP, including by implication or estoppel, other than the rights expressly granted in this MLSA or any applicable Orders. All rights in the Command Alkon IP not expressly granted herein are reserved to Command Alkon. Command Alkon hereby grants Customer a limited license to copy any Platform Data resulting from Customer Data, subject to the provisions of Sections 14(c) and 14(d) below.
(c) Le Client s'interdit, et interdit à tout tiers ou utilisateur, d'extraire, copier, adapter, analyser, procéder à de l'ingénierie inversée, désassembler, décompiler, dupliquer ou déconstruire tout Logiciel sous licence, Service SaaS, Produit, Service ou autre DPI de Command Alkon, y compris de tenter de déterminer le code source de ceux-ci, de modifier, de reproduire ou d'en créer des dérivés.	(c) Customer shall not, and shall not allow any third party or user to, extract, copy, adapt, analyze, reverse engineer, disassemble, decompile, duplicate or deconstruct any Licensed Software, SaaS Service, Products, Services or other Command Alkon IP, including to attempt to determine the source code thereof, to modify, reproduce or create any derivatives therefrom.
(d) Le Logiciel sous licence, le Service SaaS, les Produits, les Services (et tout document, dessin ou manuel les accompagnant, sous quelque forme que ce soit), ainsi que tous les DPI s'y rattachant, demeureront en tout temps la propriété exclusive de Command Alkon et/ou de ses concédants de licence (la « Propriété de Command Alkon »). Le Client ne se voit accorder aucun droit sur la Propriété de Command Alkon, ou toute autre DPI de Command Alkon, à l'exception du droit expressément accordé par les présentes d'utiliser le Logiciel sous licence, le Service SaaS, les Produits et/ou les Services conformément au (et sous réserve des conditions et limitations de) présent CCLS. Le Client ne peut retirer ou modifier tout marquage de programme ou avis de droits de propriété de Command Alkon ou de ses concédants.	(d) The Licensed Software, SaaS Service, Products, Services or other Command Alkon IP (and any accompanying documentation, drawings, or manuals, in whatever form they may exist), and all Intellectual Property rights therein, shall at all times remain the sole property of Command Alkon and/or its licensors (the " Command Alkon Property "). Customer is granted no rights in the Command Alkon Property, or any other Intellectual Property of Command Alkon, except the right expressly granted hereunder to use the Licensed Software, SaaS Service, Products and/or Services in accordance with (and subject to the terms and limitations of) this MLSA. Customer shall not remove or modify any program marking or notice of Command Alkon's or its licensors' proprietary rights.
(e) À moins que le droit de le faire ne soit expressément accordé dans un Bon de Commande ou un autre accord avec Command Alkon, le Client ne doit pas :	(e) Unless expressly granted the right to do so in an Order or other agreement with Command Alkon, Customer shall not:
(i) Causer ou permettre que toute Donnée de Command Alkon stockée dans la Plateforme ou dans tout Produit ou Service (y compris les données stockées dans le système de gestion de la base de données de tout Logiciel sous licence installé sur le matériel du Client ou sur le service de cloud-computing du Client) fasse l'objet d'ajouts, soient modifiées ou supprimées par le Client, un tiers ou tout contrôle automatisé, machine, programme informatique ou logiciel ;	(i) cause or permit any Command Alkon Data stored in the Platform or any Product or Service (including any such data stored in the database management system of any Licensed Software installed on Customer's hardware or Customer's cloud computing services) to be added to, modified or deleted by, Customer, any third party or any automated control, machine, computer program or software;

<p>(ii)Créer une interface avec un logiciel tiers en dehors de toute méthode d'interface tierce approuvée par Command Alkon ; étant entendu que l'interdiction précédente n'empêchera pas le Client d'ajouter, de mettre à jour ou de supprimer des données dans le cadre de l'utilisation ordinaire de ce Produit ou Service, ou par le biais d'une méthode d'interface tierce correctement supportée et publiée, approuvée par Command Alkon ; ou</p>	<p>(ii)interface with any third party software outside the scope of a third party interface method approved by Command Alkon; provided that, the foregoing prohibition shall not prevent Customer from adding, updating or deleting data through the ordinary use of such Product or Service, or through a properly supported and published third party interface method approved by Command Alkon; or</p>
<p>(iii) autoriser un tiers ou utilisateur à, louer, utiliser à temps partiel, héberger, proposer tout service d'abonnement ou externaliser tout Produit ou Service.</p>	<p>(iii)allow any third party or user to rent, timeshare, host, offer any subscription service to or outsource any Product or Service.</p>
<p>(f)Si le Client viole le présent Article 14, (i) Command Alkon sera déchargée de toute responsabilité en vertu de toute garantie ou accord de service et aura le droit exclusif de résilier le présent CCLS ainsi que tous les Bons de commande s'y rapportant et (ii) dès lors que Command Alkon supporte des coûts ou des dépenses pour identifier, diagnostiquer, corriger ou réparer des défaillances ou d'autres problèmes concernant le Produit, le Service, l'Équipement ou tout autre DPI de Command Alkon découlant d'une violation par le Client du présent Article 14 ou de toute autre obligation en vertu des présentes, ces coûts ne seront couverts par aucun contrat de maintenance et, sur demande de Command Alkon, le Client sera tenu de rembourser à Command Alkon ces coûts et dépenses dans des délais et selon des tarifs raisonnables.</p>	<p>(f)Should Customer violate this Section 14, then (i) Command Alkon shall be relieved of any responsibility under any warranty or service arrangement and Command Alkon shall have the exclusive right to terminate this MLSA and any and all Orders hereto and (ii) to the extent that Command Alkon incurs costs or expenses to identify, diagnose, remedy or repair any failure or other problem with the Product, Service, Equipment or other Command Alkon IP that arises from Customer's breach of this Section 14 or any other obligation hereunder, such costs shall not be covered by any maintenance contract and, at Command Alkon's election, Customer shall be responsible to reimburse Command Alkon for such costs or expenses at reasonable time and material rates.</p>
<p>(g)Les copies, les œuvres dérivées ou toute autre DPI développés par le Client en violation du présent Article 14 sont la propriété de Command Alkon et, par les présentes, le Client cède (et Command Alkon accepte la cession de) tous ces droits y afférant à Command Alkon sans qu'aucune autre action soit nécessaire de la part d'une Partie. Ces copies, œuvres dérivées ou tous autres DPI sont exclus de toute garantie ou autre obligation de Command Alkon en vertu des présentes.</p>	<p>(g)Any copies, derivative works or other Intellectual Property developed by Customer in violation of this Section 14 are the property of Command Alkon, and Customer hereby assigns (and Command Alkon hereby accepts such assignment of) any and all rights therein to Command Alkon without the need for any other action by a party. Such copies, derivative works or other Intellectual Property are excluded from any warranty or other obligation of Command Alkon hereunder.</p>
<p>15. INFORMATIONS CONFIDENTIELLES.</p>	<p>15. CONFIDENTIAL INFORMATION.</p>
<p>(a) Chaque Partie recevant des Informations confidentielles (un « Destinataire ») de la part de l'autre Partie (la « Partie Emettrice ») en lien avec le présent CCLS convient que, pendant la Durée du CCLS et pendant cinq (5) années après sa fin :</p>	<p>(a) Each Party receiving Confidential Information (a "Recipient") of the other Party (the "Producing Party") in connection with this MLSA agrees that, during the MLSA Term and for five (5) years thereafter:</p>
<p>(i)elle ne pourra pas divulguer les Informations Confidentielles (définies ci-après) de la Partie Emettrice à un tiers, ou utiliser ces Informations confidentielles, sauf stipulation expresse contraire en vertu des présentes,</p>	<p>(i)it may not disclose such Confidential Information (defined below) of the Producing Party to any third party, or use such Confidential Information, except as expressly permitted hereunder,</p>
<p>(ii) ces Informations Confidentielles seront conservées dans la plus stricte confidentialité, avec le même soin que celui dont fait preuve le Destinataire pour protéger ses propres Informations Confidentielles, et</p>	<p>(ii)such Confidential Information will be held in strictest confidence, to the same degree of care that Recipient uses to safeguard its own Confidential Information, and</p>
<p>(iii)ces Informations Confidentielles de la Partie Emettrice seront uniquement divulguées aux employés ou aux autres représentants du Destinataire soumis à un devoir de confidentialité envers le Destinataire et devant les connaître, et uniquement dans la mesure nécessaire pour permettre au Destinataire d'exercer ses droits ou obligations en vertu du présent CCLS, y compris des présentes Conditions Générales et de tout Bon de Commande.</p>	<p>(iii)such Confidential Information of the Producing Party will be disclosed only to Recipient's employees or other representatives which are subject to a duty of confidentiality to Recipient and have a need to know, and only to the extent necessary for Recipient to exercise its rights or obligations under this MLSA, including these Terms and Conditions, and any Order.</p>
<p>(b)« Informations Confidentielles » désigne l'ensemble des informations, des données ou des documents non publics</p>	<p>(b)“Confidential Information” means all nonpublic information, data or material disclosed by a disclosing party or its</p>

<p>divulgués par une Partie Emettrice ou ses représentants à un Destinataire ou son représentant, sous une quelconque forme ou sur un quelconque support (y compris par écrit, au format électronique, oralement et/ou par le biais d'une inspection visuelle), qui ont été marqués comme étant confidentiels ou qui doivent raisonnablement apparaître au Destinataire comme étant confidentiels, compte tenu du contexte de révélation des informations ou de leur mode de divulgation. Les Informations Confidentielles incluent les informations et les données de nature scientifique, technique, commerciale ou financière, relatives aux secrets commerciaux ou industriels, aux Produits ou aux Services ou aux réseaux, ou relatives au code logiciel, aux spécifications commerciales ou fonctionnelles, aux méthodes, aux processus, aux algorithmes, aux informations tarifaires, aux informations passées, présentes ou futures sur les emplois, les employés et les candidats à l'embauche et aux informations sur les Clients, y compris les Données du Client et les Données de Command Alkon.</p>	<p>representatives to a Recipient or its representative, in whatever form or media disclosed (including in writing, electronic form, oral disclosures and/or by visual inspection), which has been marked confidential or which is reasonably apparent to the Recipient to be confidential from the context of the information or the manner in which it was disclosed. Confidential Information includes information and data of a scientific, technical, business or financial nature, relating to trade secrets, relating to the Products or Services or networks, or relating to software code, business or functional specifications, methods, processes, algorithms, pricing information, past, present, and future employment and employee or employee candidate information, and customer information, including Customer Data, and Command Alkon Data.</p>
<p>(c) Les DPI de Command Alkon constituent des Informations Confidentielles de Command Alkon. Nonobstant ce qui précède, les restrictions concernant la divulgation et l'utilisation des Informations Confidentielles ne s'appliquent pas aux informations ou aux documents dont un Destinataire peut démontrer que:</p>	<p>(c) The Command Alkon IP is the Confidential Information of Command Alkon. Notwithstanding the foregoing, the restrictions on disclosure and use of Confidential Information do not apply to information or materials that a Recipient can demonstrate:</p>
<p>(i) ils sont déjà connus par le Destinataire au moment de leur divulgation;</p>	<p>(i) are already known to the Recipient at the time of disclosure;</p>
<p>(ii) ils sont ou sont devenus accessibles au public sans action fautive ou omission du Destinataire;</p>	<p>(ii) are or become publicly available through no wrongful act or failure of Recipient;</p>
<p>(iii) ils sont développés indépendamment par le Destinataire, sans bénéficier de ou faire référence aux Informations Confidentielles de la Partie Emettrice ; ou</p>	<p>(iii) are independently developed by Recipient without benefit of or reference to the Producing Party's Confidential Information; or</p>
<p>(iv) ils ont été reçus d'un tiers qui n'est pas soumis à et ne viole de ce fait aucune obligation de confidentialité.</p>	<p>(iv) are received from a third party which is not under and does not thereby breach an obligation of confidentiality.</p>
<p>(d) Un Destinataire pourra divulguer des Informations Confidentielles de la Partie Emettrice dans la mesure où cela est requis en vertu d'une disposition législative ou réglementaire ou d'une décision judiciaire, <u>à condition</u> que le Destinataire ait notifié dans les meilleurs délais par écrit à la Partie Emettrice cette obligation de divulgation afin que la Partie Emettrice ait une opportunité raisonnable de s'opposer à cette divulgation. A compter de la résiliation du présent CCLS, chaque Destinataire s'engage, à la demande et à la discrétion de la Partie Emettrice, à restituer, détruire ou supprimer de façon définitive toutes les Informations confidentielles de la Partie Emettrice détenues ou contrôlées par le Destinataire (ainsi que tous leurs manifestations tangibles, quel qu'en soit le support); <u>étant entendu</u> que Command Alkon n'a aucune obligation de restituer, détruire ou supprimer de façon définitive les DPI de Command Alkon. Les restrictions et obligations en matière de confidentialité imposées par le présent <u>Article 15</u> survivront à toute expiration ou résiliation du CCLS ainsi que de tout Bon de Commande.</p>	<p>(d) A Recipient may disclose Confidential Information of the Producing Party to the extent required to be disclosed pursuant to a statutory or regulatory provision or court order, <u>provided</u> that Recipient has given prompt written notice to the Producing Party of such compelled disclosure so that the Producing Party shall have a reasonable opportunity to oppose such disclosure. Upon the termination of this MLSA, each Recipient shall, at the Producing Party's request and at its election, return, destroy or permanently delete all Confidential Information of Producing Party in Recipient's possession or control (and all tangible embodiments thereof, regardless of medium); <u>provided</u> that Command Alkon has no duty to return, destroy or permanently delete Command Alkon IP. The confidentiality restrictions and obligations imposed by this <u>Section 15</u> shall survive any expiration or termination of this MLSA and any Order.</p>

<p>16. SERVICES DE SUPPORT.</p> <p>(a) Les engagements de niveau de service concernant un Service SaaS, le cas échéant, seront rendus disponibles sur le site internet de Command Alkon. Sauf stipulation contraire dans un accord de niveau de service, dans les soixante (60) jours à compter de l'expiration ou de la résiliation d'un Bon de Commande, le Client pourra demander à Command Alkon une copie des Données du Client relatives aux Services/Bon de Commande résiliés, et dans les trente (30) jours suivant cette demande, Command Alkon remettra au Client une copie de ces Données du Client dans un format lisible par le Client. Le Client reconnaît et accepte de payer les tarifs habituels de Command Alkon pour les services liés au retour des Données du Client au Client suite à la résiliation ou l'expiration. Les seuls recours du Client concernant le fait qu'un Service SaaS ne fonctionne pas conformément à un accord de niveau de service applicable sont l'assistance et la réparation stipulée dans cet accord de niveau de service.</p>	<p>16. SUPPORT SERVICES.</p> <p>(a) Service level commitments for a SaaS Service, if any, will be made available through Command Alkon's website. Except as specified otherwise in a service level commitment, within sixty (60) days of expiration or termination of an Order, Customer shall have the right to request from Command Alkon a copy of the Customer Data related to the terminated Services/Order, and within thirty (30) days of such request, Command Alkon will deliver to Customer a copy of such Customer Data in a Customer-readable format. Customer acknowledges and agrees to pay Command Alkon's customary rates for services related to the delivery of Customer Data to Customer following termination or expiration. Customer's sole remedies with respect to a failure of a SaaS Service to perform in accordance with an applicable service level commitment shall be the support and remediation specified in such service level commitment.</p>
<p>(b) Dans la mesure où le Client souhaite bénéficier de services ou de ressources spécifiques qui ne sont généralement pas mis à la disposition de tous les Clients en lien avec un Service SaaS, ces Services seront fournis en vertu d'un Bon de Commande.</p>	<p>(b) To the extent Customer desires specific services or resources not generally made available to all customers in connection with a SaaS Service, such Services will be offered pursuant to an Order.</p>
<p>17. INDEMNISATION.</p> <p>(a) Command Alkon défendra, indemnisera et garantira le Client, à ses frais, contre toute réclamation, tout litige ou toute procédure d'un tiers (une « Réclamation ») intentée à l'encontre du Client alléguant qu'un Produit ou Service fourni en vertu des présentes et n'ayant fait l'objet d'aucune modification, lorsqu'il est utilisé conformément au présent CCLS ou à tout Bon de Commande applicable, à la documentation destinée à l'utilisateur et aux spécifications techniques fournies par Command Alkon, (« Documentation Utilisateur »), viole, détourne ou enfreint un droit d'auteur ou un secret de fabrication valide et paiera l'ensemble des coûts et dommages-intérêts octroyés par une décision en dernier ressort d'une juridiction ou exigibles en vertu d'un accord transactionnel conclu en vertu des présentes ; <u>à condition</u> que Command Alkon soit rapidement notifiée par écrit de cette Réclamation, reçoive toutes les informations, toute l'assistance raisonnable et ait le pouvoir exclusif de défendre ou régler amiablement la Réclamation par une transaction. Dans le cadre de la défense ou du règlement amiable de la Réclamation, Command Alkon pourra, à sa discrétion:</p>	<p>17. INDEMNIFICATION.</p> <p>(a) Command Alkon shall defend, indemnify and hold harmless, at its expense, any claim, litigation or proceeding by a third party (a "Claim") brought against Customer alleging that any Product or Service as furnished hereunder and without modification, when used in compliance with this MLSA or any applicable Order, and user documentation and technical specifications provided by Command Alkon ("User Documentation"), infringes, misappropriates or violates a valid copyright or trade secret and shall pay all costs and damages finally awarded or payable under a settlement agreed to hereunder; <u>provided</u> that Command Alkon is given prompt written notice of such Claim and is provided all information, reasonable assistance, and sole authority to defend or settle the Claim. In the defense or settlement of the Claim, Command Alkon may, at Command Alkon's election:</p>
<p>(i) obtenir pour le Client le droit de continuer à utiliser les Produits ou Services affectés,</p>	<p>(i) obtain for Customer the right to continue using the affected Products or Services,</p>
<p>(ii) remplacer ou modifier les Produits ou Services affectés afin qu'ils ne soient plus contrefaisants, ou</p>	<p>(ii) replace or modify the affected Products or Services so they become non-infringing, or</p>
<p>(iii) si de telles solutions ne peuvent être raisonnablement obtenues, donner instruction au Client de cesser d'utiliser le Produit ou le Service affecté et accorder au Client un avoir pour les Produits dépréciés et accepter leur retour et un remboursement du prix payé d'avance pour tout Service, au prorata de leur utilisation.</p>	<p>(iii) if such remedies are not reasonably available, direct Customer to cease using the affected Product or Service and grant Customer a credit for the Products as depreciated and accept their return and a pro-rata refund of any prepaid fees for any of the Services.</p>
<p>(b) Ce qui précède constitue l'unique obligation de Command Alkon, et l'unique recours du Client, s'agissant de toute réclamation selon laquelle les Produits ou Services violent, détournent ou enfreignent des DPI. En outre, Command Alkon décline toute autre responsabilité, y compris au titre de dommages-intérêts indirects, accessoires, spéciaux, ou de toute</p>	<p>(b) The foregoing is Command Alkon's sole liability, and Customer's sole remedy, in respect of any claim that the Products or Services infringe, misappropriate or violate any Intellectual Property, and Command Alkon disclaims all other liability, including any indirect, incidental, special, or any other damages, even if it has been advised of the possibility of such damages.</p>

<p>autre nature , même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages-intérêts. Nonobstant ce qui précède, Command Alkon n'aura aucune obligation en vertu du présent <u>Article 17</u> concernant toute Réclamation découlant, en totalité ou en partie:</p>	<p>Notwithstanding the foregoing, Command Alkon shall not have any obligations under this <u>Section 17</u> for any Claim arising in whole or part from:</p>
<p>(i)d'une fraude, d'une négligence ou d'une faute intentionnelle du Client;</p>	<p>(i)the fraud, negligence or willful misconduct of Customer;</p>
<p>(ii)de l'utilisation du Produit ou du Service en combinaison avec d'autres DPI, produits, services ou processus non fournis par Command Alkon et non envisagés spécifiquement dans le présent CCLS, un Bon de Commande applicable ou dans la Documentation Utilisateur,</p>	<p>(ii) use of the Product or Service in combination with any other Intellectual Property, product, service or process not supplied by Command Alkon and not otherwise specifically contemplated under this MLSA, an applicable Order or User Documentation,</p>
<p>(iii) d'une modification de tout Produit ou Service non envisagée spécifiquement dans le présent CCLS, dans un Bon de Commande applicable et, le cas échéant, la Documentation Utilisateur ou DSP,</p>	<p>(iii)any modification of any Product or Service not specifically contemplated under this MLSA, an applicable Order and, as applicable, the User Documentation or SPD,</p>
<p>(iv) de l'utilisation du Produit ou du Service en violation du présent CCLS ou de la Documentation Utilisateur, ou d'une utilisation contraire aux instructions de Command Alkon,</p>	<p>(iv)use of the Product or Service in violation of this MLSA or User Documentation, or contrary to Command Alkon's instructions,</p>
<p>(v)de toute spécification, exigence de conception, caractéristique ou capacité incluse ou comprise dans un Produit ou Service à la demande du Client ; ou</p>	<p>(v)any specification, design requirement, feature or capability included or comprised in any Product or Service which was requested by Customer; or</p>
<p>(vi)d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'une application erronée ou d'une mauvaise installation de tout Produit ou Service par un tiers autre que Command Alkon.</p>	<p>(vi)abuse, misuse, misapplication, or improper installation of any Product or Service by any third party other than Command Alkon.</p>
<p>(c)Le Client sera tenu de prendre toutes les mesures raisonnables pour atténuer les dommages potentiels, ce qui inclura l'arrêt de l'utilisation et de la distribution de ceux des Produits ou Services affectés par la Réclamation.</p>	<p>(c)Customer shall be required to take all reasonable steps to mitigate possible damages, which shall include ceasing use and distribution of the portion of the Products or Services affected by the Claim.</p>
<p>(d)Le Client défendra, indemnisera et garantira Command Alkon, à ses frais, contre toute Réclamation présentée à l'encontre de Command Alkon ou ses Affiliés, découlant de:</p>	<p>(d)Customer shall defend, indemnify and hold harmless, at its expense, any Claim brought against Command Alkon or its Affiliates, arising from:</p>
<p>(i)l'utilisation par le Client des Produits ou Services, autrement que conformément aux dispositions du présent CCLS, de tout Bon de Commande applicable ou de la Documentation Utilisateur fournis par Command Alkon, ou</p>	<p>(i)Customer's use of the Products or Services except as permitted under this MLSA, any applicable Order, or User Documentation, or</p>
<p>(ii)d'autres circonstances sous le contrôle du Client ou imputables au Client, y compris l'échec d'opérations de contrôle qualité, à la condition que le Client soit informé par écrit dans les meilleurs délais de cette Réclamation et reçoive toutes les informations, toute l'assistance raisonnable et ait le pouvoir de défendre ou de régler amiablement la Réclamation par une transaction.</p>	<p>(ii)other circumstance under the Customer's control or attributable to Customer, including failures of quality control operations, provided that Customer is given prompt written notice of such Claim and is provided all information, reasonable assistance, and authority to defend or settle the Claim.</p>
<p>(e)Tout règlement transactionnel impliquant une responsabilité ou obligation financière de Command Alkon nécessitera le consentement écrit préalable de Command Alkon. Command Alkon se réserve le droit d'assurer, à ses frais, la défense et le contrôle exclusif de toute question susceptible d'entraîner une obligation d'indemnisation par le Client, auquel cas le Client coopèrera pleinement avec Command Alkon dans le cadre d'une telle défense.</p>	<p>(e)Any settlement involving any liability or financial obligation of Command Alkon shall require Command Alkon's prior written consent. Command Alkon reserves the right to assume, at its expense, the exclusive defense and control of any matter subject to indemnification by Customer, in which event Customer will fully cooperate with Command Alkon in such defense.</p>

<p>18. GARANTIES ; NON-RESPONSABILITÉ ; LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ.</p> <p>(a) <u>Garantie pour les Services.</u> Command Alkon garantit qu'elle fournira les Services de manière professionnelle et selon les règles de l'art, conformément aux normes industrielles applicables. En cas de violation de ce qui précède, le Client sera en droit de demander une nouvelle exécution des Services concernés ou une nouvelle fourniture du Logiciel sous licence concerné. Ce qui précède constitue le seul recours du Client en cas de violation de la présente garantie. Nonobstant ce qui précède, Command Alkon se réserve le droit de résilier ou de refuser de fournir tout Service lorsque, de l'avis de Command Alkon, les conditions existantes à l'emplacement du système représentent un danger pour la sécurité ou la santé de tout employé de Command Alkon ou de tout agent de Command Alkon ou de tout personnel de service autorisé.</p>	<p>18. WARRANTIES; DISCLAIMERS; LIMITATIONS OF LIABILITY.</p> <p>(a) <u>Warranty for Services.</u> Command Alkon warrants that it will provide the Services in a professional and workmanlike manner, in accordance with applicable industry standards. In the event of any breach of the foregoing, Customer shall be entitled to request re-performance of the applicable Services or re-provision of the applicable Licensed Software. The foregoing shall be Customer's sole remedy for breach of this warranty. Notwithstanding the foregoing, Command Alkon reserves the right to terminate or refuse any Service when, in Command Alkon's opinion, conditions at the system location represent a hazard to the safety or health of any Command Alkon employee or any Command Alkon agent or authorized service personnel.</p>
<p>(b)<u>Garanties de l'Équipement.</u></p> <p>(i) L'Équipement peut être couvert par une Garantie de Retour à l'Usine de l'Équipement ou un Programme de Garantie d'Échange de l'Équipement, comme indiqué dans le Bon de Commande applicable. La période de temps couverte par la garantie initiale de l'Équipement, telle qu'indiquée dans le Bon de Commande, peut être prolongée par l'achat d'un Plan de Garantie Prolongée, si un tel plan est rendu disponible par Command Alkon.</p>	<p>(b)<u>Equipment Warranties.</u></p> <p>(i) Equipment may be covered by a Return-To-Factory Equipment Warranty or Equipment Warranty Exchange Program, as indicated in the applicable Order. The period of time covered by the initial Equipment warranty, as indicated in the Order, may be extended by the purchase of an Extended Warranty Plan, if made available by Command Alkon.</p>
<p>(ii)L'Équipement couvert par une Garantie de Retour à l'Usine est garanti sur la base d'un retour à l'usine contre les défauts de fabrication ou de matériel pour la période de temps spécifiée dans chaque garantie d'Équipement. La Garantie de Retour à l'Usine sera exécutée dans un centre de réparation conformément aux instructions d'expédition de Command Alkon. Le Client s'engage à renvoyer dans les plus brefs délais tout Équipement couvert par cette garantie conformément aux instructions de Command Alkon.</p>	<p>(ii)Equipment covered by a Return-to-Factory Warranty is warranted on a return-to-factory basis against defects in workmanship or material for the period of time as specified in each Equipment warranty. The Return-to-Factory Warranty will be performed at a repair facility in accordance with Command Alkon's shipping instructions. Customer agrees to promptly return any such Equipment in accordance with Command Alkon's instructions.</p>
<p>(iii)L'Équipement couvert par un Programme de Garantie d'Échange d'Équipement sera échangé par Command Alkon contre un Équipement neuf ou remis à neuf contre l'Équipement défectueux. Il incombe au Client de retourner les pièces défectueuses dans les emballages fournis par Command Alkon dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception par le Client de l'Équipement de remplacement. Le Client accepte de payer à Command Alkon le prix standard listé de l'Équipement de remplacement si Command Alkon ne reçoit pas l'Équipement défectueux dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la livraison de l'Équipement de remplacement au Client.</p>	<p>(iii)Equipment covered by an Equipment Warranty Exchange Program will be exchanged by Command Alkon for new or rebuilt Equipment for failed Equipment. It is Customer's responsibility to return failed parts in the packages provided by Command Alkon within ten (10) business days of Customer's receipt of the replacement Equipment. Customer agrees to pay Command Alkon the standard list price for the replacement Equipment if Command Alkon does not receive the failed Equipment within fifteen (15) business days of delivery of the replacement Equipment to Customer.</p>
<p>(iv) L'Équipement qui n'est pas fabriqué par Command Alkon peut être couvert par la garantie du fabricant si cette garantie est transférable. Command Alkon décline toute responsabilité à l'égard de la garantie de tout fabricant tiers.</p>	<p>(iv)Equipment not manufactured by Command Alkon may carry the warranty of the manufacturer, to the extent such warranty is transferable. Command Alkon has no responsibility with respect the warranty of any third party manufacturer.</p>
<p>(v)La seule responsabilité de Command Alkon en vertu d'une garantie applicable consiste à réparer ou à remplacer, au choix de Command Alkon, pendant ses horaires de travail normaux, tout composant qui fait défaut pendant la période de garantie en raison d'un défaut de fabrication ou de matériau. Tous les Équipements ou pièces remplacés sont la propriété de Command Alkon. Le Client doit retourner l'Équipement à Command Alkon ou payer la facture que Command Alkon peut lui</p>	<p>(v)Command Alkon's sole responsibility under an applicable warranty shall be to either repair or replace, at Command Alkon's option, during its normal working hours, any component that fails during the warranty period because of a defect in workmanship or material. All replaced Equipment or parts are Command Alkon's property. Customer shall return such Equipment to Command Alkon or pay such invoice therefor as Command Alkon may issue to Customer. If Command Alkon</p>

<p>envoyer à ce titre. Si Command Alkon détermine que l'Équipement déclaré défectueux par le Client n'est pas couvert par les termes de la garantie, le Client devra payer à Command Alkon tous les frais de manutention, de transport et de réparation aux taux en vigueur chez Command Alkon. Les recours spécifiés dans les présentes pour les garanties applicables à l'Équipement constituent la seule obligation de Command Alkon, et le seul recours du Client, pour toute violation de ladite garantie.</p>	<p>determines that Equipment claimed to be defective by Customer is not covered by the terms of the warranty, Customer shall pay Command Alkon all costs of handling, transportation and repairs at Command Alkon's then prevailing rates. The remedies specified herein for the applicable Equipment warranties are Command Alkon's sole obligation, and Customer's sole remedy, for any breach of such warranty.</p>
<p>(vi) Les contrôles de lots de Command Alkon, y compris pour le matériel et les logiciels, doivent être installés et certifiés par écrit comme étant prêts à fonctionner par un représentant de Command Alkon ou son délégué, et cette installation et cette certification par un représentant de Command Alkon ou son délégué constituent une condition préalable à l'entrée en vigueur de toute garantie. Les installations effectuées par des fournisseurs tiers non désignés doivent être inspectées physiquement et certifiées par écrit comme étant prêtes à fonctionner par un représentant de Command Alkon ou son représentant pour que toute garantie de Produit ou de Service prenne effet. Les services de certification d'installation sur site sont disponibles aux tarifs standards.</p>	<p>(vi) Command Alkon's batching controls, including hardware and software, must be installed and certified in writing as ready for operation by a Command Alkon representative or its designee, and such installation and certification by a Command Alkon representative or its designee is a condition precedent to any warranty therefore going into effect. Installations by non-designated third party vendors must be physically inspected and certified in writing as ready for operation by a Command Alkon representative or its designee in order for any product or service warranties to become effective. On-site installation certification services are available at standard list rates.</p>
<p>(c) <u>Garantie du Logiciel sous licence.</u> Command Alkon garantit que le Logiciel sous licence sera substantiellement conforme à la DSP (tel que défini à l'Article 4(a)), le cas échéant, ou à la Documentation Utilisateur pour ce Logiciel sous licence applicable à la date de livraison de ce Logiciel sous licence au Client en vertu des présentes (la "Garantie du Logiciel sous licence"). La DSP ou la Documentation Utilisateur seront fournis au Client ou publiés sur un site Internet de Command Alkon. La Garantie du Logiciel sous licence est expressément subordonnée à l'installation rapide par le Client de tous les Correctifs fournis au Client par Command Alkon, et au respect par le Client des restrictions stipulées à l'Article 14(e) des présentes Conditions Générales. En vertu de la Garantie du Logiciel sous licence, sur demande écrite du Client, Command Alkon corrigera les erreurs de programme documentées qui, selon le diagnostic de Command Alkon, entraînent des écarts importants entre les performances du Logiciel sous licence et la performance stipulée dans la DSP ou la Documentation Utilisateur, sans frais pour le Client, à condition que cette notification soit fournie dans les quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la réception initiale par le Client du Logiciel sous licence (ou la réception d'une nouvelle version, d'une Mise à niveau ou d'une Personnalisation, suivant le cas). Toute notification faite après ce délai de quatre-vingt-dix (90) jours sera traitée en contrepartie du paiement de frais de service par le Client, ou en vertu du Bon de Commande applicable. Tout logiciel tiers inclus dans, ou fournis avec un Logiciel sous licence (« Logiciel tiers ») ne comporte que la garantie du produit du vendeur du Logiciel tiers, le cas échéant, et dans la mesure où celle-ci pourra être transférée par Command Alkon en vertu du contrat applicable entre Command Alkon et ce vendeur. Ce qui précède constitue la seule obligation de Command Alkon et le seul recours du Client en cas de violation de la Garantie du Logiciel sous licence.</p>	<p>(c) <u>Licensed Software Warranty.</u> Command Alkon warrants that Licensed Software will substantially conform to the SPD (as defined in Section 4(a)), if any, or User Documentation for such Licensed Software applicable as of the date such Licensed Software is delivered to Customer hereunder (the "Licensed Software Warranty"). The SPD or User Documentation will be provided to Customer or published on a Command Alkon website. The Licensed Software Warranty is expressly conditioned on Customer's prompt installation of all Fixes supplied to Customer by Command Alkon, and on Customer's compliance with the restrictions set forth in Section 14(e) of these Terms and Conditions. Pursuant to the Licensed Software Warranty, upon Customer's written notice, Command Alkon will correct documented program errors which, in Command Alkon's diagnosis, indicate significant deviations in the performance of the Licensed Software from that set forth in the SPD or User Documentation, at no charge to Customer, provided that such notice is provided within ninety (90) days of Customer's initial receipt of the Licensed Software (or receipt of a new version, Upgrade, or Customization, as the case may be). Any such notice made after such ninety (90) day period shall be addressed in consideration of the payment of a service fee by Customer, or pursuant to the applicable Order. Any third party software included in or with a Licensed Software ("Third Party Software") carries only the product warranty of the Third Party Software vendor, if any, and to the extent the same may be transferred by Command Alkon under the applicable contract between Command Alkon and such vendor. The foregoing is Command Alkon's sole obligation, and Customer's sole remedy for a breach of the Licensed Software Warranty.</p>
<p>(d) <u>Limites.</u> Command Alkon ne fournit aucune assurance et ne donne aucune garantie que les Services SaaS seront ininterrompus, exempts d'erreurs ou entièrement sécurisés. Le Client reconnaît que Command Alkon s'appuie sur des systèmes, du matériel et des réseaux tiers pour les communications et la</p>	<p>(d) <u>Limitations.</u> Command Alkon makes no representation or warranty that the SaaS Services will be uninterrupted, error-free, or completely secure. Customer acknowledges that Command Alkon relies on third-party systems, hardware and networks for communications and connectivity, and that there are risks</p>

<p>connectivité, et qu'il existe des risques inhérents à la connectivité Internet qui pourraient entraîner des interruptions de services, la perte ou la corruption de données, des atteintes à la vie privée et à la propriété du Client, et/ou la divulgation de Informations Confidentielles du Client.</p>	<p>inherent in Internet connectivity that could result in interruptions in services, loss or corruption of data, loss of Customer's privacy and property, and/or disclosure of Customer Confidential Information.</p>
<p>(e) LES PRODUITS ET SERVICES SONT FOURNIS « TELS QUELS » (SAUF AUTRE STIPULATION EXPRESSE DANS LE PRÉSENT CCLS OU PREVUES PAR COMMAND ALKON PAR ECRIT DANS UN BON DE COMMANDE OU TOUT AUTRE ECRIT, Y COMPRIS UNE GARANTIE ET/OU UN PLAN DE SERVICE JOINT EN ANNEXE D'UN BON DE COMMANDE) ET, PAR LES PRÉSENTES, COMMAND ALKON DÉCLINE EXPRESSÉMENT DANS LA LIMITE PRÉVUE PAR LA LOI TOUTES LES CONDITIONS ET GARANTIES, EXPRESSES OU TACITES, SUR LES PRODUITS ET SERVICES FOURNIS EN VERTU DU PRÉSENT CCLS, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE NON-VIOLATION/CONTREFAÇON, DE PERTINENCE, D'EXACTITUDE DES DONNÉES OU D'INTÉGRATION DE SYSTÈME, D'INTÉGRITÉ, DE DUREE DE FONCTIONNEMENT ET/OU DE DISPONIBILITÉ, ET TOUTES LES CONDITIONS ET GARANTIES EN VERTU D'UNE LOI OU DE TOUT AUTRE TYPE DE LEGISLATION, OU DÉCOULANT D'UNE TRANSACTION OU D'UNE PRATIQUE COMMERCIALE. COMMAND ALKON NE GARANTIT PAS QUE LES FONCTIONS CONTENUES DANS LES PRODUITS OU SERVICES SATISFERONT LES EXIGENCES DU CLIENT OU QUE L'UTILISATION DES PRODUITS OU DES SERVICES SERA SÉCURISÉE, ININTERROMPUE, EXEMPTÉ DE BUGS, DE VIRUS OU D'ERREURS OU D'AUTRES RESTRICTIONS DE PROGRAMMATION. LE CLIENT RECONNAÎT ET CONVIENT QUE L'UTILISATION PAR LE CLIENT ET TOUT RECOURS AUX PRODUITS OU SERVICES PAR LE CLIENT SONT À SES RISQUES ET PÉRILS ET QUE COMMAND ALKON NE SAURAIT ÊTRE TENUE DE GARANTIR LE CLIENT DE TOUT VICE OU DEFAUT DE TOUTE NATURE MEME CACHE AFFECTANT LA CHOSE VENDUE</p>	<p>(e) THE PRODUCTS AND SERVICES ARE PROVIDED "AS IS" (EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED IN THIS MLSA OR AS PROVIDED BY COMMAND ALKON IN WRITING IN AN ORDER OR OTHER WRITING, INCLUDING A WARRANTY AND/OR SERVICE PLAN ATTACHED AS A SCHEDULE TO AN ORDER) AND COMMAND ALKON HEREBY EXPRESSLY DISCLAIMS TO THE FULLEST EXTENT PERMITTED BY LAW ALL CONDITIONS AND WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, ON PRODUCTS AND SERVICES FURNISHED UNDER THIS MLSA, INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, NONINFRINGEMENT, SUITABILITY, ACCURACY OF DATA OR SYSTEM INTEGRATION, INTEGRITY, UPTIME AND/OR AVAILABILITY, OR ANY CONDITIONS AND WARRANTIES ARISING BY STATUTE OR OTHERWISE IN LAW, OR FROM A COURSE OF DEALING OR USAGE IN THE TRADE. COMMAND ALKON DOES NOT WARRANT THAT THE FUNCTIONS CONTAINED IN THE PRODUCTS OR SERVICES WILL MEET CUSTOMER'S REQUIREMENTS OR THAT THE OPERATION OF THE PRODUCTS OR SERVICES WILL BE SECURE, UNINTERRUPTED, FREE FROM BUGS, VIRUSES OR ERRORS OR OTHER PROGRAM LIMITATIONS. CUSTOMER ACKNOWLEDGES AND AGREES THAT CUSTOMER'S USE AND ANY RELIANCE UPON THE PRODUCTS OR SERVICES IS AT CUSTOMER'S OWN RISK AND THAT COMMAND ALKON CANNOT BE HELD RESPONSIBLE TOWARDS CUSTOMER FOR ANY VICE OR DEFECT OF ANY NATURE EVEN HIDDEN AFFECTING THE PRODUCTS AND/OR SERVICES.</p>
<p>(f) LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE COMMAND ALKON ENVERS LE CLIENT OU UN TIERS POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT EN LIEN AVEC LE PRÉSENT CCLS, OU TOUT PRODUIT OU SERVICE FOURNI EN VERTU DES PRÉSENTES OU EN LIEN AVEC CELLES-CI, NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE MONTANT PAYÉ PAR LE CLIENT À COMMAND ALKON EN VERTU DU BON DE COMMANDE APPLICABLE POUR LE(S) PRODUIT(S) OU SERVICE(S) AFFECTÉ(S) AU COURS DE LA PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT L'ÉVÈNEMENT DONNANT LIEU À LA RÉCLAMATION.</p>	<p>(f) IN NO EVENT SHALL COMMAND ALKON'S TOTAL LIABILITY TO CUSTOMER OR ANY THIRD PARTY FOR ANY REASON IN CONNECTION WITH THIS MLSA, OR ANY PRODUCT OR SERVICE PROVIDED HEREUNDER OR IN CONNECTION HEREWITH, EXCEED THE AMOUNT ACTUALLY PAID BY CUSTOMER TO COMMAND ALKON UNDER THE APPLICABLE ORDER FOR THE AFFECTED PRODUCT(S) OR SERVICE(S) IN THE TWELVE (12) MONTH PERIOD PRIOR TO THE EVENT GIVING RISE TO THE CLAIM.</p>
<p>(g) LE CLIENT CONVIENT QUE COMMAND ALKON, SES AFFILIÉS, SES FOURNISSEURS ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS LE CLIENT OU UN TIERS DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, ACCESSOIRES, INDIRECTS, OU D'UNE QUELCONQUE NATURE, PRÉVISIBLES OU NON, Y COMPRIS DES DOMMAGES POUR PERTES DE BÉNÉFICES, PERTE DE REVENUS, PERTE D'ÉCONOMIES, PERTE OU DESTRUCTION DE DONNÉES, INTERRUPTION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES, REMBOURSEMENT DES COÛTS, PERTE D'UTILISATION, PERTE DE CLIENTÈLE OU TOUTE AUTRE PERTE, OU DES DOMMAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION PAR LE CLIENT OU DE SON INCAPACITÉ D'UTILISER LES PRODUITS OU SERVICES, OU DES DOMMAGES DÉCOULANT DE RÉCLAMATIONS PRÉSENTÉES À L'ENCONTRE DU CLIENT PAR DES TIERS OU AUTREMENT, MÊME SI COMMAND ALKON A ÉTÉ INFORMÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE CES DOMMAGES. COMMAND ALKON DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS LE CLIENT AU TITRE DE</p>	<p>(g) CUSTOMER AGREES THAT COMMAND ALKON, ITS AFFILIATES, VENDORS AND LICENSORS SHALL NOT BE LIABLE TO CUSTOMER OR ANY THIRD PARTY FOR ANY CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, INDIRECT, OR DAMAGES OF ANY NATURE, WHETHER FORESEEABLE OR NOT, INCLUDING DAMAGES FOR LOST PROFITS, LOST REVENUES, LOST SAVINGS, LOSS OR DESTRUCTION OF DATA, BUSINESS INTERRUPTION, COSTS OF COVER, LOSS OF USE, LOSS OF GOODWILL OR ANY OTHER LOSS, OR FOR DAMAGES, WHETHER RESULTING FROM CUSTOMER'S USE OR INABILITY TO USE THE PRODUCTS OR SERVICES, OR FOR DAMAGES RESULTING FROM OR RELATING TO CLAIMS BROUGHT AGAINST CUSTOMER BY THIRD PARTIES OR OTHERWISE, EVEN IF COMMAND ALKON HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. COMMAND ALKON WILL HAVE NO LIABILITY TO CUSTOMER ARISING FROM OR RELATED TO ANY EQUIPMENT, INFRASTRUCTURE, SOFTWARE, FACILITIES, SERVICES, INFORMATION OR MATERIALS NOT FURNISHED BY COMMAND</p>

<p>L'ÉQUIPEMENT, DE L'INFRASTRUCTURE, DES LOGICIELS, DES INSTALLATIONS, DES SERVICES, DES INFORMATIONS OU DU MATÉRIEL NON FOURNIS PAR COMMAND ALKON. COMMAND ALKON NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES ACTES, DES OMISSIONS ET DE LA QUALITÉ DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS, DES ENTREPRENEURS, DES MANDATAIRES OU DES FOURNISSEURS DU CLIENT. COMMAND ALKON NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES D'UNE QUELCONQUE NATURE DÉCOULANT D'UN PRODUIT, D'UN SERVICE, D'UN SERVICE SAAS, D'UN LOGICIEL SOUS LICENCE OU D'UN L'ÉQUIPEMENT QUI A ÉTÉ MODIFIÉ, D'UNE UTILISATION NÉGLIGENTE OU INADEQUATE D'UN PRODUIT, D'UN SERVICE, D'UN SERVICE SAAS, DU LOGICIEL SOUS LICENCE OU D'UN ÉQUIPEMENT, OU DE L'ALTÉRATION OU DE LA RÉPARATION D'UN PRODUIT, D'UN SERVICE, D'UN SERVICE SAS, D'UN LOGICIEL SOUS LICENCE OU D'UN ÉQUIPEMENT PAR DU PERSONNEL AUTRES QUE CELUI TRAVAILLANT POUR COMMAND ALKON OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR COMMAND ALKON À RÉPARER UN TEL PRODUIT, SERVICE, SERVICE SAAS, LOGICIEL SOUS LICENCE OU ÉQUIPEMENT. LES PRÉSENTES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ DE COMMAND ALKON S'APPLIQUERONT, INDÉPENDAMMENT DE LA NATURE DE LA PROCÉDURE ENGAGÉE. TOUTE PROCÉDURE À L'ENCONTRE DE L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES EN VERTU DU PRESENT CCLS OU DE TOUT BON DE COMMANDE DEVRA ÊTRE INTENTÉE DANS LES DOUZE (12) MOIS QUI SUIVENT LA CAUSE À L'ORIGINE DE CETTE PROCÉDURE, SOUS PEINE DE FORCLUSION.</p>	<p>ALKON. COMMAND ALKON WILL NOT BE LIABLE FOR THE ACTS, OMISSIONS AND WORKMANSHIP OF THE EMPLOYEES, CONTRACTORS, AGENTS OR SUPPLIERS OF CUSTOMER. COMMAND ALKON WILL NOT BE LIABLE FOR DAMAGES OF ANY KIND OR NATURE RESULTING FROM ANY PRODUCT, SERVICE, SAAS SERVICE, LICENSED SOFTWARE OR EQUIPMENT THAT HAS BEEN MODIFIED, FROM IMPROPER OR NEGLIGENT USE OR OPERATION OF ANY PRODUCT, SERVICE, SAAS SERVICE, LICENSED SOFTWARE OR EQUIPMENT, OR FROM ANY PRODUCT, SERVICES, SAAS SERVICE, LICENSED SOFTWARE OR EQUIPMENT ALTERED OR REPAIRED BY PERSONNEL OTHER THAN THOSE IN THE EMPLOY OF COMMAND ALKON OR AUTHORIZED IN WRITING BY COMMAND ALKON TO REPAIR SUCH PRODUCT, SERVICES, SAAS SERVICE, LICENSED SOFTWARE OR EQUIPMENT. THESE LIMITATIONS OF COMMAND ALKON'S LIABILITY WILL APPLY REGARDLESS OF THE FORM OF ACTION. ANY ACTION AGAINST EACH PARTY UNDER THIS MLSA AND ANY ORDER MUST BE BROUGHT WITHIN TWELVE (12) MONTHS AFTER THE CAUSE OF ACTION ACCRUES UNDER PENALTY OF FORCLUSION.</p>
<p>19. RÉSOLUTION DE LITIGE, DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION.</p> <p>(a) En cas de litige entre les Parties concernant le présent CCLS (« Litige »), l'une ou l'autre Partie devra remettre à l'autre Partie un avis écrit précisant les motifs de ce Litige (« Avis de Litige »). Le Litige sera soumis à un niveau hiérarchique supérieur pour être résolu, comme indiqué dans le présent <u>Article 19</u>. Suite à l'émission d'un Avis de Litige, les représentants des Parties respectives se réuniront dans les meilleurs délais (en personne et/ou par téléphone) et s'efforceront de négocier de bonne foi une résolution de ce Litige. Si le Litige n'est pas résolu dans les trente (30) jours à compter de l'Avis de Litige, le Litige sera soumis aux principaux représentants de l'entreprise des Parties respectives, qui se réuniront dans les meilleurs délais (en personne et/ou par téléphone) et s'efforceront de négocier de bonne foi une résolution de ce Litige. Si le Litige a été traité de cette manière mais n'a pas été résolu dans les soixante (60) jours à compter de l'Avis de Litige et que les Parties n'ont pas convenu mutuellement de prolonger la période de résolution du litige, l'une ou l'autre Partie sera en droit d'engager une procédure conformément à l'<u>Article 19(b)</u> et à l'<u>Article 19(c)</u>.</p>	<p>19. DISPUTE RESOLUTION, GOVERNING LAW AND VENUE.</p> <p>(a) In the event of any dispute between the Parties relating to this MLSA ("Dispute"), either Party shall provide written notice to the other Party specifying the grounds for such Dispute ("Dispute Notice"). The Dispute will be escalated for resolution as set forth in this <u>Section 19</u>. Following issuance of a Dispute Notice, representatives of the respective Parties shall promptly meet (in person and/or by phone) and engage in a good faith effort to negotiate a resolution to such Dispute. If the Dispute is not resolved within thirty (30) days of the Dispute Notice, then the Dispute will be deemed escalated to senior business representatives of the respective Parties, who shall promptly meet (in person and/or by phone) and engage in a good faith effort to negotiate a resolution to the Dispute. If the Dispute has been so escalated but has not been resolved within sixty (60) days of the Dispute Notice and the Parties have not mutually agreed to extend the escalation period, then either Party shall have the right to commence a proceeding in accordance with <u>Section 19(b)</u> and <u>Section 19(c)</u>.</p>
<p>(b) L'interprétation du présent CCLS (y compris des présentes Conditions Générales et de tout Bon de Commande) sera régie par le droit français, nonobstant toute règle de choix de loi ou règle de conflit de lois qui aurait pour effet de rendre applicable le droit d'une autre juridiction. Les Parties conviennent d'exclure toute application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises dans le cadre de leurs relations commerciales.</p>	<p>(b) The interpretation of this MLSA (including these Terms and Conditions and any Order) shall be governed by French law, without giving effect to any choice or conflict of law provision or rule that would cause the application of the laws of any other jurisdiction. The Parties agree to exclude any application of the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods in their business relationship.</p>
<p>(c) Chacune des Parties s'en remet irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de Paris aux fins des actions, poursuites, procédures ou jugements découlant du présent CCLS</p>	<p>(c) Each of the Parties irrevocably submits to the exclusive jurisdiction of the courts of Paris for the purpose of any suit, action, proceeding or judgment relating to or arising out of this MLSA and the transactions contemplated hereby, even in the</p>



<p>et des opérations envisagées par les présentes même en cas de demande incidente, appel en garantie ou pluralité de défendeurs.</p>	<p>event of an incidental claim, appeal in warranty or plurality of defendants.</p>
<p>20. DISPOSITIONS GÉNÉRALES.</p> <p>(a) <u>Interprétation</u>. Les titres des sections du présent CCLS sont uniquement inclus à titre de référence et n'affecteront pas la signification ou l'interprétation du présent CCLS. Sauf si le contexte du présent CCLS s'y oppose : (i) les mots au masculin incluront le féminin, et vice versa ; (ii) les mots au singulier ou au pluriel incluent également le pluriel ou le singulier, respectivement ; (iii) les expressions « des présentes », « dans les présentes », « par les présentes » et les expressions dérivées ou similaires font référence au CCLS dans son ensemble et non à un autre Article ou à une autre subdivision spécifique ; (iv) les termes « incluent », « inclut » et « y compris » seront réputés être suivis de l'expression « sans s'y limiter » ; (v) lorsque le « consentement » ou l'« approbation » de l'une ou l'autre Partie est requis en vertu des présentes, sauf stipulation contraire dans les présentes, le consentement ou l'approbation de cette Partie pourra être accordé ou refusé à l'unique discrétion de cette Partie ; (vi) le futur, « fera » ou « accepte » indiquent une obligation, et « pourra » implique une possibilité ; (vii) « ou » n'est pas exclusif ; (viii) toute définition de ou référence à un accord, instrument ou autre document dans les présentes sera interprétée comme une référence à cet accord, instrument ou autre document tel qu'amendé, complété ou modifié à tout moment (sous réserve des restrictions relatives à ces amendements, compléments ou modifications stipulées dans les présentes ou dans ceux-ci) ; (ix) toute référence à des lois dans les présentes sera interprétée comme une référence à ces lois telles qu'adoptées, abrogées ou modifiées à tout moment ; et (x) toute référence dans les présentes à une personne sera interprétée comme incluant les successeurs et ayants droit de cette personne.</p>	<p>20. GENERAL PROVISIONS.</p> <p>(a) <u>Construction and Interpretation</u>. The section headings in this MLSA are for reference purposes only and shall not affect the meaning or interpretation of this MLSA. Unless the context of this MLSA otherwise requires: (i) words of any gender include the other gender; (ii) words using the singular or plural number also include the plural or singular number, respectively; (iii) the terms "hereof," "herein," "hereby," and derivative or similar words refer to the entire MLSA as a whole and not to any other particular Section or other subdivision; (iv) the words "include," "includes" and "including" shall be deemed to be followed by the phrase "without limitation"; (v) where either Party's "consent" or "approval" is required hereunder, except as otherwise specified herein, such Party's consent or approval may be granted or withheld in such Party's sole discretion; (vi) "shall," "will," or "agrees" are mandatory, and "may" is permissive; (vii) "or" is not exclusive; (viii) any definition of or reference to any agreement, instrument or other document herein shall be construed as referring to such agreement, instrument or other document as from time to time amended, supplemented or otherwise modified (subject to any restrictions on such amendments, supplements or modifications set forth herein or therein); (ix) any reference to any laws herein shall be construed as referring to such laws as from time to time enacted, repealed or amended; and (x) any reference herein to any person shall be construed to include the person's successors and permitted assigns.</p>
<p>(b) <u>Intégralité de l'accord</u>. Chaque Bon de Commande constitue un accord distinct entre les Parties signataires, qui inclut les modalités du présent CCLS, y compris les Conditions Générales et chaque Bon de Commande (ainsi que le présent CCLS, y compris les Conditions Générales) constitue l'accord intégral et exclusif entre les Parties concernant l'objet des présentes et annule et remplace les accords précédents entre les Parties concernant cet objet.</p>	<p>(b) <u>Entire Agreement</u>. Each Order constitutes a separate agreement between the executing Parties, which incorporates the terms of this MLSA, including the Terms and Conditions, and each Order (together with this MLSA, including the Terms and Conditions) constitutes the entire and exclusive agreement between the Parties with respect to the subject matter thereof and supersedes and replaces any prior agreements between the Parties with respect to the subject matter thereof.</p>
<p>(c) <u>Modifications</u>. Command Alkon pourra, à tout moment, amender ou modifier ces Conditions Générales, constituant les modalités standard concernant les Produits et Services fournis de manière générale aux Clients de Command Alkon. Dans ce cas, Command Alkon informera le Client par voie électronique à l'adresse e-mail du Client, communiquée en vertu de l'Article 20(o) des présentes Conditions Générales, laquelle information comprendra une copie des Conditions Générales ainsi révisées et modifiées. Ces Conditions Générales révisées prendront effet à l'égard du Client après une période de 30 jours à compter de la réception de cette notification par celui-ci (ou à toute date ultérieure indiquée dans celle-ci) sauf si le client a notifié dans ce délai son opposition à l'application du CCLS révisé. Dans ce cas, le CCLS pourra être résilié à l'expiration des bons de commande en cours, conformément à l'article 12(a)(ii). Ces Conditions Générales modifiées s'appliqueront à tous Bons de commande signés ou renouvelés après la date d'entrée en vigueur de ces Conditions Générales modifiées, et il incombe au Client de consulter et de revoir ces Conditions Générales modifiées avant</p>	<p>(c) <u>Amendments</u>. Command Alkon may at any time, amend or modify these Terms and Conditions, which are the standard terms and conditions for Products and Services provided to Command Alkon customers generally. In such event, Command Alkon will notify Customer electronically at the email address of Customer specified pursuant to Section 20(o) of these Terms and Conditions, which notice shall include a copy of these Terms and Conditions as so revised and amended. Such amended Terms and Conditions shall become effective as to Customer upon 30 days after Customer's receipt of such notice (or at any later date indicated therein), unless Customer has notified within this 30 days' period its objection to the application of the revised MLSA. In such case, the MLSA may be terminated upon expiration of the outstanding Orders in accordance with Section 12(a)(ii). Such amended Terms and Conditions shall apply to any Orders to the extent they are executed or renewed after the effective date of such amended Terms and Conditions, and it is the responsibility of Customer to access and review such amended Terms and Conditions before executing or renewing any Orders from time to</p>



<p>de signer ou de renouveler tout Bon de Commande. Sous réserve de cet Article 20(c), le présent CCLS pourra être amendé uniquement par un écrit signé des deux Parties, et chaque Bon de Commande pourra être amendé uniquement par un écrit signé des deux Parties au Bon de Commande. Aux fins du présent CCLS, l'expression « renouvellement d'un Bon de Commande » (et toute expression équivalente) comprendra toute prolongation (y compris une prolongation automatique) de la durée d'abonnement d'un Bon de Commande (ou d'un Produit ou d'un Service en vertu de celui-ci) à toute occasion, conformément aux conditions de celui-ci.</p>	<p>time. Subject to this Section 20(c), this MLSA may be amended only by a writing signed by both Parties, and each Order may be amended only by a writing signed by both parties to the Order. For purposes of this MLSA, the term "renewing any Order" (and any equivalent phrase) shall include any extension (including any automatic extension) of the subscription term of any Order (or Product or Service thereunder) from time to time pursuant to the terms thereof.</p>
<p>(d)<u>Transfert par Command Alkon.</u> Command Alkon pourra céder ses droits et obligations en vertu du présent CCLS à l'un de ses Affiliés, ou à une entité autre qu'un Affilié, qui acquiert la totalité ou une partie substantielle des actifs ou des actions de Command Alkon ou de l'un de ses Affiliés, qui fusionne avec Command Alkon ou l'un de ses Affiliés, se regroupe avec Command Alkon ou l'un de ses Affiliés, ou qui acquiert une participation majoritaire dans Command Alkon ou l'un de ses Affiliés.</p>	<p>(d)<u>Command Alkon Assignment.</u> Command Alkon may assign its rights and obligations under this MLSA to any of its Affiliates, or to an entity other than an Affiliate, that acquires all or substantially all of the assets or stock of, merges or consolidates with or into, or acquires a controlling interest in it or any of its Affiliates.</p>
<p>(e)<u>Sous-traitants.</u> Command Alkon pourra engager des tiers indépendants, des sous-traitants ou un ou plusieurs de ses Affiliés pour fournir les Produits ou Services conformément au présent CCLS et à l'ensemble des Bons de commande faisant l'objet des présentes.</p>	<p>(e)<u>Subcontractors.</u> Command Alkon may engage any independent third parties, subcontractors or one or more of Command Alkon's Affiliates to provide Products or Services under this MLSA and any and all Orders subject hereto.</p>
<p>(f) <u>Non-exclusivité.</u> Le présent CCLS et les Bons de Commande faisant l'objet des présentes ne sont pas exclusifs. Command Alkon sera autorisée à vendre des Produits et Services identiques ou similaires à tout tiers autre que le Client.</p>	<p>(f) <u>Non-Exclusivity.</u> This MLSA and Orders subject hereto are not exclusive. Command Alkon shall be entitled to sell the same or similar Products and Services to any third party other than Customer.</p>
<p>(g)<u>Indépendance des clauses.</u> Si une disposition du présent CCLS ou d'un Bon de Commande s'avère être illégale ou inapplicable, nonobstant cette illégalité ou inapplicabilité, le présent CCLS ou le Bon de Commande, suivant le cas, restera en vigueur et de plein effet et cette disposition sera réputée non écrite. En outre, s'il est possible de déterminer l'intention des Parties, une disposition de remplacement sera ajoutée, dont le sens sera le plus similaire possible d'un point de vue juridique, et le restant du présent CCLS ou du Bon de Commande, suivant le cas, n'en sera pas affecté.</p>	<p>(g)<u>Severability.</u> If any provision of this MLSA or any Order shall be found to be illegal or unenforceable, then, notwithstanding such illegality or un-enforceability, this MLSA or Order, as the case may be, shall remain in full force and effect and such provision shall be deemed to be deleted. Furthermore, if possible to ascertain the intent of the Parties, there shall be added a substitute provision as similar in substance as legally possible and the remainder of this MLSA or Order, as the case may be, shall not be affected.</p>
<p>(h)<u>Absence de renonciation.</u> Sauf stipulation contraire dans le présent CCLS, toute omission ou tout retard par l'une ou l'autre Partie dans l'exercice de tout droit ou recours ne constituera pas une renonciation à ce droit ou recours.</p>	<p>(h) <u>No Waiver.</u> Except as expressly provided in this MLSA, any failure or delay by either Party in exercising any right or remedy will not constitute a waiver of such right or remedy.</p>
<p>(i) <u>Non-sollicitation.</u> Le Client convient que, pendant la Durée du CCLS et pendant une période d'un (1) an après sa résiliation ou son expiration, il ne sollicitera pas le personnel de Command Alkon en vue d'un recrutement, n'emploiera pas, et ne soumettra aucune offre d'emploi à un employé de Command Alkon sans obtenir le consentement écrit préalable de Command Alkon, qui pourra être refusé à sa discrétion, étant toutefois précisé que cette restriction ne s'appliquera pas si Command Alkon cesse d'exercer toutes ses activités commerciales. Une annonce de recrutement générale ou un avis d'offre d'emploi ou de poste à pourvoir ou une autre publication générale similaire de recherche d'emploi ou de disponibilité pour occuper des postes, y compris sur Internet, ne pourra être interprétée comme étant une sollicitation ou une incitation, et le recrutement de cet employé qui y répond librement ne constituera pas une violation du</p>	<p>(i)<u>Non-Solicitation.</u> Customer agrees that, during the MLSA Term and for a period of one (1) year thereafter, it shall not solicit for employment, employ, nor tender any offer of employment to any employee of Command Alkon without first obtaining Command Alkon's prior written consent, which may be withheld for any reason or no reason provided, however, that this restriction shall not apply in the event Command Alkon ceases conducting all business operations. A general advertisement or notice of a job listing or opening or other similar general publication of a job search or availability to fill employment positions, including on the Internet, shall not be construed as a solicitation or inducement, and the hiring of such employee who freely responds thereto shall not constitute a breach of this Section 20 (i). For the purposes of this paragraph only, the term "employee" extends to all present and future employees of</p>



<p>présent Article 20(i). Aux fins du présent paragraphe uniquement, le terme « employé » inclut tous les employés actuels et futurs de Command Alkon pendant leur période d'embauche et se prolonge pendant une période de six mois à partir du moment où cet employé aura quitté son emploi chez Command Alkon. En cas de violation par le Client ce qui précède, il sera tenu de payer à Command Alkon des dommages-intérêts d'un montant égal au salaire annuel de cet employé en tant qu'employé de Command Alkon multiplié par deux. Le Client convient que ce montant est une estimation raisonnable des dommages subis par Command Alkon découlant de cette violation.</p>	<p>Command Alkon during the period of their employment and continues for a period of six months after any such employee leaves the employ of Command Alkon. In the event that Customer breaches the foregoing, Customer shall be required to pay to Command Alkon liquidated damages in an amount equal to such employee's annual salary as a Command Alkon employee multiplied by two. Customer agrees that such amount is a reasonable estimate of the damages that Command Alkon will suffer as result of such breach.</p>
<p>(j) Transfert par le Client. Le Client ne pourra pas céder ou transférer, en totalité ou en partie, le présent CCLS, un Bon de Commande ou des droits sur des Produits, des Services ou des Garanties, ou déléguer les obligations qui en découlent. Toute tentative de cession, de transfert ou de délégation en violation de ce qui précède sera nulle, non avenue et sans effet, et le cessionnaire présumé n'aura aucun droit au titre du présent CCLS, sur tout Bon de Commande, Produits, Services ou sur la Garantie, et Command Alkon pourra dans un tel cas choisir de résilier le CCLS ou tous les Bons de commande effectifs par remise immédiate d'un avis écrit au Client. Aux fins de ce qui précède, une « cession ou un transfert » inclut la vente de la totalité ou d'une partie importante de tous les actifs ou des actions du Client, toute fusion du Client indépendamment du fait que le Client soit l'entité survivante, toute cession ou tout transfert par effet de la loi, toute restructuration ou tout regroupement dont fait l'objet le Client, toute opération ayant pour effet que les actionnaires du Client immédiatement avant la/les opération(s) ne détiennent plus (directement ou indirectement) au moins cinquante virgule un pour cent (50,1 %) immédiatement après la/les transaction(s) du capital ou des droits de vote du Client, et toute autre cession ou transfert légal. Sous réserve de ce qui précède, le présent CCLS et les Bons de commande seront exécutoires et s'appliqueront au bénéfice de Command Alkon ou du Client, ainsi qu'à leurs successeurs et ayants-droit respectifs.</p>	<p>(j) Customer Assignment. Customer may not assign or transfer, in whole or part, this MLSA, any Order or any rights in any Products, Services or Warranties, or delegate any obligations thereunder. Any attempted assignment, transfer or delegation in violation of the foregoing shall be null and void and without effect, the purported assignee shall take no interest in this MLSA or in any Order, Products, Services or warranty, and Command Alkon may elect, in its sole discretion, to terminate this MLSA or any or all Orders effective immediately upon written notice to Customer. For purposes of the foregoing, an "assignment or transfer" includes the sale of all or substantially all of the assets or equity of Customer, any merger of Customer whether or not Customer is the surviving entity, any assignment or transfer by operation of law, any reorganization or consolidation of Customer, any transaction(s) which results in the equity holders of Customer immediately prior to the transaction(s), not beneficially owning (directly or indirectly) more than fifty and one-tenth percent (50.1%) immediately after the transaction(s) of the equity or voting interests of Customer, and any other legal assignment or transfer. Subject to the foregoing, this MLSA and Orders shall be binding on and inure to the benefit of Command Alkon or Customer and their respective successors and permitted assigns.</p>
<p>(k) Co-contractants indépendants. La relation des Parties est une relation de co-contractants indépendants et rien dans le présent CCLS ou un Bon de Commande ne saurait être interprété comme créant un partenariat, un groupement, une coentreprise ou une relation fiduciaire entre Command Alkon et le Client.</p>	<p>(k) Independent Contractors. The relationship of the Parties is one of independent contractors and nothing in this MLSA or any Order shall be construed to create a partnership, agency, joint venture or fiduciary relationship between Command Alkon and Customer.</p>
<p>(l) Aucune interprétation à l'encontre du rédacteur. Le Client a eu l'opportunité d'examiner et de négocier le présent CCLS et chaque Bon de Commande qui constituent des contrats de gré à gré au sens de l'article 1110 du Code civil et, par conséquent, le présent CCLS et chaque Bon de Commande sont le résultat du travail commun de Command Alkon et du Client, et toute ambiguïté, le cas échéant, ne pourra être interprétée au détriment de Command Alkon. Les Parties reconnaissent (i) que le présent CCLS a été négocié et formé de bonne foi, conformément aux dispositions de l'article 1104 du Code civil, (ii) qu'aucune des stipulations du CCLS limitant la responsabilité d'une Partie ou l'exonérant de sa responsabilité, dans l'exécution de l'une de ses obligations, ne prive de sa substance son obligation essentielle au sens des dispositions de l'article 1170 du Code civil et (iii) avoir échangé l'ensemble des informations déterminantes à leur consentement au sens de l'article 1112-1 du Code civil. Toute traduction de ce CCLS ou de tout Bon de Commande n'est fournie qu'à titre d'information, et, en cas de litige, seule la version</p>	<p>(l) No Construction Against Drafter. Customer has had an opportunity to review and negotiate this MLSA and each Order which constitute negotiated contracts within the meaning of article 1110 of the Civil code, and therefore, this MLSA and each Order is the bilateral work product of both Command Alkon and Customer, and any ambiguity, if any, is not to be construed against Command Alkon. The Parties acknowledge (i) that this MLSA has been negotiated and formed in good faith, in compliance with the provisions of article 1104 of the Civil code, (ii) that none of the provisions of the MLSA limiting the responsibility of a Party or exonerating it from its responsibility, in the execution of one of its obligations, deprives of its substance its essential obligation within the meaning of the provisions of article 1170 of the Civil Code and (iii) that they have exchanged all the information determining their consent within the meaning of article 1112-1 of the Civil Code. Any translation of this MLSA or any Order is provided for reference only, and the French language version of</p>

<p>française du présent CCLS ou du Bon de Commande fera foi à toutes fins entre les Parties.</p>	<p>this MLSA or Order shall prevail as agreed final version of this MLSA or Order for all purposes.</p>
<p>(m) <u>Risques liés à Internet et Infrastructure</u>. Le Client reconnaît qu'il existe des risques inhérents à la conservation des Données du Client sur un serveur à distance et dans un environnement de réseau logiciel (« Dans le Cloud »), notamment le risque de piratage ou d'accès non autorisé par des tiers aux Données du Client. En outre, Command Alkon ne pourra être tenue responsable envers le Client de tout accès non autorisé aux Données du Client ou de l'utilisation non autorisée des Services. Le Client reconnaît que, pour fournir les Services en vertu des présentes (y compris les Services SaaS), Command Alkon utilisera une infrastructure et des services de mise en réseau et de communication qui ne sont pas sous son contrôle (conjointement, l'« Infrastructure ») et qu'elle utilisera, occasionnellement, les services de prestataires et de concédants de licence tiers (« Fournisseurs tiers »). La capacité de Command Alkon à fournir les Services dépendra de la fourniture, de la disponibilité de cette Infrastructure et/ou des services et de l'assistance d'un Fournisseur tiers, et Command Alkon ne pourra être tenue responsable envers le Client en vertu du présent CCLS ou des Bons de commande s'y rapportant de tout manquement de la part de Command Alkon directement ou indirectement dû à l'indisponibilité ou à la performance de cette Infrastructure ou de ce service ou cette assistance fournis par un Fournisseur tiers. Les services et licences obtenus par Command Alkon auprès d'un Fournisseur tiers, et leur utilisation par le Client, pourront être limités par les termes de ces licences et les accords applicables. Command Alkon ne pourra être tenue responsable envers le Client en vertu des présentes de toute omission découlant des actions ou inactions d'un Fournisseur tiers.</p>	<p>(m) <u>Internet Risks; Infrastructure</u>. Customer acknowledges that there are risks inherent in maintaining the Customer Data in a remote server and software network (“Cloud-Based”) environment, including the risk of hacking or other unauthorized third-party access to the Customer Data, and Command Alkon is not responsible to Customer for any unauthorized access to Customer Data or the unauthorized use of the Services. Customer acknowledges that, in order to provide the Services hereunder (including the SaaS Services), Command Alkon will use networking and communication infrastructure and services that are not under Command Alkon’s control (collectively, “Infrastructure”) and will, from time to time, use the services of third-party providers and licensors (“Third-Party Providers”). Command Alkon’s ability to provide the Services will depend on the provision and availability of such Infrastructure and/or services and support by a Third-Party Provider, and Command Alkon is not responsible to Customer under this MLSA or any Orders thereto for any failure by Command Alkon that is directly or indirectly caused by the unavailability or performance of such Infrastructure or Third-Party Provider service or support. The services and licenses obtained by Command Alkon from any Third-Party Provider, and Customer’s use thereof, may be restricted by the terms of such licenses and applicable agreements. Command Alkon is not responsible to Customer hereunder for any failure arising from any actions or inactions of a Third-Party Provider.</p>
<p>(n)<u>Force Majeure</u>. Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable envers l'autre des retards, omissions ou incapacités de s'acquitter de ses obligations (à l'exception de l'obligation d'effectuer un paiement) en vertu du présent CCLS ou d'un Bon de Commande ou des accords de niveau de service, ou des pertes découlant de ce qui précède, dès lors qu'elles résultent de toute cause échappant à son contrôle raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, les interruptions de services publics, les pannes d'équipement, les incendies, les orages, les accidents, les pandémies, les catastrophes naturelles, les actes de guerre, les actes de terrorisme, les troubles civils, les insurrections, les guerres, les pénuries de main-d'œuvre, les prestations défectueuses des télécommunications ou d'Internet, les attaques par déni de service, ou un acte ou une omission de l'autre Partie ou de ses employés, entrepreneurs ou mandataires, y compris l'un des éléments susmentionnés ayant un impact sur un sous-traitant de Command Alkon.</p>	<p>(n)<u>Force Majeure</u>. Neither Party shall be liable to the other Party for any delay, failure or inability to perform its obligations (except the obligation to make payment) under this MLSA or any Order or any service level commitments, or any losses arising in connection with the foregoing, due to any cause beyond its reasonable control, including, but not limited to, utility failures, equipment breakdowns, fires, storms, accidents, pandemics, acts of God, acts of war, acts of terrorism, civil unrest, insurrections, strikes, labor shortages, telecommunications or Internet failures, denial of service attacks, or any act or omission of the other Party or its employees, contractors or agents, including any of the foregoing that impacts a Command Alkon subcontractor.</p>
<p>(o)<u>Notification</u>. Toute notification, accord, consentement et autre communication requis en vertu des présentes se fera par écrit et sera remis personnellement (y compris par courrier recommandé avec accusé de réception) ou par service de messagerie national réputé (tous frais d'expédition étant prépayés). Cette notification sera réputée avoir été remise à sa date de réception par le destinataire pendant les heures normales de bureau et, en cas de remise au Client, à son adresse principale mentionnée dans le présent CCLS ou le Bon de Commande, suivant le cas, ou en cas de remise à Command Alkon, à l'adresse suivante :</p>	<p>(o)<u>Notices</u>. All notices, approvals, consents and other communications required hereunder shall be in writing and delivered by personal delivery or nationally recognized overnight professional courier (with all fees pre-paid). Any such notice shall be deemed to have been given on the date it is received by the addressee during regular office hours and, if to Customer, at its principal address set forth in this MLSA or Order, as the case may be, or if to Command Alkon at the following address:</p>



<p>Command Alkon France SAS C/O : Command Alkon Incorporated A l'attention de: Chief Legal Officer 6750 Crosby Court Dublin, Ohio 43016 legal@commandalkon.com</p> <p>ou à toute autre adresse que cette Partie peut avoir précédemment désignée pour les avis, un tel avis de changement d'adresse peut être fourni via le service postal des États-Unis ou par e-mail à l'adresse e-mail indiquée dans la présente Section 20(o), si à Command Alkon, ou à une adresse e-mail que Command Alkon a enregistrée pour le Client.</p>	<p>Command Alkon France SAS C/O : Command Alkon Incorporated Attn: Chief Legal Officer 6750 Crosby Court Dublin, Ohio 43016 legal@commandalkon.com</p> <p>or at such other address as that Party may have previously designated for notices, such notice of address change is acceptable to be provided via Unites States postal service or via e-mail to the e-mail address shown in this Section Error! Reference source not found., if to Command Alkon, or to an e-mail address Command Alkon has on file for Customer.</p>
<p>(p) <u>Frais d'avocat</u>. Si l'une ou l'autre Partie est défaillante en vertu des modalités du présent CCLS, la Partie non défaillante sera en droit de faire valoir les termes des présentes, en ce compris de recouvrer auprès de la Partie défaillante les coûts et les frais d'avocat raisonnables requis pour obtenir l'exécution des présentes.</p>	<p>(p) <u>Attorneys' Fees and Costs</u>. If either party should default under the terms of this MLSA, the non-defaulting party shall have the right to enforce the terms hereof, including recovering from the defaulting party the costs and reasonable attorneys' fees associated with enforcing the terms hereof.</p>
<p>(q) <u>Signatures</u>. Le CCLS pourra être signé en un ou plusieurs exemplaires, chacun étant réputé être un original, mais l'ensemble constituant un seul et même document. Une copie signée du présent CCLS et/ou remise par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de transmission électronique, y compris par l'intermédiaire de DocuSign, SignNow, AdobeSign, IntelAgree ou un logiciel similaire sera réputée avoir le même effet juridique que la remise d'une copie originale signée du présent CCLS.</p>	<p>(q) <u>Counterparts</u>. This MLSA may be executed in one or more counterparts, each of which shall be deemed an original, but all of which together shall constitute one and the same instrument. A signed copy of this MLSA executed and/or delivered by facsimile, e-mail or other means of electronic transmission including by means of DocuSign, SignNow, AdobeSign, IntelAgree or similar software, shall be deemed to have the same legal effect as delivery of an original signed copy of this MLSA.</p>
<p>(r) <u>Autorité</u>. Le Client déclare et garantit (i) avoir la capacité de signer le présent CCLS et tout Bon de Commande auquel il est Partie, et de se constituer légalement en tant que Partie ; (ii) être lié par le présent CCLS, à compter de sa signature et (iii) que la personne signant le présent CCLS est habilitée à engager le Client aux termes des présentes.</p>	<p>(r) <u>Authority</u>. Customer represents and warrants that (i) it has the authority to execute this MLSA and any Order to which it is a party and to bind Customer thereunder; (ii) by executing this MLSA, Customer is bound to the terms of the MLSA and (iii) the person executing this MLSA is authorized to bind Customer hereto.</p>
<p>[FIN DES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT- CADRE]</p>	<p>[END OF MASTER TERMS AND CONDITIONS]</p>